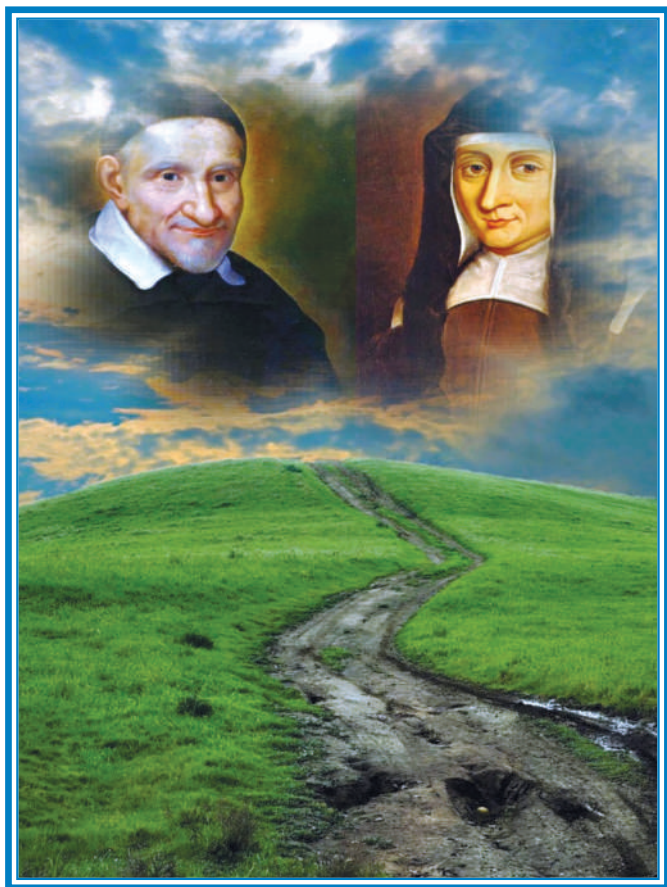


VINCENTIANA

58° Année - N. 2

Avril-Juin 2014



**Des voies dans la Congrégation
et dans notre Charisme**

CONGRÉGATION DE LA MISSION
CURIE GÉNÉRALICE

Sommaire

Introduction

- 113 Le mot du Rédacteur

De la Curie Généralice

- 115 Un Moment de Méditation sur les Constitutions
123 Résumé du Tempo Forte (Mars 2014)
129 Nouvelles nominations
131 Statistiques annuelles 2013 de la Congrégation de la Mission
135 Nouvelle ordonnance financière
139 Matériaux de la Commission préparatoire pour l'Assemblée Générale de 2016
139 *Lettre aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission*
141 *Un guide pratique pour l'Assemblée provinciale*
154 *Un directoire possible pour le déroulement d'une Assemblée provinciale*
157 *« Fiche de réflexion » pour les Assemblées domestique et provinciale*
162 *Prière pour le temps des Assemblées*
163 *Indications pour la présentation des postulats à l'Assemblée Générale*

Du Supérieur Général

- 165 Homélies récentes

Interview spéciale

- 169 Interview avec le P. Wolfgang Pucher, C.M. Membre de la Province d'Autriche
John T. Maher, C.M., avec Wolfgang Pucher, C.M.

Thème : Des voies dans la Congrégation et dans notre Charisme

- 177 Voies actuelles et futures pour la Congrégation de la Mission
Javier Álvarez, C.M.
188 Procès de Béatification pour la Famille Vincentienne – *Shijo Kanjirathamkunnel, C.M.*
195 Apports vincentiens à la nouvelle évangélisation – *Celestino Fernández, C.M.*
208 Compte-rendu de la Rencontre entre l'Amérique Centrale et la Région du Panama
Enrique Alagarda, C.M.
221 « L'audace de la Charité pour un nouvel élan missionnaire » du point de vue biblique
Patrick J. Griffin, C.M.

INTRODUCTION

Le mot du Rédacteur

John T. Maher, C.M.

Le thème de ce numéro de *Vincentiana* est « *Les chemins de notre Congrégation et de notre charisme* ». Chacun d'entre nous suit différentes voies, que ce soit dans le quotidien de sa vie routinière, ou quand nous en sortons à la recherche de nouvelles découvertes. Les chemins ordinaires nous mènent là où nous voulons aller. Les voies nouvelles peuvent offrir de nouveaux moyens de faire l'expérience de la vie, enrichissant ainsi notre pèlerinage.

Dans la première partie de ce numéro de *Vincentiana*, nous trouvons des articles proches de nos chemins habituels. *Le Temps de Méditation* est une réflexion de la Curie Générale sur ce que nous disent nos Constitutions sur la vie Communautaire. *Le Tempo Forte* fait connaître aux confrères les voies présentes et futures planifiées pour la Congrégation. Une nouvelle section *La Commission Préparatoire à l'Assemblée Générale 2016*, aidera les confrères à connaître le sens de ce grand rassemblement, si important pour la vie de la Congrégation. Enfin, le recensement de la Congrégation, statistiques envoyées annuellement au Saint Siège, nous aident à suivre et à mieux comprendre nos différentes voies dans le monde.

Quant aux « nouveaux » chemins, nous insistons ici sur les aspects spécifiquement vincentiens de l'évangélisation, de la reconfiguration, de la charité et du service des pauvres, mais dans une nouvelle orientation. Les articles montrent comment on peut créer de nouveaux chemins dans des sujets habituels. *Le P. Celestino Fernandez*, C.M de la Province de Madrid, réfléchit la façon dont la mission et le charisme vincentiens peuvent informer et transformer nos moyens d'évangélisation à la lumière de l'appel pour une nouvelle évangélisation.

Le P. Enrique Alagarda, C.M. Visiteur de Barcelone, discute de la reconfiguration avec ses aspects positifs et les défis qui lui sont lancés. Il montre que la consultation et l'engagement dans ce processus peuvent contribuer beaucoup au consentement des confrères. *Le P. Pat Griffin*, ex Directeur Général des Filles de la Charité, aborde avec adresse un thème ordinaire- la Charité- mais du point de vue biblique. Cela enrichira notre prière, notre réflexion et notre service des pauvres. Enfin, notre confrère autrichien, *le P. Wolfgang Pucher*, nous inspirera dans son « interview vedette ». C'est l'histoire d'un homme, débarquant presque accidentellement dans le service des pauvres, devenu la passion

de toute sa vie, jusqu'à la création de « *Vinzi-Werke* », une agence multi dimensionnelle qui loge, nourrit, habille, soigne, professionnalise et innove pour aider les pauvres de Graz, Vienne et Salzbourg, en Autriche.

Enfin, il y a eu de nouvelles voies pour Vincentiana, ici, à la Curie Générale. Le P. Juventino Castillero, notre confrère de la Région de Panama, rentre chez lui, après des années de loyaux services au Bureau de la Communication et à celui de la Famille Vincentienne. Juventino participait à l'élaboration de Vincentiana, était complètement chargé de Nuntia et a fait un immense travail au Bureau de la Famille Vincentienne en fournissant à ses membres des différents pays, des programmes et des études. Je suis reconnaissant pour le dur travail de Juventino, pour son aide précieuse, pour son bon esprit et je le remercie de tout ce qu'il a fait pour améliorer le Bureau de communication.

Avec le départ de Juventino, c'est une autre voie qui s'ouvre: le P. Jorge Rodriguez, de la Province de Colombie, est venu prendre la relève là où Juventino l'avait laissée, et par ses études des médias à l'Université Pontificale Salésienne et par son travail auprès de la Conférence des Evêques d'Amérique Latine, c'est un homme d'expérience et de compétence. Il est le bienvenu dans notre travail et notre vie à la Curie. Je l'accueille avec plaisir et je remercie en même temps le P. Juventino, lui souhaitant tout le bien, maintenant qu'il est membre de ma propre province.

Je m'aperçois, en écrivant cela, que nous sommes en plein Temps Pascal qui nous montre le plus grand des chemins: la vie, la mort et la résurrection de Jésus, le Maître de la vie. Que le Christ Ressuscité nous inspire pour chercher et trouver de nouvelles voies pour la sainteté du cœur, pour notre présence l'un auprès de l'autre comme frères en Saint Vincent et pour augmenter en nous la conscience de notre rôle de serviteurs des pauvres de Dieu.

DE LA CURIE GÉNÉRALICE

Un Moment de Méditation sur les Constitutions

Vie Communautaire :
le rêve de Vincent sur la Congrégation de la Mission

Nous commençons la réflexion avec la citation de deux textes du Nouveau Testament :

Le premier, Jn 1,35-42: «*Jésus se retourna et... Il leur dit: "Que cherchez-vous?". Ils lui dirent: "Rabbi (c'est-à-dire Maître), où demeures-tu?". Jésus leur dit: "Venez et vous verrez!". Ils vinrent donc pour voir où il restait, et ce jour-là ils demeurèrent avec lui; il était environ quatre heures de l'après-midi*». Il était environ quatre heures de l'après-midi, précise l'évangéliste. L'heure à ne pas oublier, parce que c'était l'heure du regard aimant de Jésus sur leur vie, leur histoire et leur être. Les disciples bienveillants, troublés et provoqués par le regard aimant de Jésus, laissent tout et tous, pour suivre radicalement le Maître. C'était l'heure de leur transformation. Et c'est pour cela qu'ils en ont conservé une vive mémoire jusqu'à la fin.

Le second est Marc 3, 31-35. Selon la narration de Marc: «*Une foule était assise auprès de lui*», donc, Jésus était absorbé par la foule, et ils lui disent: «*Voici ta Mère, tes frères et tes sœurs qui sont dehors et te cherchent*». A ces paroles Jésus répond: «*Qui est ma mère et qui sont mes frères et sœurs?*». Et promenant son regard sur ceux qui sont assis autour de lui, il déclare: «*Vous voyez là ma mère et mes frères; celui qui fait la volonté de Dieu, c'est lui qui m'est un frère, une sœur ou une mère*». Jésus annonce la naissance d'une nouvelle famille; une famille qui se base exclusivement sur l'expérience de foi et non sur les liens du sang. Une nouvelle famille appelée par la Parole et qui vit accomplissant la volonté divine: *celui qui fait la volonté de Dieu, c'est lui qui m'est un frère, une sœur ou une mère*. Grâce à leur foi dans la personne de Jésus et grâce à leur décision radicale de le suivre, est née *cette nouvelle famille christocentrique!* La première mission de famille *Christocentrique*, avant tout autre chose, est celle d'*ETRE DU SEIGNEUR!* Apprendre tout de lui, pour ensuite être envoyé pour le ministère. Selon l'enseignement de St Paul (1 Cor 7,25-40), cette nouvelle identité des croyants va au-delà de la distinction entre la Virginité Consacrée et le Laïc, parce que la première chose et la plus importante est d'*ETRE*

TOTALEMENT DU SEIGNEUR! Et rien d'autre. Les consacrés comme les personnes mariées, les deux sont appelés à être totalement du Seigneur.

Pourquoi ces passages? La réponse est simple: d'une manière ou d'une autre, nous aussi comme les disciples, nous avons été conquis par le regard aimant de Jésus. Nous aussi, nous avons fait l'expérience de cette rencontre avec Jésus, si bien que nous avons dû laisser notre famille naturelle offrant notre jeunesse, notre histoire et notre existence à Dieu. Nous avons renoncé à beaucoup de choses: *familles, amis et frères, pour être de Jésus et pour vivre pour Jésus dans la nouvelle famille, la communauté christocentrique*. Notre histoire, notre suite, notre vie communautaire, auront du sens et de la signification et nous donneront un bonheur durable et une joie profonde à condition que, comme les disciples, nous conservions *longtemps la mémoire vive de notre rencontre avec la personne de Jésus, la vivant et la partageant avec les frères de notre nouvelle famille, la Christocentrique, justement cette communauté dans laquelle la Divine Providence nous a placés*; mais seulement si nous arrivons à dire, avec Saint Paul: «*Ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ vit en moi*» (Gal 2,20).

I. La communauté conçue par Saint Vincent: une communauté spéciale pour la "mission"

*"Puisqu'elle désirait savoir en quoi consiste notre humble mode de vie, écrivait Saint Vincent le 14 juillet 1639, voici donc, ma très digne mère, ce que je lui dis: notre petite compagnie a été instituée pour aller de village en village à ses propres frais, pour prêcher, catéchiser et pour faire faire aux pauvres gens la confession générale de toute la vie passée; pour s'engager à résoudre les controverses existantes, et pour faire tout le possible afin que les pauvres malades soient assistés corporellement et spirituellement"*¹...

Dans cette lettre, Saint Vincent expose dans un langage très simple, ce qu'il avait à l'esprit avec sa nouvelle communauté. La Compagnie avait seulement 14 ans lorsqu'il écrivait cette lettre. Selon le Fondateur, quelle est *la nature, l'esprit, la charisme et la mission de la jeune compagnie*? Cette nouvelle Congrégation, à quoi a-t-elle été appelée et quel est son signe distinctif? *La Congrégation de la Mission*:

Elle est appelée à l' "IMITATION DU CHRIST"². Par essence, nature, la véritable identité de sa *mission*, et sa raison d'être donc, est dans

¹ *Correspondance 1607-1639*, Vol. I (Italien), pp. 446-449. C'est une longue lettre dans laquelle SV expose le charisme de la nouvelle Congrégation de la Mission à Sainte Jeanne Françoise de Chantal.

² Dans la conférence du 6 décembre 1658, SV dit clairement que la Compagnie est appelée à l'imitation du Christ Jésus dans ses rapports avec le Père,

son Imitation du Christ, ou bien, dans le langage de nos Constitutions, le “*se revêtir de l’Esprit du Christ*”. Certains craignent que la parole “imitation” n’exprime pas toute la portée de l’identité et de la mission de la Congrégation de la Mission. Le problème n’est pas terminologique, nous devons comprendre le sens de ce mot qui du temps de notre fondateur, était très commun. Pour Saint Vincent, la nouvelle Compagnie est une compagnie qui veut imiter, continuer ou bien prolonger l’esprit missionnaire de Jésus. Donc, c’est une compagnie qui veut suivre Jésus faisant les mêmes choses que fit le Fils de Dieu sur la terre. Selon notre fondateur, cette Imitation du Christ inclus le fait de: *aller de village en village à ses propres frais, à prêcher... dans le but de servir mieux et bien, s’occupant aussi de la formation des Clercs et des laïcs; et tout ceci en absolue obéissance à l’Église et aux Evêques...*

Selon le fondateur, la Congrégation de la Mission est appelée à continuer dans l’histoire la mission de Jésus; pour cela, elle doit absolument *revêtir l’Esprit du Christ*, autrement elle ne peut continuer Sa mission. Dans la pensée Vincentienne, la Congrégation de la Mission a le devoir d’imiter toutes les attitudes, les intentions et les fins de Jésus pour être à la hauteur de sa mission. Tous nous savons que le Christ était *Contemplatif dans l’Action*. Il avait bien syntonisé la vie de prière et le ministère, le désert de la solitude et le cri de la foule; Saint Vincent aussi a rêvé que sa nouvelle compagnie soit *contemplative dans l’action; et qu’elle syntonise bien le couvent des Religieux et la prophétie des Ordres Mendicants*. En somme, apôtres en campagne et chartreux à la maison! Et comme dit Saint Vincent à Ste Jeanne de Chantal: *nous, bien que n’étant pas des religieux, nous vivons en Religieux*. La Congrégation de la Mission, donc, imitant la figure du Christ, est contemplative dans l’action. Celle-ci est la compagnie qu’a rêvé et créée notre Fondateur.

Nous, comme Compagnie, si nous donnons la juste valeur à notre charisme, nous avons vraiment de la chance. Nous ne sommes pas des moines cloîtrés entre les quatre murs du couvent, et en même temps, nous ne sommes pas non plus laissés à nous-mêmes, à notre solitude, c’est-à-dire, nous ne sommes pas “des oiseaux libres dans le bois de l’Église”. Nous avons une vie communautaire qui nous soutiens. Tout ceci, cependant, est don et une grande responsabilité qui exige un juste équilibre, et dont souvent, nous n’y arrivons pas; si nous réussissions seulement à maintenir un saint équilibre entre la contemplation et l’action, mais il faut les deux. Parce que, entant que communauté, nous réussirons seulement lorsque nous pourrons arriver à maintenir un saint équilibre entre la contemplation et l’action dans la fidélité harmonieuse à notre charisme.

dans les intentions et dans les fins. C’est une compagnie qui veut imiter Jésus en tout. Donc, aller d’un village à l’autre, n’est rien d’autre que l’imitation du Missionnaire par excellence.

II. Les Constitutions (19-27) reflètent-elles les idées/les intentions du Fondateur sur la vie communautaire ?

Sans douter ni hésiter en aucune manière, la réponse est “oui”. Que nous disent-elles à propos de la vie communautaire ? Sont-elles vraiment importantes pour notre vie personnelle et notre ministère ? Et où se trouve leur importance ? Voilà, quelques réflexions basées sur ces neuf articles de nos Constitutions ; ce sont des réflexions qui taquent ou stimulent les vôtres. La vie communautaire dans la Compagnie, est :

Avant tout, *elle n'est pas laissée à notre libre arbitre*. C'est une vocation, donc, obligatoire. L'article 21 de nos Constitutions nous le dit clairement : *la vie communautaire, depuis les débuts, par la volonté expresse de Saint Vincent, est une caractéristique de la Congrégation et sa forme de vie ordinaire*. Pour notre Fondateur, donc, la vie communautaire n'était pas laissée au bon plaisir des individus. Depuis le début, la vie communautaire est, dans le sens positif du terme, “obligatoire”, c'est-à-dire, elle fait partie de notre essence, de ce que nous sommes dans l'Église. Donc, il n'est pas juste de raisonner en ces termes : “Ça me plaît ou ça me déplaît ; je le veux ou je ne le veux pas”, puisqu'il s'agit de la “vocation” de la Congrégation de la Mission. Cette “vocation” reconnue par l'église a quelques traits caractéristiques qui impliquent une pratique par nous tous dans notre vie quotidienne. Le jour où nous avons prononcé nos vœux en communauté, nous avons embrassé cette forme de vie avec toutes ses conditions : *vivre en communauté “en chers amis”* (art. 25), *en étroite communion fraternelle avec les autres* (art. 19).

Sachant bien que même entre amis, il y a *des trahisons, des désillusions et des incompréhensions*, si l'on veut conserver la *saine amitié, l'étroite communion et la collaboration fraternelle* de nos communautés, la voie maîtresse est le pardon réciproque. Nous devons tenir compte des conseils pratiques de St Paul : *que le soleil ne se couche pas sur votre colère et ne donnez pas prise au diable* (Eph 4, 26-27) parce que, comme dit le Pape François, “*Dieu ne se fatigue jamais de pardonner, c'est nous qui nous fatiguons de demander sa miséricorde*”³. L'attitude fondamentale pour conserver l'unité, la communion et le vivre en chers amis en communauté, donc, est le pardon réciproque : “*A ceci tous vous reconnaîtront pour mes disciples : à cet amour que vous aurez les uns pour les autres*” (Jn 13,35). Au contraire, c'est-à-dire, “*si vous vous comportez comme des bêtes féroces, vous mordant et vous dévorant entre vous, faites attention : vous finirez par vous détruire les uns les autres*” nous dit St Paul (Gal 5,15).

Notre vie communautaire est-elle en fonction du succès ministériel, de notre mission ? Certes, notre vie communautaire ne peut être une

³ Exhortation, *Evangelii gaudium* n. 3.

fin en elle-même, mais en même temps, on ne peut pas non plus dire qu'elle est "*seulement en fonction*" de notre mission, ce qui contredirait la raison d'être de notre appel même: *Il les appela **pourqu'ils restent avec Lui*** (Mc 3, 14). Le "rester avec Lui", avec le Seigneur, donc, est le premier et le plus important aspect de notre appel et de notre identité comme disciple de Jésus: avant du faire, prêcher, annoncer ou bien chasser les démons, il y a le "rester avec Lui et apprendre de Lui" pour ensuite aller, faire et prêcher. Pour que notre vie communautaire soit "signe de la nouveauté de vie portée par l'Évangile" (art. 24) pour le monde dans nos ministères, cette vie doit être caractérisée par la "*charité fraternelle*" et alimentée par les "*cing vertus vincentiennes*" dit cet article (24). Ceci signifie, selon l'enseignement du fondateur, que notre vie communautaire ne se vit pas en fonction de la mission, mais on la vit en faisant l'expérience du Seigneur; ce Seigneur Jésus vécu et expérimenté en communauté nous faisait "*briller comme des astres dans le monde*" (Phil 2, 15) lorsque nous allions en mission pour le ministère. En définitive, ceci est le sens de notre appel, comme compagnie, à "être contemplatifs en action" et nous devons faire un grand effort pour garder toujours un équilibre sain et opérationnel entre l'activité ministérielle et la vie contemplative.

Cet équilibre seulement, peut alimenter notre vie communautaire à être signe visible de la présence à l'œuvre de l'Esprit de Jésus, devenant dans le ministère, des prophètes crédibles pour notre temps. Alors on peut dire que notre communauté, est une "*communauté missionnaire*" qui veut imiter "*Le Missionnaire par excellence, Jésus!*". Dans la conférence du 6 décembre 1658, déjà citée, Saint Vincent dit clairement que la Congrégation de la Mission veut "*se conformer à Lui dans sa conduite, dans ses actions, et dans ses fins*"⁴. L'article 20 de nos Constitutions reprends cette idée et encourage la compagnie d'avoir l'icone de la Trinité comme modèle de sa vie et de son ministère en communauté.

Pour être une "*communauté missionnaire à l'image de l'icone de la Trinité*", selon l'article 20, elle doit être vécue concrètement et quotidiennement dans les "*communautés locales*". Parce que les communautés locales sont "*les cellules vivantes de la Compagnie tout entière*". Cette expression est exceptionnelle pour deux raisons. Avant tout, c'est une expression qui reflète bien l'*ecclésiologie des Pères de l'Église* selon laquelle l'Église, même dans une paroisse située à la périphérie du monde, existe dans sa totalité (*l'Église est universelle dans le particulier et est particulière dans son universalité*). En deuxième lieu, parce qu'elle rappelle le concept de santé de notre corps; aujourd'hui les médecins nous rappellent que *les tumeurs sont causées par le mauvais fonction-*

⁴ Cf. SV, *Œuvres*, Conférences aux Prêtres de la Mission, "Sur la fin de la Compagnie", Vol. X, CLV, 2008, p. 409.

nement des cellules, et ce sont les cellules “affolées” qui sont appelées “les tumeurs”. Nos communautés locales, pour éviter des tumeurs/cancers dans leurs communautés, ont besoin de faire attention à toutes les choses qui alimentent notre vie commune: *la méfiance, les critiques insensées, les jugements destructifs, le manque de loyauté et de sincérité dans les rapports, ou encore pire, la fausseté et l'hypocrisie des rapports prolongée dans le temps*, par exemple.

Tout cela, en principe, peut causer ou peut engendrer des “nuits blanches” chez les individus en communauté en blessant profondément leur espérance, avec le risque de dévier leur rêve dans la vie. Il est indéniable qu'il y a beaucoup de sorties dans la Congrégation de la Mission Internationale. Ce sont surtout les plus jeunes membres qui nous laissent; pourquoi? Il est certain que nous devons faire très attention à la cellule dans la Congrégation tout entière, c'est-à-dire, la communauté locale, parce que tout se joue là. Si l'on veut prévenir et soigner le désespoir de tant de jeunes confrères qui sont en train de lâcher la communauté ou qui sont absents, il faut soigner et prévenir ce “cancer” dévastateur.

Que signifie “une communauté missionnaire”? Et où se trouve la “mission” de la Compagnie? Sommes-nous missionnaire par la manière avec laquelle nous faisons nos œuvres, ou bien est-ce les œuvres missionnaires qui nous font missionnaires? C'est une question ouverte. Tous nous pouvons et nous devons répondre à cette question: qu'est-ce qui me fait “missionnaire”, les missions que j'effectue ou bien est-ce l'esprit et la manière avec laquelle j'effectue mes missions qui me font “missionnaire”? A ce propos, que disent nos Constitutions? *Très sagement, le premier article de nos Constitutions, parlant de la fin de la Compagnie, met à la première place l'Imitation du Christ, utilisant un autre langage: celui de “se revêtir de l'Esprit du Christ” (Coste, 1 § 1).* La Congrégation de la Mission, donc chacun de ses membres avant tout autre chose, est appelée à se revêtir de l'Esprit du Christ et à avoir la même conduite de Jésus, justement parce qu'elle doit continuer la mission de Jésus dans l'histoire.

L'article 5 de nos Constitutions va même au-delà: *Jésus-Christ est la règle de la Mission et sera le centre de sa vie et de son activité.* Si lui-même est la Règle de la Compagnie, et en tant que mission elle a celle de continuer Sa mission dans l'histoire, la Congrégation de la Mission ne peut pas ne pas s'engager à avoir les mêmes *dispositions internes que le Christ*. Lesquelles? *L'amour et le respect fidèle envers le Père, l'amour compatissant et actif envers les pauvres, la docilité à la Providence divine* (art. 6). Notre véritable identité missionnaire est l'imitation du Christ; nous sommes “missionnaires” de nom et de fait si nous réussissons à nous revêtir de l'Esprit du Christ; l'évangélisation des pauvres, la formation des Clercs et des Laïcs ne sont autre chose que l'application pratique de notre identité missionnaire dans l'Église.

L'importance et l'inopportunité des moyens de communications! "...Nous nous servirons des moyens de communications avec discrétion et prudence et, hormis les exigences de l'apostolat, nous réserverons quelque partie de la maison pour défendre l'intimité de la communauté" (art. 24 § 4). L'internet, Facebook, Twitter... sont en train de faire une nouvelle culture caractérisée par une véritable révolution. La maxime est: employer ces moyens avec discrétion et prudence, comme nous disent nos Constitutions. Certes, sur ce point on pourrait dire beaucoup plus parce que notre époque est une époque de l'internet, des mobiles, facebook et autre. Ils ont cependant un gros risque: dénaturer nos relations. Ce serait un péché mortel si nous usions de ces moyens de communications, dans le but d'éviter la rencontre personnelle, dénaturant ainsi nos relations interpersonnelles.

III. Les défis de la vie communautaire aujourd'hui, en général, dans la Compagnie

Les défis principaux: l'individualisme, le relativisme et la globalisation de l'indifférentisme⁵; une vie spirituelle trop superficielle (c'est-à-dire, le manque d'intériorisation); l'identité Vincentienne pas très claire; le sens de l'appartenance à la Compagnie pas très profond, pourraient être quelques défis de notre vie commune aujourd'hui. La fragilité psychologique qui le plus souvent s'exprime dans la crainte du risque dans la vie par peur, et surtout le manque de la vertu de courage et persévérance (la peur d'un engagement durable) sont visibles aujourd'hui un peu partout. Dans les difficultés et contrariétés- même les plus petites-aujourd'hui, on n'attend pas le temps de Dieu avec patience, esprit de sacrifice et mortification, mais on cherche les petits plaisirs et le bonheur momentané. Malheureusement, ceci est la corruption spirituelle de notre temps⁶. Aujourd'hui, les rapports humains dans nos communautés, malheureusement, se construisent basés sur "*il m'est sympathique ou antipathique*" et pas déjà sur "l'appel" et les devoirs qui en découlent. Ceci fait perdre le sens du sacrifice et la vertu de mortification. Ou mieux, disons que ce sont déjà des vertus en phase d'instinction dans la mentalité de beaucoup.

Quelles sont les causes? Le Pape François dit qu'aujourd'hui il y a "*une préoccupation exagérée pour les espaces personnels d'autonomie et de détente, qui porte à vivre ses tâches comme un pur appendice de la vie, comme si elles ne faisaient pas partie de notre identité*", en somme, "*une accentualisation de l'individualisme, une crise d'identité et une*

⁵ Pape FRANÇOIS, *Evangelii gaudium*, n. 5.

⁶ Déjà Paul VI disait: "La société technologique a pu multiplier les occasions de plaire, mais elle réussit difficilement à procurer la joie" (Exhortation Apost. *Gaudete in Domino*, n. 8).

*baisse de ferveur*⁷, ajoute le Pape. L'affirmation de soi, ou bien la réalisation personnelle et individualiste, seraient donc à la racine de nôtre mentalité dominée par l'individualisme ambitieux. Il est probable que cet esprit soit, à son tour, provoqué en partie *par l'air que nous respirons* depuis quelques décennies: *la sécularisation dévastatrice*. Le 3 mars 2014, le Pape François, a demandé de prier le Seigneur afin qu'Il envoie à son Église des Sœurs et des Prêtres, "*libres de l'idolatrie de la vanité, de l'idolatrie de l'orgueil, de l'idolatrie du pouvoir, de l'idolatrie de l'argent*". Cette demande est impressionnante. Et c'est vrai que l'Église de Jésus, comme notre petite Compagnie, ne sont pas libérées de ces "idolâtries": individualisme, carriérisme désastreux, affirmation de soi à tout prix, sont toujours là à défier le chemin de foi de chacun de nous.

Quel remède? Le remède principal est dans notre capacité "*d'un renouvellement continu*" comme dit l'article 19 de nos Constitutions. On doit insister sur le sens et la signification de notre véritable identité missionnaire: *vivre dans l'amour du Christ et annoncer cet amour* (20 § 1). Comme communauté, nous sommes appelés à être unis et travailler en communion avec les autres, étroitement unis dans l'amour fraternel. En somme, cette unité pour laquelle Jésus mourant sur la Croix a prié pour son Église "*pour qu'ils soient un comme nous*" (Jn 17, 11). L'unité est l'unique signe crédible de la présence de l'Esprit-Saint à l'œuvre dans notre vie personnelle et communautaire. En général, *les cinq vertus vincentiennes* sont une grande aide pour se revêtir de l'esprit du Christ dans notre vie. Mais seulement l'insistance sur ces cinq vertus nous aidera à construire une véritable et authentique vie communautaire, évitant de manière radicale n'importe quel type *de duplicité, fausseté et hypocrisie* dans notre vie et dans nos rapports personnels en communauté, pour pouvoir continuer louablement la Mission de Jésus dans l'histoire.

Conseil Général de la Congrégation de la Mission

Rome, Mars 2014

⁷ *Evangelii Gaudium*, n. 78.

Résumé du Tempo Forte

Mars 2014

Chers Confrères,

Que la grâce et la paix de Notre Seigneur Jésus-Christ soient à jamais dans nos cœurs!

Ce qui suit est un résumé des travaux de notre réunion du Tempo Forte de mars. Nous avons commencé notre Tempo Forte par une journée de réflexion sur nos Constitutions en particulier le troisième chapitre de la vie communautaire. La réflexion et la discussion a été guidée par le P. Zeracristos, Assistant général. Nous avons fini la semaine avec un atelier d'informations pratiques sur l'utilisation de divers programmes informatiques.

MISES À JOUR

Nous avons commencé avec la préparation de l'Assemblée Générale de 2016 en rencontrant les membres nouvellement élus de la Commission Préparatoire pour leurs séances de planification initiales à la Curie. Nous leur avons donné une orientation pour le thème de l'Assemblée et pour leurs responsabilités en tant que Commission Préparatoire. Nous avons également demandé à la Commission de travailler ensemble sur la préparation d'un article pour aider les confrères et les provinces à être plus à même à comprendre le but et le sens d'une Assemblée Générale. Espérons que cela permettra un plus grand dialogue sur l'Assemblée Générale.

La question suivante abordée était une évaluation sur la rencontre des nouveaux Visiteurs qui s'est tenue à Rome en janvier dernier. Nous avons également discuté sur les différentes étapes du processus de reconfiguration en cours dans les provinces de la Congrégation. Chaque assistant général en parlera dans ses visites aux diverses provinces dans le but d'améliorer la compréhension de la nécessité de telle reconfiguration comme cela a été souligné à l'Assemblée Générale de 2010. En Conseil, nous allons développer des stratégies pour aider les provinces à avancer sur cette question des plus importantes.

Nous avons discuté de la possibilité de parrainer une rencontre des secrétaires provinciaux en atelier comme un moyen d'améliorer la qualité de la communication entre la Curie et les provinces. Toutefois, après discussion, nous avons décidé de ne pas convoquer une telle rencontre. Le Supérieur Général émettra une ordonnance exigeant que chaque province nomme un secrétaire provincial, que ce soit un confrère ou un laïc.

Nous avons ensuite discuté sur la nécessité de publier de nouveaux exemplaires des Constitutions et Statuts ainsi que les statuts qui ont été révisés lors de l'Assemblée Générale de 2010. Avant cela, nous ferons une révision en anglais, en français et en espagnol du texte original qui est en latin.

Pour les questions spécifiques liées à la Curie Générale, nous avons décidé de préparer un nouveau lieu d'habitation pour le prochain administrateur de la maison de la Curie qui nous rejoindra plus tard cette année. Les travaux de rénovation consisteront en la préparation de deux pièces et l'installation d'une salle de bain complète entre elles.

Rapports ministériels

En ce qui concerne le Bureau des communications, les Pères John Maher et Joe Agostino ont fait une présentation au Conseil général sur le nouveau plan stratégique pour le site « Fam - Vin.org ». Cela sert de site officiel de la famille vincentienne. Lors du Tempo Forte de juin, nous allons nommer des nouveaux membres pour l'équipe du site. Le Conseil général a décidé que les Pères Jorge Luis Rodriguez et John Maher de la Curie seraient les coordinateurs du site « Fam - Vin.org ». Afin d'aider le Père Jorge à se concentrer sur sa tâche de communication, le Bureau de la Famille Vincentienne à la Curie va évoluer vers une nouvelle forme.

Nous avons discuté d'une proposition de réorganiser le SIEV. Nous avons examiné et mis à jour les statuts du SIEV. Nous avons désigné les nouveaux membres de l'équipe du SIEV, avec l'espoir qu'ils vont représenter diverses origines culturelles et refléter l'internationalité de la Congrégation.

Nous avons examiné les différentes présentations prévues pour le programme du CIF à Paris. Les voici: ministère interculturel, du 25 avril - 18 mai qui sera présenté en anglais, espagnol et français. Le CIF travaillera également en partenariat avec le Programme d'Action de Collaboration de la Famille Vincentienne (VFCAP), qui se tiendra du 8-14 juin en anglais, espagnol, français et portugais. Les participants à ce programme ont été sélectionnés. La 29^e session du programme de formation continue CIF se tiendra à Paris du 5 septembre au 31 octobre en anglais, espagnol, et peut-être en français. Enfin, du 19-21 novembre, il y aura un programme du CIF qui se tiendra à Cracovie pour les confrères d'Europe orientale. La Province de Pologne sera responsable d'accueillir et de coordonner les intervenants de cet événement.

Le Conseil a décidé de suspendre la création d'une fondation VSO pour l'Europe. Agissant sur une recommandation de l'Économiste Général, une telle organisation (dénommé Onlus) n'a pas les avantages de coûts nécessaires pour la rendre viable pour la Congrégation en ce moment.

Nous avons eu un rapport sur la Fondation Franz de son président, le Père Robert Maloney. La Fondation a accepté de continuer à assister la Commission pour la promotion du changement systémique, en particulier la formation des leaders régionaux pour présenter et mettre en œuvre cette stratégie dans les œuvres de la Congrégation et de la Famille vincentienne. Nous avons discuté de la possibilité d'un nouveau projet, à savoir, aider à préparer les Economes provinciaux de la Congrégation (et pour d'autres congrégations) avec l'aide de professeurs du campus de l'Université Saint John à Rome. Ce projet est actuellement en discussion.

La Commission pour la promotion du changement systémique a recommandé la nomination d'une personne à temps plein pour promouvoir le changement systémique. Ce sujet a été discuté en lien avec des propositions similaires faites par le Programme d'action de collaboration de la Famille Vincentienne.

Nous avons reçu un certain nombre de rapports et d'appels de l'Union des Supérieurs Généraux sur leur projet pour le Sud-Soudan. Toutes les congrégations religieuses impliquées dans ce projet ont renouvelé leurs engagements pour une période supplémentaire de cinq ans. Nous avons envoyé le P. Manny Ginete, ancien délégué du Bureau de la Famille vincentienne et membre de la Province des Philippines, comme notre représentant pour le Sud-Soudan. Son ministère est de former des leaders pour la pastorale dans ce projet visant à promouvoir la solidarité avec l'Église du Sud Soudan.

Nous avons reçu un rapport de notre Procureur Général, qui participe à la Commission sur la Justice, la Paix et l'Intégrité de la Création, avec une autre commission pour soulager la faim du monde. Les deux sont parrainés par l'Union des Supérieurs Généraux.

En ce qui concerne la Ratio Formationis, nous espérons que le texte final sera prêt d'ici début 2015. Il sera composé de six chapitres et publié dans deux numéros distincts de *Vincentiana*. Chaque chapitre, y compris l'introduction, sera accompagné par un article écrit par les confrères des différentes régions de la Congrégation.

Nous avons reçu un rapport du Père John Rybolt, qui est en train de composer un recueil pour le 400^e anniversaire de la Congrégation en 2017. Heureusement, il sera publié et prêt pour l'Assemblée générale de 2016. En préparation, chaque province de la Congrégation est invitée à envoyer au Secrétaire Général un minimum de 2 à 3 images importantes qui représentent sa province. Une lettre officielle de demande à ce sujet à chaque Visiteur est imminente.

Questions économiques

Nous avons discuté de la façon dont, nous autres en tant que communauté de la Curie, nous pourrions mettre à profit la petite maison située à l'arrière de notre propriété. Une possibilité discuté était de

permettre à « Caritas » de l'utiliser pour des projets spéciaux, renouvelable par accord mutuel. Pendant ce temps, nous restons ouverts à la possibilité d'autres vacances ou à la vente de la maison.

Nous avons approuvé les budgets pour les missions internationales et des demandes spéciales de CLAPVI Sud, MISEVI, et JMV. Dans un rapport de l'Office de Solidarité Vincentienne, nous avons reçu des informations détaillées en réponse aux recommandations formulées par le Conseil général du VSO après son récent rapport sur les services et les activités prévues pour la Congrégation. Le Conseil a accepté les descriptions de poste présenté pour le personnel du VSO, et étudie toujours le rapport. Ce rapport a permis au Conseil général d'avoir une plus grande appréciation sur le travail fourni dans la recherche de subventions pour des projets, ainsi que dans l'entreprise de nouvelles procédures de développement pour lever des fonds.

À ce jour, nous avons continué à recevoir des contributions supplémentaires des Fonds du Patrimoine coordonnés par le Bureau de Solidarité Vincentienne. En plus des fonds reçus et mentionnés dans le dernier rapport du Tempo Forte, nous avons également reçu des dons des provinces de l'Equateur, Argentine, Madrid, Inde du Sud, les Philippines et la Chine. Nous sommes très reconnaissants envers toutes ces provinces qui ont généreusement contribué à la construction de cette dotation des Fonds du Patrimoine.

Missions internationales

Nous avons reçu un rapport de la mission internationale d'El Alto, en Bolivie, en demandant la nomination d'un quatrième missionnaire. Les confrères disponibles et qui pourraient être intéressés à servir seront contactés par le Supérieur Général. En ce qui concerne les missions internationales en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon, le Supérieur Général a présenté un rapport sur sa visite canonique au Conseil. La visite de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon ont eu lieu en février 2014, suivie de la rencontre de la Conférence des Visiteurs Asie-Pacifique en Australie.

Comme par le passé, il y a un grand besoin de confrères dans les deux endroits, en particulier de personnel qualifié pour faire le travail de séminaire comme formateurs ou pour enseigner la philosophie. Les formateurs sont nécessaires en particulier au séminaire du Saint-Esprit, une œuvre en Papouasie-Nouvelle-Guinée que nous avons considéré. Ce serait merveilleux d'avoir plus de confrères là-bas pour travailler dans un séminaire et d'autres missionnaires désireux de faire le travail pastoral dans les Iles Salomon et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Nous avons discuté de nos missions internationales en Angola et en Tunisie. Un confrère en Tunisie terminera son service cette année, donc

nous avons besoin d'un nouveau confrère, en particulier quelqu'un qui est intéressé à travailler dans un domaine très musulman comme agent pastoral pour l'Église catholique. Il s'agit d'une mission de deux confrères qui travaillent en collaboration avec les Filles de la Charité de la province de l'Afrique du Nord.

Nous avons reçu un rapport de notre mission internationale au Tchad qui est sous la responsabilité de la Conférence des Visiteurs d'Afrique et de Madagascar (COVIAM). La mission du Tchad a renouvelé son contrat avec l'évêque local et un troisième confrère de la province du Nigeria arrivera en mars. Nous avons étudié un rapport sur la mission du Bénin présentée par le Père Stanislav Zontak, Assistant général, après sa récente visite en janvier. Quant à notre mission à Punta Arenas, au Chili, il n'y a actuellement qu'un seul confrère de la Province du Chili là-bas. Nous avons demandé de l'aide à deux autres confrères et nous attendons leurs réponses. Enfin, nous avons examiné les pétitions des confrères volontaires pour les missions, avec des placements possibles pour neuf confrères.

Famille Vincentienne

Nous avons discuté sur un rapport de la famille vincentienne soumis par le père Eli Chaves, Assistant général, en particulier sur la réunion de janvier du Comité exécutif de la Famille Vincentienne. Après cette réunion, un programme de formation continue à être organisé pour les dirigeants internationaux des branches de la Famille Vincentienne. Il y avait plus de cinquante participants d'un certain nombre de congrégations et d'associations de laïcs. Nous avons étudié la possibilité d'établir un Secrétariat pour la famille vincentienne. Cette question sera plus examinée au cours d'une session de formation permanente pour nous aider à comprendre plus clairement le rôle de notre Congrégation de la Mission avec la famille vincentienne. Une décision sur l'opportunité d'établir ce secrétariat sera prise en début 2015.

Le Supérieur général a présenté un rapport sur les procédures de l'Assemblée générale de la MISEVI qui a eu lieu au Costa Rica du 28 février au 2 mars. Une nouvelle équipe de missionnaires de laïcs a été élu provenant du Mexique, Venezuela, Espagne, Colombie et États-Unis. Cette équipe de direction tiendra de réunions virtuelles mensuelles pour préparer le rassemblement annuel de janvier 2015. L'objectif de la prochaine réunion du MISEVI sera d'encourager des missionnaires laïcs à poursuivre dans des lieux établis par MISEVI Espagne. Nous avons également appris que la Journée mondiale de la jeunesse vincentienne de 2016 précédant les JMJ aura lieu du 22-24 juillet en Pologne dans une école secondaire parrainé par la province CM de Pologne.

Conférences des Visiteurs

Le Supérieur général a partagé avec le Conseil général sa rencontre avec la Conférence des Visiteurs Asie-Pacifique (APVC) qui s'est tenu à Sydney, en Australie, en février. Ils ont élu un nouveau secrétaire de la conférence pour un mandat de trois ans. La prochaine réunion aura lieu dans la province d'Inde du Nord, coordonné par le visiteur de la province.

Nous avons reçu deux rapports de CLAPVI: d'abord, une synthèse de la réunion interprovinciale initiale des étudiants de CLAPVI Nord, et d'autre part, sur un rassemblement de formateurs à Bogota qui a attiré plus de quarante confrères de dix provinces avec les élèves de la province de la Colombie.

Calendriers

Enfin, à la fin de notre Tempo Forte, nous avons examiné nos calendriers de mars à juin 2014. Le calendrier du Supérieur général est le suivant: en avril, il se rendra aux Etats-Unis pour faire une visite canonique de la Province de l'Est, et célébrer la Semaine Sainte dans une paroisse hispanique à Macon, Géorgie, où sont présentes les Filles de la Charité. Pour la première semaine de mai, il prêchera une mission populaire à John Carroll Catholic High School où il a étudié, à l'occasion du 50^e anniversaire de cette école.

Le 15 mai, il participera à une session de formation permanente pour les Filles de la Charité à Paris; du 16-25 mai, il se rendra avec les confrères de la Province d'Allemagne, puis avec les confrères indiens servant en Allemagne; il ira visiter la province d'Autriche. Le 26 mai, il se rendra aux Pays-Bas pour donner une conférence et présider l'Eucharistie pour le Chapitre général des Frères de Notre- Dame de la Miséricorde, qui font partie de la famille vincentienne.

La première partie de juin sera occupée par le Tempo Forte. Du 10-15 juin, le Supérieur général se rendra à Paris pour participer au programme sur l'action concertée de la Famille Vincentienne. Et à partir du 17-24 Juin, il visitera la mission internationale d'Angola.

Au moment où j'écris cette lettre, nous sommes à mi-parcours du Carême. Que ce soit un temps d'approfondissement pour chaque disciple du Seigneur Jésus et de renouvellement de notre vocation vincentienne. Je prie pour que la grâce du Christ et l'exemple de notre saint Fondateur réveillent nos cœurs pour un plus grand amour de Dieu et du service des pauvres.

Votre frère en Saint Vincent,

G. Gregory Gay, C.M.
Supérieur Général

Nouvelles nominations

Deux nominations de confrères ont été récemment annoncées, l'une par la Curie Générale de la Congrégation de la Mission et l'autre par le Saint Siège.



P. Jorge Luis Rodriguez, C.M.

Le P. Jorge Lui Rodriguez Baquero, de la Province de Colombie, a été nommé par le Supérieur Général, Administrateur du Bureau de la Famille Vincentienne et Assistant du Directeur du Bureau de la communication, à la Curie à Rome. Le P. Rodriguez entra dans la Congrégation le 29 janvier 1989 et fut ordonné prêtre le 2 octobre 1994. Il fit ses études supérieures de philosophie au Mayor La Milagrosa à Medellin et acheva ses études théologiques au Séminaire Villa Paul à Funza. Il a ensuite étudié la sociologie de la communication à L'Université Pontificale Salésienne à Rome.

Le P. Rodriguez a travaillé dans la formation et dans le domaine de la communication. Il était directeur et formateur au Séminaire San Pedro pour le diocèse de Saint Domingue en Equateur. Il a travaillé, comme Directeur de Radio Eucha, à Cauca, en Colombie, dans le digital et les médias électroniques. Il a été aussi, durant deux mandats, Directeur du département de la communication à la Conférence des Evêques en Colombie, où il a établi une stratégie de la communication. Le P. Rodriguez a travaillé aussi à la réunion de la Conférence des Evêques Latino-américains (CELAM) à Aparecida, au Brésil, où il a coordonné le travail de l'équipe chargée de couvrir la réunion. Il a enseigné la sociologie de la communication et la production radiophonique à l'Institut de Théologie Pastorale de l'Amérique Latine. Le P. Rodriguez est originaire de Bogota, en Colombie, où sa famille réside. Il est venu à la Curie Générale en février 2014 pour remplacer le P. Juventino Castellero, membre de la Province de l'Est, qui a rejoint le Panama.



P. Fernando Barbosa, C.M., Evêque Prêlat

Le Saint Père, le Pape François, a annoncé le 20 mai 2014, que le P. Fernando Brbosa dos Santos, C.M. Visiteur de la Province de Fortaleza, a été nommé Evêque Prêlat de la Prêlature du territoire de Teffe, au Brésil. Le P. Barbosa est né en 1967 à Sertania, au Brésil. Il prononça ses vœux dans la Congrégation de la Mission le 25 janvier 1993 et fut ordonné prêtre le 20 janvier 1996. Il a étudié la philosophie et la théologie à l'Institut Régional de Pastorale à Olinda et s'est spécialisé à l'Universidade de Arcoverde, à Pasqueira. Il a servi dans la pastorale. Ainsi, il a été vicaire de la paroisse Santo Antonio à Quixeramobim, formateur au séminaire vincentien préparatoire à Fortaleza, formateur au séminaire de Belem do Para, curé de la paroisse Sao Jose à Tucurui et économiste provincial de la Province de Fortaleza. Le P. Barbosa est actuellement curé de la paroisse Nossa Senhora dos Remedios à Fortaleza.

Le territoire de la Prêlature de Teffe s'étend sur 624, 675 km. Elle est divisée en quatre paroisses qui comprennent les Municipalités de Alvaraes, Caruari, Fonte Boa, Foreign Ministry, Japura, Jurua, Marazion, Teffe et Uarini. Situé au Centre-Ouest de l'Etat de Amazonas, il limite la Colombie. En 2007, la Prêlature comptait environ 243.494 habitants dont 75% catholiques.

STATISTIQUES ANNUELLES 2013 DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

MINISTÈRES

Nombre de confrères pour chaque ministère ci-dessous. Chaque confrère est compté **une seule fois**, en raison de son ministère principal, au **31 décembre 2013**.

MINISTÈRE	ÉVÊQUES	PRÊTRES	DIACRES	FRÈRES	ÉTUDIANTS
1. Missions populaires aux fidèles	3	106		2	
2. Paroisses	5	927	35	24	
3. Sanctuaires de pèlerinages		63	1	6	
4. Séminaires et formation du clergé	1	262	11	6	23
5. Missions Ad Gentes	3	160	4	6	1
6. Missions à long terme	3	116	3	1	2
7. Filles de la Charité (Directeurs, aumôniers)		89			
8. Écoles (primaires, secondaires, supérieures, professionnelles)		175	1	10	
9. Communications Sociales (publications, radio, télévision)		17		3	
10. Études spécialisées		74	6		6
11. Aumôniers (militaires, d'immigrés, d'hôpitaux, d'associations)	1	116	1	2	
12. Aumôniers (groupes laïcs vincentiens)		77	1		
13. Service direct des pauvres		48	4	9	
14. Travail manuel		3		22	
15. Administration	4	130		10	
16. Retraités, malades, convalescents	6	296		26	
17. Autres	7	133	5	12	2
18. Absence de la Congrégation		176	6	3	1
TOTAL	33	2968	78	142	35

PROVINCES	MAISONS & MEMBRES INCORPORÉS PAR PROVINCE - 2013							MEMBRES ADMIS & ASPIRANTS PAR PROVINCE - 2013								
	MAISONS	Evêques	Prêtres	Diacons	Diacons Permanents	Frères	Etudiants avec Vœux	TOTAL MEMBRES	MEMBRES ADMIS					MEMBRES DU SÉMINAIRE INTERNE		ASPIRANTS
									CS	CF	P*	DP*	TOTAL	CS	CF	
France - Paris	18		93	2		8		103	11	1			12	4	17	
France - Toulouse	7		46			5		51	1				1	1		
Hollande	1		27					27					0			
Hongrie	3		10					10					0			
Irlande	9		53					53					0		1	
Italie - Naples	11	2	46	3		1		52	7				7	2	3	
Italie - Rome	7	1	41		1	1		44	1				1			
Italie - Turin	12		58	2	2			62	2				2			
Pologne	27	2	255			3		260	15	1			16	7		
Portugal	10	1	44					45					0	1		
Slovaquie	6		33	1		4		38	4				4			
Slovénie	8	2	40			2		44	1				1		1	
SS. Cyrille et Méthode*	7	1	25	3				29	3				3		3	
OCÉANIE	6	0	41	0	0	4	0	45	19	0	0	0	19	7	0	
Australie	6		41			4		45	19				19	7	0	
TOTAL	508	33	2968	74	4	142	35	3261	496	14	2	0	512	125	2	500

CS = Candidats au Sacerdoce; CF = Candidats Frères; P*/DP* = Prêtres/Diacons Permanents venant d'un diocèse ou d'un autre Institut; * = Vice-province.

Nouvelle ordonnance financière

NORMES POUR L'ADMINISTRATION FINANCIERE DES PROVINCES DE LA CONGREGATION DE LA MISSION

Nos Constitutions (art. 148-155) et nos Statuts (art. 75-77 et 103-110) parlent longuement de l'administration des biens temporels de la Congrégation. Le Guide Pratique des Visiteurs en parle aussi très abondamment (§§ 250-257 et 321).

1. Nos règles nous demandent une grande transparence quand nous rendons compte des recettes et des dépenses de nos maisons, de nos provinces et de toute la Congrégation dans son ensemble, comme aussi quand nous rendons compte de l'état de notre patrimoine. A la lumière de tout cela, pour le bien-être de la Congrégation et à cause de certains abus qui, malheureusement, ont eu lieu, je voudrais rappeler les normes suivantes de la Congrégation :

1.1. Les économes des maisons doivent présenter un compte-rendu mensuel des recettes et des dépenses de la maison et un rapport sur l'état du patrimoine de la maison. La signature de ce compte-rendu par le supérieur sera le signe de son exactitude (Statut, 106 § 2).

1.2. L'économe provincial doit présenter, deux fois l'an, un compte-rendu des recettes et des dépenses de la Province, ainsi qu'un rapport sur l'état du patrimoine provincial. La signature de ce compte-rendu sera le signe de son exactitude (Statut, 106 § 1).

1.3. Les Confrères chargés de l'administration d'œuvres particulières, dépendant soit d'une province soit d'une maison, présenteront les registres de recettes et de dépenses, à leurs supérieurs respectifs, au temps et de la manière fixés par les Normes Provinciales (Statut, 106 § 3).

2. Afin de favoriser une bonne administration des biens temporels et de profiter de conseils financiers plus étendus, le Canon 1280 demande que chaque personne juridique ait un comité financier.

2.1. Dans cet esprit, avec le consentement des membres du Conseil Général et en accord avec l'article 107, 2° de nos Constitutions, j'édicte une ordonnance générale applicable dans toutes les provinces de la Congrégation de la Mission selon les modalités suivantes :

Il sera établi dans chaque province de la Congrégation de la Mission un Comité Financier. Il sera présidé par le Visiteur ou son délégué. Il sera composé de l'économe provincial et au moins de trois autres membres ayant des connaissances financières et législatives civiles, dont au moins un laïc de confiance compétent dans les affaires financières. Le Comité aura un rôle consultatif et peut soumettre des recommandations au Visiteur et son conseil. Les membres de ce Comité sont nommés par le Visiteur pour une période de trois ans renouvelable. Cette ordonnance entrera en vigueur six mois après la date de ce document, c'est-à-dire le 1^{er} octobre 2014.

2.2. Les compétences de ce Comité sont :

2.2.1. Préparer tous les ans un budget prévisionnel des entrées et des dépenses de la Province.

2.2.2. A la fin de chaque année fiscale, réviser et présenter au supérieur provincial pour approbation le compte des recettes et des dépenses préparé par l'économe provincial, aussi bien que l'état du patrimoine de la province, accompagné de leurs recommandations au Visiteur et à l'économe provincial.

2.2.3. Superviser la conservation, la croissance et l'administration du patrimoine de la province et faire au supérieur provincial et à l'économe provincial des recommandations à ce sujet.

2.2.4. Servir d'organisme consultatif auprès du supérieur provincial et de l'économe provincial en tout ce qui concerne les importantes démarches financières: investissement, dépenses, conservation et gestion du patrimoine de la province.

2.2.5. Servir, à la demande, comme organisme consultatif auprès du Visiteur et de l'économe provincial pour tous les problèmes économiques qu'ils voudraient lui soumettre.

Quelques provinces ont déjà des règles concernant ce sujet. Ces règles demeurent effectives, à moins qu'elles ne soient contraires à ce qui est écrit ci-dessus. Si c'est nécessaire, que ces règles soient révisées afin d'inclure ce qui est contenu dans ce document.

3. Il est recommandé que dans chaque province, au moins un confrère, appartenant peut-être au Comité Financier, soit initié par l'économe provincial au travail de l'économe provincial, de telle sorte qu'en l'absence de celui-ci : maladie ou mort soudaine, quelqu'un soit capable de poursuivre son travail.

4. Afin d'aider les Comités Financiers déjà existants ou qui sont à former dans les provinces, je sou mets, ci-joint, les grandes lignes d'un modèle qui se voudrait une illustration et non une limitation.

PROPOSITION D'UN MODÈLE DU COMITÉ FINANCIER DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

Rôle: Le Comité Financier aidera l'économiste Provincial dans sa fonction de conseiller financier du Visiteur et de son Conseil. Il vise à promouvoir une gestion prudente des ressources financières de la Province, en ayant toujours à l'esprit qu'elles sont au service des pauvres et pour le bien-être des confrères. Le Comité, à la demande du Visiteur ou de l'Économiste Provincial, cherche et leur propose la politique financière sur les sujets qui lui sont soumis.

Nominations: Les membres du Comité Financier sont nommés par le Visiteur et son Conseil sur proposition de l'Économiste Provincial. Les membres sont nommés pour trois ans renouvelables deux fois seulement. À moins que, sur recommandation de l'Économiste Provincial et pour une raison sérieuse, le supérieur Provincial et son Conseil ne jugent opportun de prolonger ce délai.

Composition: Le Comité Financier est formé d'au moins cinq membres, dont au moins un laïc de confiance, compétent dans le domaine financier. Les membres doivent être choisis de telle sorte que le Comité soit reconnu pour son savoir-faire financier, légal, immobilier ou dans la planification, comme aussi dans les valeurs vincentiennes et religieuses.

Fonctions: Voici une liste non exhaustive des fonctions du Comité Financier:

1. Aider l'Économiste Provincial

- A établir le budget annuel de la Province;
- A établir des stratégies financières afin de réaliser les futurs plans de la Province;
- A le conseiller dans l'achat, l'obtention de titres légaux, l'aliénation, la rénovation, la construction ou l'aménagement des propriétés des maisons de la province ou de la province elle-même;
- A établir le rapport de fin d'année des recettes et des dépenses de la province;
- A réviser la gestion des investissements;
- A interpréter l'audit annuel;
- A étudier les budgets des maisons et aider celles-ci dans la gestion de leur finance, quand l'Économiste Provincial le demande;
- Autres domaines...

2. Demander si nécessaire l'avis des consultants.

Fonctionnement: Le Visiteur réunit le Comité au moins deux fois l'an. Il en établit l'ordre du jour avec l'Économiste Provincial. Le Visiteur en

est le président. Il peut y inviter, selon la nécessité, des consultants ou des observateurs.

Le Comité élira un secrétaire qui garde les registres et tous les documents du Comité. Le compte-rendu de chaque réunion sera établi et distribué aux membres, au moins une semaine avant la réunion suivante. Les comptes rendus, les politiques, les documents et les actes du Comité feront partie des rapports que l'Econome Provincial présentera au Supérieur provincial et son Conseil.

G. Gregory Gay, C.M.
Supérieur Général

1 avril, 2014
Rome, Italie

Matériaux de la Commission préparatoire pour l'Assemblée Générale de 2016

LETTRE AUX VISITEURS DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

« *Vers tous ceux à qui je t'enverrai, tu iras* »
(Jer 1,7)

25 mars 2014

Cher Confrère,

La paix du Christ soit avec nous !

La 42^{ème} Assemblée Générale de la Congrégation de la Mission se tiendra à l'Université Depaul à Chicago, IL (USA) du 27 juin au 15 juillet 2016. La devise de l'AG de 2016 est « *Laissons-nous renouveler par la vitalité missionnaire de notre vocation vinctienne* ». Le Supérieur Général avec son Conseil, dans une lettre en date du 23 décembre 2013, annonçait que le thème de l'Assemblée sera :

« *La Congrégation de la Mission :
quatre cents ans de fidélité à son charisme
et la nouvelle évangélisation* ».

Nous, les membres de la Commission préparatoire, étions réunis à Rome du 10 au 14 mars 2014 pour commencer notre programme de travail. Ci-joint des documents qui vous seront utiles pour vos Assemblées Domestiques et Provinciales.

Nous avons inclus une « **Fiche de Réflexion** » pour guider vos communautés locales et votre Province dans leur préparation à l'AG de 2016. Vous remarquerez que les questions nous rappellent l'histoire de notre fondation, le travail de notre Assemblée précédente et les défis qui nous attendent au cours des six prochaines années. Votre réponse à ces questions aidera la Commission dans la planification de l'*Instrumentum Laboris* pour l'AG de 2016.

Nous avons également inclus une feuille d'instruction qui explique le processus à suivre pendant vos Assemblées Domestiques et Provinciales. Avec ces instructions, vous trouverez une prière demandant à Dieu de vous guider pendant ce processus de préparation. Merci d'inviter les Confrères de votre Province à s'en servir au cours des deux prochaines années.

Ci-joint également vous trouverez un article intitulé « Guide Pratique pour les Assemblées Provinciales ». Il vous servira dans la planification de vos Assemblées Domestiques et Provinciales.

Quelques éléments vous sont aussi fournis pour vous aider dans vos tâches habituelles :

1. « Indications pour la présentation des Postulats à l'Assemblée Générale ». Chaque Province et chaque confrère ont le droit de présenter des postulats à l'Assemblée.
2. « Certificat d'élection des délégués à l'Assemblée Générale ». Chaque Province élit des délégués à l'Assemblée conformément à la C. 139 et le S. 89 § 2.
3. « Feuille des Données des Participants à l'Assemblée Générale de 2016 ». Nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire et nous fournir une photo de chaque délégué.

Nous demandons à ce que les Assemblées Domestiques et Provinciales de votre Province soient terminées avant septembre 2015. Tous les résultats de vos échanges et discussions devront être envoyés au Secrétaire général à la Curie Généralice, avant le 30 septembre 2015. Tout le matériel devra être envoyé par courrier électronique (ag2016@cmglobal.org) sous format de Word. Ceci aidera la Commission dans son travail.

L'année 2017 marquera le 400^{ème} anniversaire de la naissance de notre charisme. Nous encourageons chaque Province à le célébrer tant au niveau local qu'au niveau provincial. Vous verrez que dans la « **Feuille de Réflexion** » nous vous avons fourni l'occasion de commencer à planifier ces événements.

Nous vous remercions pour votre collaboration. Que Dieu nous remplisse de sa lumière et de sa force afin que nous puissions continuer à être ses témoins auprès de ces gens dans de grands besoins. Puisse notre vitalité missionnaire être renouvelée par l'intercession de saint Vincent de Paul!

Vos frères en Christ,

Joseph Agostino
Coordinateur

Adam Borowski
Secrétaire

Orlando Escobar

Joaquín González Hernando

Fernando Mucavele

Robertus Wijanarko

UN GUIDE PRATIQUE POUR L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE

Joseph V. Agostino, C.M.
Province de l'Est des États-Unis

A. Introduction

Environ tous les trois ans, les confrères se réunissent pour les Assemblées provinciales (cf. C. 144.1). Lorsqu'elles sont bien organisées et dirigées, elles peuvent être des moments de grâce dans la vie d'une province, réalisant leur but: assurer et promouvoir la vie spirituelle et l'activité apostolique de la province et donc de la Congrégation (cf. C. 135). Lorsqu'elles sont réalisées inadéquatement, elles peuvent être contre-productives pour la vie communautaire qu'elles sont censées rehausser.

Une Assemblée provinciale efficace ne se fait pas toute seule. Elle exige des mois de préparation, non seulement de la part du Visiteur, mais également de la part de tous les confrères de la province. Les confrères dans leurs Assemblées domestiques, de même que tous les confrères qui se présenteront à l'Assemblée provinciale, doivent participer pleinement à cette tâche. Et les décisions prises à l'Assemblée concernant les normes et les avis au Visiteur doivent être observées ou traitées comme il se doit (cf. S. 82).

Je propose comme structure de cet article trois thèmes (*préparation, participation, et implantation*). Durant tout le processus de l'Assemblée, il est important de garder nos yeux fixés sur le cœur même de notre rassemblement: discerner comment Dieu continue de nous appeler à son service des pauvres en tant que Province et Congrégation. Comme Vincent de Paul nous l'enseignait: «Ne soyons donc pas liés à ceci ou à cela; courage! Allons où Dieu nous appelle, il sera notre pourvoyeur, n'appréhendons rien» (Répétition d'oraison du 22 août 1655).

B. Préparation

Nos Constitutions stipulent clairement le but et le cadre de ce rassemblement: «Comme il est naturel à la réunion de Confrères qui, en qualité de députés, représentent la Province, il appartient à l'Assemblée Provinciale:

1. D'établir des Normes visant au bien commun de la Province, dans les limites du Droit général et du Droit propre de la Congrégation. Ces Normes ont force de loi après leur approbation par le Supérieur Général avec le consentement de son Conseil;
2. De traiter, en tant qu'organe consultatif du Visiteur, des affaires qui peuvent concourir au bien de la Province;

3. De traiter des propositions à présenter soit à l'Assemblée Générale, soit au Supérieur Général, au nom de la Province;
4. D'élire, le cas échéant, ses députés à l'Assemblée Générale;
5. D'établir des normes pour les Assemblées Domestiques, dans le cadre du Droit général et du Droit propre de la Congrégation. Ces Normes ne requièrent pas l'approbation du Supérieur Général» (C. 143).

« Il appartient au Visiteur de convoquer l'Assemblée Provinciale et de la présider; avec le consentement de l'Assemblée elle-même, de la déclarer close; de promulguer les Normes » (C. 145). De même, le Visiteur, avec l'accord de son Conseil, fixe la date et le lieu de l'Assemblée provinciale (C. 146; S. 95). Ainsi, le Visiteur et le Conseil partagent la responsabilité primordiale d'organiser et de planifier l'Assemblée provinciale pour le plus grand bienfait de la Mission, de la vie missionnaire et communautaire des confrères.

Le Visiteur, après avoir consulté son Conseil, établit également l'ordre du jour de l'Assemblée. Lorsqu'une Assemblée provinciale est tenue pour préparer l'Assemblée générale, son thème et la plupart des sujets doivent venir du Supérieur général, de son Conseil et de la Commission préparatoire. L'efficacité du travail de l'Assemblée générale dépend largement du sérieux avec lequel les provinces s'engagent dans les tâches requises d'eux par Rome.

Lorsqu'une Assemblée provinciale est intermittente, il y a davantage de temps disponible pour la discussion sur les questions importantes pour la vitalité future. La reconfiguration, la qualité de la vie communautaire, les œuvres apostoliques, les vocations et le caractère missionnaire de la Congrégation sont quelques-uns des thèmes qu'une province pourrait choisir d'explorer pendant une Assemblée. On pourrait profiter de ce moment pour aborder la formation continue, l'enrichissement spirituel (qui serait l'occasion d'une plus grande conversion pour la Mission), la qualité de la prière, des célébrations liturgiques, et de ces moments essentiels où les confrères peuvent partager ensemble leurs espoirs et leurs difficultés de vivre notre vocation vincentienne.

Des thèmes tels qu'évoqués ci-dessus soulignent l'importance d'une Assemblée tous les trois ans. Ensemble, le Visiteur et les confrères sont responsables de la vie et de la vitalité de leur province, et ainsi de la Congrégation dans cette région. Ensemble, ils déterminent la direction dans laquelle ils veulent aller afin de répondre aux signes des temps et à l'appel de l'Église (cf. C. 2). De plus, nos Constitutions nous rappellent que cela se réalise par « la mise en commun de nos expériences et un dialogue franc et engagé où se rencontrent les diversités d'âges et de mentalités; il en résultera une maturation et une expression de tendances communes susceptibles d'orienter les décisions adoptées » (C. 37.1). et non (C. 32.1).

Chacun ou plusieurs de ces thèmes pourraient faire l'objet de Lignes d'Action d'un Projet provincial. Une Assemblée est un autre moment opportun par lequel une province peut s'engager dans un processus de planification. Lorsque des confrères travaillent ensemble dans leurs maisons de la communauté locale, ils arrivent à être davantage conscients des ministères de chacun et des défis de la province entière. Tout processus de planification doit commencer bien avant le temps de l'Assemblée. Idéalement, l'Assemblée devient alors le moment où l'esquisse du Projet provincial est présentée, les modifications faites, et le projet approuvé pour guider le travail de la province pour les quelques prochaines années.

Ainsi, comme nous pouvons le constater, la législation est seulement l'une des nombreuses facettes de ce rassemblement communautaire. Et à la lumière de notre appel à vivre dans un état de perpétuel renouveau par l'évaluation continue de nos œuvres et ministères (cf. C. 2), il est essentiel pour la province de tenir une Assemblée au moins tous les trois ans, selon nos Constitutions (cf. C. 144.1). De cette manière:

- Les confrères s'investissent davantage personnellement dans la vie et les œuvres de leur province étant donné qu'ils sont consultés et qu'ils participent aux décisions qui affectent leur vie;
- Les confrères ont une magnifique occasion de bâtir des liens les uns avec les autres et non seulement avec leur communauté locale ou le Visiteur;
- Le Visiteur a une meilleure chance de comprendre l'esprit et le cœur des confrères et de les engager avec lui dans un processus constructif de dialogue. Il gouverne ainsi en collaboration avec tous les confrères de la province et non seulement avec son Conseil;
- La consultation et le dialogue offrent une chance de gouverner sans heurt une province.

En plus de convoquer l'Assemblée provinciale, le Visiteur convoque une Commission préparatoire pour l'assister dans l'élaboration et la réalisation de ses buts. Le travail de cette commission est crucial au bon fonctionnement de l'Assemblée; la qualité de sa communication avec les confrères de la province, de même qu'avec le Visiteur, déterminera combien la bonne préparation de chacun est essentielle pour leur pleine participation à cet événement. Nos Statuts nous le rappellent: « Avant et pendant l'Assemblée, on doit faciliter le libre échange des informations sur les affaires à traiter et sur les qualités des Confrères susceptibles d'être élus » (S. 84).

1. L'ordre du jour de la Commission préparatoire

Personne n'aime passer énormément de temps sur les mécanismes sous-jacents à une Assemblée, car cela enlève un temps précieux sur le travail ponctuel des confrères durant l'Assemblée. Cela peut également causer des tensions dans un groupe lesquelles ne mènent nullement à la créativité. Si la Commission préparatoire a bien fait son travail, la session d'ouverture de l'Assemblée se déroulera rapidement et harmonieusement. Parmi les tâches à réaliser au début de l'Assemblée :

- a) La convocation de l'Assemblée par le Visiteur;
- b) La présentation de la Commission préparatoire;
- c) La présentation par le coordinateur de la Commission préparatoire du modérateur de l'Assemblée (nommé par la Commission préparatoire et mandaté par le Visiteur). Le modérateur est le plus souvent un CM de la province ou d'une autre province. Ce rôle est essentiel pour le succès d'une Assemblée. Sans créer une description de tâche, les responsabilités d'un modérateur incluent, mais ne se limitent pas à :
 - i. Expliquer le processus de l'Assemblée aux délégués et s'assurer que le Directoire est compris;
 - ii. Maintenir le rythme et la cadence de l'Assemblée, la gardant centrée sur la tâche et sur l'horaire;
 - iii. Maintenir l'ordre durant les rencontres avec l'assistance du spécialiste des procédures et le chronométreur. Le modérateur garantit qu'aucune personne ou groupe ne domine l'Assemblée afin que chacun ait la chance de parler et de se faire entendre;
 - iv. Savoir quand et comment étendre le temps alloué pour un sujet de discussion, de passer d'une discussion à un vote, ou simplement de passer au sujet suivant;
 - v. et par-dessus tout demeurer aussi impartial que possible (même neutre) quel que soit le postulat présenté ou le sujet discuté.
- d) Un appel des délégués par le modérateur;
- e) La nomination et l'élection d'un secrétaire. Dans mon expérience, il est préférable que la Commission préparatoire ait déjà envisagé un candidat potentiel pour ce rôle, un confrère qui a déjà accepté d'entreprendre la tâche. Ce confrère est nommé depuis l'Assemblée par un membre de la Commission préparatoire. Habituellement, peu de personnes souhaitent accomplir cette tâche et sont capables de la faire correctement, et la personne nommée est souvent acceptée d'emblée par l'Assemblée. C'est également une bonne pratique d'avoir un seul secrétaire durant toute l'Assemblée. Ceci garantit à la fois la consistance et la qualité des procès-verbaux qui seront soumis.

- f) La présentation par le modérateur du spécialiste des procédures (nommé également par la Commission préparatoire et mandaté par le Visiteur). Il a la tâche importante d'assister le modérateur de l'Assemblée pour le bon déroulement du rassemblement. Son rôle est d'aider les confrères à suivre le Directoire qu'ils approuveront, en sachant être à la fois souple et direct, selon les circonstances.
- g) La présentation par le modérateur du chronométreur (nommé aussi par la Commission préparatoire et mandaté par le Visiteur). Il assiste le modérateur et le spécialiste des procédures pour le bon déroulement de l'Assemblée. En minutant les interventions des confrères (pas plus de deux minutes habituellement, sans une seconde intervention avant que tous ceux qui ont demandé la parole n'aient parlé), il aide à garantir que toutes les voix soient entendues.
- h) La présentation des règles et procédures proposées (le Directoire) pour l'Assemblée. Lorsque celles-ci sont établies simplement et clairement par la Commission préparatoire et présentées aux délégués bien à l'avance, elles sont assez facilement acceptées par l'Assemblée. Un vote de l'Assemblée provinciale sur le Directoire est exécutoire (S. 101). Nous avons observé qu'une version simplifiée de *Robert's Rules of Order* fonctionnait bien pour nous dans la Province de l'Est et permettait à la fois la discipline et la discussion libre qui constituent une Assemblée réussie. J'ai inclus (à la fin de cet article), le directoire d'une Assemblée provinciale de 2013 comme exemple de formulation. Bien sûr, ce n'est pas la seule façon de formuler un directoire.

La Commission préparatoire a aussi la responsabilité de nommer et de coordonner d'autres confrères qui verront à divers aspects de l'Assemblée: le comptage des votes (habituellement les deux plus jeunes confrères de l'Assemblée qui travaillent avec le secrétaire élu), les petits groupes de facilitateurs et les secrétaires de table (si cela est nécessaire), les présidents et les prédicateurs des célébrations eucharistiques, etc. Enfin, la Commission préparatoire fixe le calendrier et l'ordre du jour pour le travail des confrères dans les Assemblées domestiques pour se préparer à l'Assemblée générale.

2. L'Assemblée domestique

L'Article 147 des Constitutions stipule: «§ 1. L'Assemblée Domestique est convoquée et tenue par le Supérieur de la Maison, ou par l'Assistant qui le remplace dans la totalité de sa charge. Cette Assemblée a pour objet de préparer l'Assemblée Provinciale. § 2. Doivent être convoqués à l'Assemblée Domestique tous ceux qui ont une voix

active. § 3. Il appartient à l'Assemblée Domestique d'étudier les propositions que la Maison voudrait soumettre à l'Assemblée Provinciale, ainsi que les sujets à débattre proposés par la Commission Préparatoire à l'Assemblée Provinciale. Elle délibère sur ces diverses propositions ».

C'est dans la communauté locale que chaque confrère a l'occasion de s'engager dans le processus de l'Assemblée. Ordinairement, plus d'une session est requise pour réaliser le travail envoyé par la Commission préparatoire. Il est très important que l'Assemblée domestique soit bien planifiée :

- Que le calendrier et l'ordre du jour de l'Assemblée soient publiés à l'avance ;
- Que les confrères aient la documentation pour les sessions et amplement de temps pour les préparer ;
- Qu'un secrétaire de la maison soit mandaté pour rédiger les procès-verbaux qui doivent être envoyés à la Commission préparatoire ;
- et que les sessions soient fixées, autant que possible, pour que chaque confrère de la maison puisse y participer.

Une révision des normes provinciales est souvent mise à l'ordre du jour de ces Assemblées. Il est important que la voix de chaque confrère soit entendue, à la fois pour la révision des normes et la proposition de postulats à l'Assemblée provinciale. Créer une atmosphère cordiale pour ces discussions est la responsabilité du supérieur local et de chaque confrère de la maison.

Les Assemblées domestiques fournissent aussi l'occasion pour les confrères de parler de sujets qui ont le plus grand impact sur les vocations.

- a) Lorsqu'une province explore une demande de reconfiguration, ces Assemblées locales deviennent l'occasion pour les confrères d'exprimer librement leurs espoirs et leurs craintes, leur soutien et leur résistance au changement proposé. C'est à l'échelon local que les confrères commenceront à comprendre quelles répercussions aura la reconfiguration sur leur vie personnelle et leur ministère. C'est également là qu'ils commenceront à vivre l'expérience de sa nécessité pour le bienfait qui résultera de la création d'une nouvelle entité. Plus important encore, l'Assemblée domestique peut faire réaliser le fait que les confrères seront ensemble pour plus d'efficacité dans leur service des pauvres.
- b) Il est à espérer que l'Assemblée provinciale allouera du temps pour la formation continue sur un thème d'importance pour la vie de la province. L'Assemblée domestique permet aux confrères de refaire le plein d'énergie, afin que l'élan donné par l'Assemblée

provinciale puisse avoir le meilleur impact possible sur la vie de la province.

Lorsqu'elle est bien exécutée, l'Assemblée domestique met la table pour le travail de l'Assemblée provinciale. La Commission préparatoire a la responsabilité de communiquer les résultats des Assemblées aux confrères afin qu'ils puissent tous bénéficier de la sagesse de chaque maison locale.

C. Participation

Les Constitutions (146) et les Statuts (97-100) font état de nos règles concernant les délégués à l'Assemblée provinciale. Dans tous les cas, la participation du plus grand nombre possible de confrères dans le travail de l'Assemblée devrait être grandement encouragée par le Visiteur. Devant cet appel de nos Constitutions, et étant donné la réalité de la taille de la plupart de nos provinces, il y a peu de raisons pour lesquelles chaque confrère de la province ne pourrait être invité à participer à une Assemblée.

Sans doute, l'Article 146 fait-il mention de ceux qui devraient participer en vertu de leur office. Cependant, cela laisse clairement place à la discrétion de chaque province pour choisir des délégués à l'Assemblée provinciale. Devant cette question, la Province de l'Est a étudié la Norme 17 ci-dessous pour garantir d'inclure le plus grand nombre possible de confrères :

17. Membres de l'Assemblée provinciale :

- a) *Les membres de l'Assemblée provinciale sont constitués de la manière suivante :*
 1. *Tous les membres incorporés sont invités à participer, avec le droit de vote, à condition qu'ils soient présents depuis le début et durant toute l'Assemblée.*
 2. *Le supérieur provincial, les consultants provinciaux, et le trésorier provincial sont des membres ex-officio de l'Assemblée.*
 3. *Chaque maison doit s'assurer qu'au moins un membre de la maison participe à l'Assemblée. Si cela n'est pas faisable pour les membres d'une maison, le supérieur peut demander une exemption à l'échelon provincial.*

De plus, tout confrère qui souhaite participer à l'Assemblée (même s'il ne peut rester pour toute la durée) est le bienvenu. Bien qu'il ne puisse exercer son droit de vote, il est invité à prendre la parole durant l'Assemblée s'il le désire.

Si une telle norme n'est pas faisable dans le contexte d'une province particulière, il est important que la province trouve une manière de

garantir que tous ses membres sont bien représentés : les jeunes et les aînés, les frères et les prêtres, les ministères de la province, etc.

Au moins un mois d'avance, tous les délégués devraient recevoir une copie de tous les documents pour le rassemblement. Ceux-ci doivent inclure, mais ne sont pas restreints à ce qui suit :

- L'ordre du jour de l'Assemblée ;
- Une liste des délégués et Visiteurs ;
- Les règles et procédure proposées (le Directoire) ;
- Les normes provinciales, de même que les postulats proposés, les avis au Visiteur, et les commentaires des confrères, et
- Les documents nécessaires au travail de l'Assemblée et/ou de la formation continue.

Plusieurs provinces traitent des postulats dans toutes leurs Assemblées. Une tâche majeure de la Commission préparatoire est de recueillir et d'organiser tout le matériel. Une fonction nécessaire de la Commission préparatoire est de bien vérifier tout ce que soumettent les maisons. L'approbation par une communauté locale ne garantit pas que la recommandation de la maison tombe sous la catégorie « postulat » ou « avis au provincial ».

À moins que cela soit noté autrement, le postulat compilé par la Commission préparatoire pourrait avoir été proposé par les maisons. Il ne requiert pas un appui de l'auditoire de l'Assemblée. La Commission préparatoire doit clairement citer la préférence à l'effet que chaque confrère doit soumettre son postulat par le biais de sa maison locale. Et si la maison vote non, ce postulat ne va pas plus loin.

La Commission préparatoire désigne les postulats sous l'une des catégories suivantes. Un délégué peut vouloir reconsidérer l'action de la Commission et proposer une nouvelle désignation. Cette motion peut être débattue et requiert une simple majorité.

NORME : une norme est une règle générale qui devient exécutoire dans la Province après un vote positif par l'Assemblée et l'approbation du Supérieur général.

AVIS AU VISITEUR : ceci est voté par l'Assemblée.

COMMENTAIRES : les commentaires sont imprimés dans la compilation des postulats pour le bénéfice du Visiteur et de l'Assemblée, mais ils ne sont pas débattus ni votés.

La distinction est faite selon les prescriptions de nos Constitutions (143) et Statuts (91).

Chaque confrère a le droit de soumettre un postulat à l'auditoire de l'Assemblée. Le modérateur doit s'assurer qu'il est écrit de manière correcte et présenté adéquatement avec les détails nécessaires.

Les postulats proposés par un confrère individuel requièrent un appui avant d'être considéré. Ils ne doivent pas être traités avant les postulats ou les avis au Visiteur qui proviennent des Assemblées domestiques.

Quelques provinces ont choisi de saisir l'occasion d'une Assemblée provinciale pour tenir l'élection d'un nouveau Visiteur. Il y a à la fois des arguments pour et des arguments contre une telle procédure. Ceux qui sont en faveur pourront argumenter que la province entière, étant présente à l'Assemblée provinciale, le moment est opportun pour permettre à chacun de participer au processus de l'élection. Une élection marquerait le but de l'Assemblée et donnerait davantage de raisons de la convoquer.

Cependant, les opposants peuvent argumenter que le pouvoir et l'autorité d'une Assemblée provinciale sont très différents d'une Assemblée générale. Le danger d'une élection à ce moment-là pourrait dégénérer en un concours de popularité ou une lutte de pouvoir entre des factions ou clans d'une province. Le temps manquerait alors pour un discernement adéquat sur les qualités des candidats, ce qui soulèverait la question du culte de la personnalité. Une élection à ce moment-là pourrait contrecarrer indûment le Supérieur général et son Conseil dans la confirmation et le mandat d'un Visiteur (cf. C. 124; S. 68).

Devant ces inquiétudes, si une province choisit d'élire un Visiteur à son Assemblée, elle devrait considérer soigneusement ce qui suit :

1. Que l'élection prenne place à la fin de l'Assemblée et seulement comme la conclusion d'un processus qui a commencé plusieurs mois avant le début du rassemblement ;
2. Que l'Assemblée elle-même permette un temps suffisant pour le discernement et la prière avant de procéder à l'élection ;
3. Que le processus utilisé soit clairement indiqué au Conseil général avant de commencer ;
4. et que les confrères soient clairs à l'effet qu'un nouveau Visiteur n'a pas été nommé jusqu'à ce qu'il soit confirmé par le Supérieur général et son Conseil.

Une province serait bien servie si la Commission préparatoire devenait le Comité de pilotage de l'Assemblée. J'aimerais offrir quelques raisons pour cette recommandation :

- a) Au cours du processus de l'Assemblée, plusieurs détails surviennent et auxquels il faut faire face. Les membres de la Commission sont les mieux préparés pour anticiper ce qui est nécessaire à son déroulement harmonieux ;
- b) La Commission demeure dans l'environnement de l'Assemblée lorsqu'elle est convoquée. C'est la fonction du modérateur, du spécialiste des procédures, et du chronométrateur de diriger le travail de l'Assemblée ;

- c) Dans le déroulement de l'Assemblée, le vide sera difficile à combler si ceux qui ont construit la méthodologie ne peuvent participer à son exécution;
- d) Les règles d'une Assemblée provinciale ne sont pas les mêmes que celles de l'Assemblée générale.

Certains vont sans doute argumenter le contraire. En voici les raisons :

- a) Le danger est de mettre trop de contrôle entre les mains d'un petit nombre de personnes, permettant ainsi à l'Assemblée de prendre une tournure que les confrères n'auraient pas désiré;
- b) Il est bon de faire participer plusieurs personnes dans plusieurs étapes du processus afin que les confrères se sentent engagés dans le travail de la province;
- c) Il y a le danger qu'un Visiteur ou un groupe de confrères essaient de manipuler le travail de l'Assemblée de manière à ce qu'il ne soit pas vraiment représentatif de la volonté de la province entière.

S'il y a une hésitation à demander à la Commission préparatoire de servir dans ce double rôle, une solution possible pour les confrères serait, à l'ouverture de l'Assemblée, d'élire un ou deux confrères additionnels pour servir sur le Comité de pilotage. Ceci pourrait également se faire par l'approbation du spécialiste des procédures et du chronométrateur qui, de par leur rôle, font partie de la gestion d'une Assemblée. Ce qui suit est un nombre de recommandations que la Commission préparatoire/Comité de pilotage, de même qu'un Visiteur, pourraient vouloir considérer dans le déroulement pratique d'une Assemblée.

1. Réaliser le travail nécessaire de manière à créer l'espace approprié pour les confrères durant l'Assemblée. Lorsque cela est possible, les lieux pour la prière, le travail en petits et grands groupes, les repas, les moments de détente, doivent être distincts et aménagés de façon à créer une bonne ambiance pour leur déroulement dans ces espaces.
2. Utiliser diverses méthodes de discussion au cours de l'Assemblée. Une bonne dynamique des petits et grands groupes, de même que les rapports et autres présentations, devront satisfaire les besoins de la majorité des confrères.
3. L'Assemblée provinciale est consultative pour le Visiteur. Le Visiteur et son Conseil doivent permettre aux délégués d'exprimer librement leur opinion sans dominer l'auditoire de l'Assemblée. C'est un moment privilégié lorsqu'une autorité provinciale a l'occasion d'écouter la voix de ses confrères.

4. Permettre assez de temps dans l'horaire pour des discussions en profondeur sur les questions d'importance majeure pour une province. La Congrégation n'est pas bien servie lorsque des questions majeures telles que la reconfiguration ou l'activité apostolique ne sont pas débattues adéquatement pendant une Assemblée. Ces dialogues doivent incorporer une multiplicité de méthodes qui résulteront en des résolutions concrètes.

Tous les six ans, l'Assemblée provinciale élit des délégués et substitués à l'Assemblée générale (C. 143, 4; S. 102). Ces confrères sont choisis pour une tâche très importante au nom de toute la Congrégation. Aussi, les membres de l'Assemblée provinciale doivent pouvoir discerner avec soin les qualités des hommes qu'ils vont élire. Les délégués de l'Assemblée générale doivent être imbus du caractère missionnaire de la communauté, être capables de percevoir la nature internationale de la Congrégation, au-delà des réalités d'une province particulière.

Ils sont des serviteurs des pauvres qui ont une compréhension claire des besoins des personnes vivant dans la pauvreté dans le monde d'aujourd'hui. Les délégués élus doivent collaborer et être capables de travailler au cours de l'Assemblée générale avec leurs confrères dans un environnement multiculturel et multilingue. Ils connaissent et vivent notre charisme vincentien. Ils doivent être remplis de vigueur pour satisfaire aux demandes d'une Assemblée générale. Leur élection, il va sans dire, n'est ni un concours de popularité ni une récompense pour les services rendus. Les délégués de l'Assemblée générale sont des voix prophétiques pour l'avenir de la mission confiée à la Congrégation par saint Vincent et l'Église.

Malheureusement, trop d'Assemblées semblent se passer comme dans un vacuum. Rarement, les décisions d'une Assemblée précédente sont-elles prises en considération pendant l'Assemblée en cours. Ceci peut conduire au sentiment de plusieurs confrères que les Assemblées sont une perte de temps et d'argent, et qu'elles demeurent sans résultats tangibles. Face à ce sentiment, un certain nombre de correctifs peuvent être mis en place.

- Comme premier point à l'ordre du jour, le Visiteur peut présenter les décisions de l'Assemblée précédente et rendre compte de la manière qu'elles ont été implantées.
- Comme dernier point à l'ordre du jour, on devrait demander aux confrères d'évaluer l'Assemblée afin de bâtir sur les forces constructives et de corriger les faiblesses. Cette évaluation est le dernier document que la Commission préparatoire/Comité de pilotage devrait préparer pour le Visiteur et son Conseil et le premier document que la prochaine Commission préparatoire devrait recevoir en commençant son mandat.

Avec l'approbation des délégués, le Visiteur déclare l'Assemblée provinciale close (C. 125, 7) et commence son travail de promulgation des normes (C. 145).

D. Implantation

À la clôture de l'Assemblée, le Comité de pilotage devient le Comité d'évaluation (boucler). Il collige les résultats de l'évaluation des délégués de l'Assemblée et il les soumet au Visiteur avec les procès-verbaux du secrétaire de l'Assemblée, les Postulats approuvés et les Avis au Visiteur.

Après la clôture de l'Assemblée, le Visiteur étudie avec le Conseil les avis qu'il a reçus de même que les autres recommandations qu'il pourrait avoir eues au cours du rassemblement. Le Visiteur a la responsabilité de rapporter à la Province les résultats de cette étude.

Le Visiteur fait parvenir les normes de l'Assemblée au Supérieur général, qui doit communiquer une décision à l'intérieur des deux mois qui suivront (S. 96). Le *Guide Pratique du Visiteur* recommande : « Pour faciliter la tâche du Supérieur Général et du Conseil, il convient que le Visiteur envoie un écrit où il expose clairement le texte de la norme antérieure et, en face, le texte nouveau ou les modifications du texte antérieur, même minimes. Si en plus des normes, on envoie au Supérieur Général, pour information, tout ce qui a été fait par l'Assemblée, on le mettra à part des normes » (Paragraphe 220).

Le Visiteur doit respecter les Normes approuvées par le Supérieur général, tel que stipulé dans le Droit universel et le Droit particulier (cf. S. 94). Les Normes demeurent effectives jusqu'à ce qu'elles soient révoquées par une prochaine Assemblée provinciale.

E. Conclusion

Les Assemblées, qu'elles soient domestiques, provinciales ou générales, exigent beaucoup de travail de nombreux confrères. Par leurs efforts de collaboration, dans une atmosphère de liberté et d'échange créatif, la vie de la Congrégation se fortifie et se renouvelle.

Le plus grand fruit d'une Assemblée consiste à raviver le zèle missionnaire des confrères. « Ayons donc ce désir continu, que le règne de Dieu s'étende; et cette affection, d'y travailler de tout notre pouvoir, afin qu'ayant procuré le Royaume de Dieu sur la terre, nous allions jouir de lui dans le ciel. Ayons cette lampe toujours allumée dans nos cœurs » (Saint Vincent, *Sur la recherche du Royaume de Dieu*, 21 février 1659).

En ces temps où la reconfiguration est un thème important pour une grande partie de la Congrégation, une Assemblée peut être un outil puissant pour aller de l'avant afin de satisfaire les besoins des pauvres

et de l'Église d'aujourd'hui. Vincent de Paul nous rappelle que nous sommes loin de la « forme finale » que prendra notre Congrégation. Rassemblés dans la prière, le discernement et le dialogue, les confrères peuvent entendre et répondre plus facilement aux invitations de l'Esprit qui nous appelle toujours à une créativité nouvelle dans la proclamation de l'Évangile aux pauvres. Pussions-nous toujours demeurer fidèles à la mission prophétique qui nous a été confiée par notre Fondateur.

Mai, 2014

**UN DIRECTOIRE POSSIBLE
POUR LE DÉROULEMENT D'UNE ASSEMBLÉE PROVINCIALE
NOTES D'UNE ASSEMBLÉE PROVINCIALE RÉCENTE**

La Responsabilité d'un Délégué :

1. Être présent pendant toute l'Assemblée, du début _____ jusqu'à la fin, le _____;
2. Participer à toutes les discussions et à tout le processus de l'Assemblée;
3. Voter sur toutes les matières qui seront présentées à la considération de l'Assemblée.

La Responsabilité du Participant :

1. Être présent le plus possible toute la durée de l'Assemblée;
2. Participer à toutes les discussions et au processus de l'Assemblée;
3. Un participant n'a pas le droit de vote.

Ce qui doit être voté à l'Assemblée

Règles et procédures proposées :

1. Chacun des confrères présents peut s'exprimer sur les propositions. Les participants ne sont pas obligés d'attendre que tous les délégués aient eu l'occasion de parler avant de prendre la parole.
2. Il y a une limite de deux minutes par confrère.
3. Personne ne peut parler deux fois avant que les autres qui veulent s'exprimer n'aient eu l'occasion de le faire.
4. Le Comité de pilotage peut poser des limites au débat. Tout délégué peut demander une extension du débat. Un appui est requis. La motion n'est pas discutable et elle requiert une simple majorité.
5. Seuls les délégués ont droit de vote. Les délégués incluent ceux qui ont été élus et tous les membres incorporés qui ont notifié au Visiteur qu'ils seraient présents du début à la fin de l'Assemblée.
6. Le vote sur les postulats prend place selon l'ordre suggéré par la Commission préparatoire, tel qu'approuvé ou révisé par elle.
7. Si un amendement est proposé, tout débat sera dirigé sur l'amendement jusqu'à ce qu'il soit résolu.
8. Le vote se fait à main levée. Si la décision de l'Assemblée est suffisamment claire par un vote à main levée, les votes ne seront pas comptés à moins qu'un délégué en fasse la demande.
9. Une « simple majorité » signifie que plus de la moitié des voix ont répondu « oui » ou « non ». Les votes invalides et les abstentions ne

sont pas comptés. S'il y a un nombre égal de « oui » et de « non », la motion tombe.

10. Une « majorité des deux-tiers » signifie que plus des deux-tiers des voix valides ont répondu « oui » ou « non ». Les votes invalides et les abstentions ne sont pas comptés. S'il y a exactement deux-tiers, la motion est acceptée.
11. Une « majorité absolue » signifie qu'on a obtenu plus de la moitié du nombre des votes valides.

Types de postulats

À moins qu'il n'ait été noté autrement, les postulats compilés par la Commission préparatoire auront d'abord été proposés par les maisons. Ils n'ont pas à être appuyés. Les postulats déjà proposés par les confrères individuels doivent recevoir un appui avant d'être considérés.

La Commission préparatoire désigne les postulats sous l'une des catégories suivantes. Un délégué peut vouloir reconsidérer l'action de ce Comité et proposer une nouvelle désignation. Cette motion peut être débattue et requiert une simple majorité.

NORME : une norme est une règle générale qui devient exécutoire dans la Province après un vote positif de l'Assemblée et l'approbation par le Supérieur général.

AVIS AU VISITEUR : ceci est voté par l'Assemblée.

COMMENTAIRES : les commentaires sont imprimés dans la compilation des postulats pour le bénéfice du Visiteur et de l'Assemblée, mais ils ne sont pas débattus ni votés.

La distinction est faite d'après les prescriptions de nos Constitutions (143) et Statuts (91). Les normes sont des « règles générales applicables à tous les cas décrits par elles ». L'Assemblée est consultative pour le Visiteur dans les matières qui lui sont réservées par la loi ou « par son pouvoir exécutif nécessaire à l'exercice de sa fonction ».

Règles de procédure

Les règles du débat, du vote et des procédures sont annoncées au début de l'Assemblée provinciale. Elles peuvent être discutées et amendées. Elles sont promulguées par une simple majorité. Une fois promulguée, elles peuvent être suspendues par une majorité des deux-tiers. Lorsque des motions sont proposées par une maison ou un comité, elles n'ont pas besoin d'être appuyées. Lorsqu'elles sont introduites par un simple confrère, elles doivent être appuyées. Les postulats proposés par un seul confrère de la Commission préparatoire doivent être mentionnés comme tel dans le matériel de l'Assemblée.

Autres motions, par ordre de préséance :

Motion	Discutable ou non?	De quelle manière?
Soulever un point d'ordre	– non discutable	– président reconnaît
Diviser la motion	– non discutable	– simple majorité
Suspendre les règles	– non discutable	– majorité des deux-tiers
Reconsidérer une action prise	– discutable	– simple majorité
Présentation par la table	– non discutable	– simple majorité
Terminer le débat	– non discutable	– majorité des deux-tiers
Étendre le débat	– non discutable	– simple majorité
Référer au comité	– discutable	– simple majorité
Demander l'amendement	– discutable	– simple majorité

Types de législation

NORMES – L'Assemblée provinciale peut « établir des Normes visant au bien commun de la Province, dans les limites du Droit général et du Droit propre de la Congrégation. Ces Normes ont force de loi après leur approbation par le Supérieur Général avec le consentement de son Conseil » (C. 143.1). « Ces Normes demeurent en vigueur jusqu'à leur révocation par une Assemblée Provinciale ultérieure ou par le Supérieur Général » (S. 94). et non (S. 91).

ORDONNANCES – Il appartient au Visiteur, « d'édicter des Ordonnances pour le bien de la Province, avec le consentement de son Conseil » (C.125.2). « Les Ordonnances du Visiteur restent en vigueur jusqu'à la prochaine Assemblée Provinciale, à moins que le Visiteur lui-même ou son successeur n'en aient décidé autrement » (S. 71).

PROJET PROVINCIAL – Il appartient au Visiteur « d'établir un Projet Provincial, conformément aux Normes Provinciales et avec le consentement de son Conseil » (S. 69.1). Une action de l'Assemblée à cet effet est un « avis au Visiteur ».

Assemblée générale 2016
« FICHE DE RÉFLEXION »
POUR LES ASSEMBLÉES DOMESTIQUE ET PROVINCIALE

La Congrégation de la Mission :
quatre cents ans de fidélité à son charisme
et la nouvelle évangélisation

« Vers tous ceux à qui je t'enverrai, tu iras »

(Jer 1, 7)

I. 400 ans comme Congrégation nous permettent de nous souvenir de notre histoire

« Dieu est celui qui nous appelle et qui, de toute éternité, nous a destinés à être missionnaires, puisqu'il ne nous a pas donné de naître cent ans plus tôt ou plus tard » (SV XI, 98 Conférence du 29/10/1638).

« Vous n'avez pas seulement à vous souvenir d'une histoire glorieuse et à la raconter, mais vous avez aussi une grande histoire qui reste à accomplir ! Regardez vers le futur, où l'Esprit vous envoie pour faire encore plus de choses » (Vita consecrata, 110).

1. Partager avec les confrères votre expérience dans la Congrégation (origines, moments cruciaux, joies, chagrins, etc.).
2. La Congrégation de la Mission est appelée à suivre le Christ, l'évangéliste des pauvres. Quand nous regardons notre vie vintennienne :
 - 2.1. au niveau local :
 - 2.1.1. comment pouvons-nous manifester ce charisme ?
 - 2.1.2. comment ne le manifestons-nous pas ?
 - 2.2. au niveau provincial :
 - 2.2.1. comment pouvons-nous manifester ce charisme ?
 - 2.2.2. comment ne le manifestons-nous pas ?
 - 2.3. au niveau de la Congrégation :
 - 2.3.1. comment pouvons-nous manifester ce charisme ?
 - 2.3.2. comment ne le manifestons-nous pas ?
3. Quelles recommandations faites-vous pour la célébration du 400^e anniversaire de notre fondation :
 - 3.1. au niveau local ?
 - 3.2. au niveau provincial ?

II. 400 ans comme Congrégation nous invitent à renouveler notre vitalité missionnaire vincentienne

«*La communauté vincentienne est donc organisée pour préparer son activité apostolique, l'encourager et l'aider continuellement. De cette façon, les membres, individuellement et collectivement, devraient s'efforcer de remplir leur mission commune dans un esprit sincère de renouvellement dans l'union fraternelle*» (C. 19).

Communauté et mission

4. De quelle manière la vie communautaire dans votre province soutient-elle le missionnaire vincentien dans la vitalité de son apostolat ?
 - 4.1. Comment ne le fait-elle pas ?
5. De quelle manière la vie communautaire est-elle un soutien dans votre apostolat ?
 - 5.1. Comment ne l'est-elle pas ?

Les lignes d'action de l'Assemblée générale 2010

En 2010, les membres de la Congrégation de la Mission ont décidé de développer les lignes d'action suivantes :

- *La formation (initiale et continue)*
- *La reconfiguration*
- *Le dialogue avec les pauvres et avec la Famille Vincentienne*
- *La créativité dans nos ministères*
- *La méthodologie du changement systémique*

6. Comment les lignes d'action nous ont-elles aidés à renouveler l'esprit missionnaire vincentien de notre province ?
7. Quels sont les éléments mentionnés dans les lignes d'action que nous avons besoin de continuer à développer au cours des 6 prochaines années pour la croissance continue de notre Congrégation ?

III. 400 ans comme Congrégation nous invitent à découvrir les possibilités et les défis pour la nouvelle évangélisation

«*Nous devons nous laisser évangéliser par les pauvres. La nouvelle évangélisation est une invitation à reconnaître la puissance salvatrice du travail dans leur vie et à les mettre au centre de notre marche en Église*» (*Evangelii Gaudium*, 198).

8. «*Nous sommes tous appelés à prendre part à ce nouvel élan missionnaire 'pour aller de l'avant'. Chaque chrétien et chaque communauté doivent discerner le chemin que le Seigneur leur indique*»

- (*Evangelii Gaudium*, 20). Aujourd'hui, après 400 ans, quelles sont les cinq contributions spécifiques que la Congrégation devrait offrir pour la nouvelle évangélisation ?
9. Le Pape François nous invite à être « *des évangélistes remplis de l'Esprit* » (*Evangelii Gaudium*, 259).
- 9.1. Quels sont les aspects de notre spiritualité vincentienne qui devraient être renforcés aujourd'hui ?
- 9.2. Comment rendre plus dynamiques les ministères de la prédication et de la réconciliation dans nos vies et nos apostolats Vincentiens ?
10. Que devrions-nous faire pour aider à la formation :
- 10.1. Du clergé ?
- 10.2. Des laïcs ?
11. « *Notre Père veut entendre le cri des pauvres* » (*Evangelii Gaudium*, 187). Comment le cri des pauvres résonne-t-il en nous et sur nous ?
12. « *Chacun d'entre nous est sollicité pour répondre à un appel afin de sortir de sa propre zone de confort pour atteindre toutes les 'périphéries' qui ont besoin de la lumière de l'Évangile* » (*Evangelii Gaudium*, 20).
- 12.1. Où sont les périphéries dans lesquelles votre province est présente ?
- 12.2. Vers quelles périphéries votre province doit-elle se déplacer ?
- 12.3. Vers quelles les périphéries la Congrégation devrait-elle aller ?
13. « *La Congrégation de la Mission... doit prendre soin d'ouvrir de nouvelles voies et d'utiliser de nouveaux moyens adaptés aux circonstances de temps et de lieu* » (C. 2). En outre, la nouvelle évangélisation nous rappelle que l'Église et la Congrégation sont internationales et multiculturelles, qu'elles sont appelées à travailler dans un esprit de collaboration et de solidarité.
- 13.1. En ce qui concerne la collaboration (au plan personnel et sur le plan des projets) et la solidarité (ressources économiques) :
- 13.1.1. Que fait votre communauté locale ?
- 13.1.2. Que fait votre province ?
- 13.1.3. Que peut faire de plus votre province ?
- 13.2. En ce qui concerne le caractère multiculturel et international de la Congrégation :
- 13.2.1. Quels sont les défis pour votre communauté locale ?
- 13.2.2. Quels sont les défis pour votre province ?
- 13.2.3. Quels sont les défis pour la Congrégation ?

- 13.2.4. Que devraient faire le Supérieur général et son Conseil pour promouvoir les missions internationales comme un moyen de renforcer notre vocation missionnaire internationale?
14. Quelles autres suggestions aimeriez-vous faire à votre Province et à la Congrégation pour qu'elles soient examinées au cours des 6 prochaines années?

Les Assemblées Domestiques et Provinciales: Instructions pour la réflexion

Avant les Assemblées Domestiques:

La Commission Préparatoire recommande à la communauté locale de faire une récollection en commun avant de commencer son travail. Nous proposons ce qui suit afin de guider la prière:

Exode 3, 7-10

Conférence de S. Vincent (SV. XI, 98)

Constitutions articles 2 & 19

Vita Consecrata, n. 110

Evangelii Gaudium nn. 20; 187; 198; 259.

Veillez terminer votre réflexion par la récitation de la « Prière pour le Temps des Assemblées ».

Les Assemblées Domestiques:

La Commission Préparatoire recommande à chaque communauté locale de prendre autant de temps qu'il faut pour répondre aux questions posées en vue des Assemblées Provinciale et Générale.

Chaque confrère doit apporter avec lui une copie des « Lignes d'Action » de l'Assemblée Générale de 2010, afin de répondre aux questions 6 et 7. La question n. 1 est à discuter seulement dans les communautés locales. Le résultat de la discussion ne doit être envoyé ni à l'Assemblée Provinciale, ni à l'Assemblée Générale.

Nous demandons qu'un résumé des réponses aux autres questions soit envoyé par la Communauté locale à la Commission Préparatoire Provinciale, afin qu'elles soient discutées à l'Assemblée Provinciale. Chaque Maison peut soumettre à l'Assemblée Générale des postulats qui seront d'abord étudiés à l'Assemblée Provinciale.

L'Assemblée Provinciale :

La Commission Préparatoire demande que chaque province envoie à la Curie Généralice à Rome la synthèse des toutes les réponses, sauf celles du n. 3 qui sont adressées à la Province. Nous demandons que ces réponses soient les plus concrètes et les plus pratiques possible, de telle sorte que nous puissions formuler pour l'avenir des objectifs réalisables. Par ailleurs nous demandons que chaque Province soumette à l'Assemblée Générale de 2016 tous les postulats qu'elle a approuvés.

Veillez envoyer ces réponses à la Curie (ag2016@cmglobal.org) **avant le 30 septembre 2015.**

PRIÈRE POUR LE TEMPS DES ASSEMBLÉES

O Dieu, Père Miséricordieux,
qui as envoyé ton Fils comme Sauveur du monde,
tu nous as choisis pour annoncer l'Évangile aux pauvres,
nos Seigneurs et Maîtres.

Nous te rendons grâce de nous avoir appelés
à cette vocation missionnaire.

Nous cheminons vers la 42^{ème} Assemblée Générale
de la Congrégation de la Mission.

Donne-nous ta lumière pour éclairer nos esprits,
affermir nos volontés et nous rendre dociles à tes inspirations,
afin que nous puissions être attentifs à l'appel de l'Évangile
et de l'Église
et discerner les signes des temps.

Ouvre nos cœurs à ta grâce divine.
Que ce soit un temps de communion et de participation,
afin que nous puissions être des témoins prophétiques
de ton amour dans le monde entier.

Vivant dans cet état continu de renouvellement
puissions-nous rester fidèle au charisme de saint Vincent
en cette ère de la nouvelle évangélisation.

Notre Dame de la Médaille Miraculeuse,
tandis que nous commençons le quatrième centenaire
de notre charisme vincentien,
aide-nous à apporter la joie de l'Évangile jusqu'aux confins de la terre,
afin qu'aucune périphérie ne soit privée de ta lumière
et que les pauvres soient de nouveau au centre de l'Église
et de nos vies.

Nous te le demandons par le Christ, notre Seigneur. Amen.

Congrégation de la Mission / CPAG 2016

INDICATIONS POUR LA PRÉSENTATION DES POSTULATS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Chaque missionnaire, la communauté, la province ou la région de la Congrégation de la Mission a le droit légitime d'envoyer ses souhaits, ses suggestions et ses demandes à l'Assemblée générale (cf. Code de Droit Canon, Canon 631, 3°).
2. Il ne va pas de soi que tous les souhaits, suggestions ou demandes présentés à l'Assemblée générale soient de fait un postulat. Un postulat, proprement dit, est chaque requête, désir ou suggestion légitimement envoyé à l'Assemblée générale par une personne physique ou morale de la Congrégation, en vue du bien de toute la Congrégation ou de la quasi-totalité de la Congrégation, ou qui est en accord avec les Constitutions et Statuts, ou contre les Constitutions et Statuts, ou qui est en dehors des Constitutions et Statuts, et que l'Assemblée générale doit traiter.
Concrètement, ce qui suit constitue la matière pour un postulat :
 - Demande de certaines modifications dans les Constitutions (cf. C. 137, 4°), ou dans les Statuts (cf. C. 137, 3°);
 - Demande de la promulgation d'un décret (cf. C. 137, 3°);
 - Demande de l'interprétation authentique de certains points des statuts (cf. C. 137, 5°);
 - Demande de l'interprétation authentique de certains points des Constitutions auprès du Saint-Siège (cf. C. 137, 5°);
 - Demande d'une déclaration de caractère doctrinal ou d'exhortation;
 - Demande à l'Assemblée générale d'inclure un thème particulier dans le projet de la Congrégation pour les six prochaines années;
3. L'Assemblée générale, comme autorité suprême de la Congrégation, a le droit de déterminer lesquels des postulats présentés elle désire traiter au cours de l'Assemblée elle-même et ceux qu'elle ne veut pas, en les renvoyant, comme elle l'entend, à d'autres instances (Supérieur Général, Conseil général, Visiteurs, Conseil provincial ou de l'Assemblée, etc.).
4. Avant l'Assemblée générale, la Commission préparatoire étudie les postulats reçus et fait des recommandations appropriées à l'Assemblée sur la façon dont ces postulats devraient être étudiés, toujours en respectant le droit de l'Assemblée à les discuter et à les étudier selon son bon vouloir (cf. Directoire de l'Assemblée générale).

5. Les postulats sont approuvés par une majorité absolue des votes valides, à l'exception de ceux qui supposent une modification des Constitutions ou demandent une interprétation authentique qui doit être envoyée au Saint-Siège (cf. C. 137, 4° et 5°), pour lesquels une majorité des deux tiers est requise (cf. Directoire de l'Assemblée générale).
6. Pour faciliter le travail de l'Assemblée, il est utile que les postulats soient formulés avec soin conformément aux critères suivants:
 - 6.1. Chaque postulat doit être limité à la présentation d'un seul point et doit être rédigé sur une feuille indépendante.
 - 6.2. Le postulat doit être rédigé, de manière à permettre de répondre clairement par un OUI ou un NON.
 - 6.3. Chaque postulat doit être motivé de façon claire et précise, la distinction entre la demande proprement dite et sa motivation doit être nette. Le nom des personnes ou des communautés (Province ou Région) qui la présentent doit également être inclus dans la présentation du postulat.
 - 6.4. Il ne faut pas être trop long dans la présentation des postulats, ni proposer à l'Assemblée générale ce qui pourrait être le résultat de la prise en compte des principes de coresponsabilité, d'unité dans la diversité, de subsidiarité et de décentralisation (cf. C. 98).

DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Homélie récentes

DES DECENNIES DE DEVOUEMENT POUR LA MISSION: LES FILLES DE LA CHARITÉ VOUÉES À DIEU

**Homélie du G. Gregory Gay, C.M., Supérieur Général
Paris, le 15 mai 2014**

Je suis reconnaissant de l'opportunité qui m'est donnée d'être avec vous aujourd'hui et de célébrer cette Eucharistie avec vous. Alors que nous sommes plongés dans la joie du renouveau et de la gloire du Temps pascal, il est opportun que nous nous rassemblions pour méditer sur la beauté et le mystère de votre vocation de Fille de la Charité. Vous venez de lieux, de Provinces et de groupes linguistiques différents. Vos années dans la Compagnie varient de par leur durée et leur expérience. Mais vous êtes toutes unies par le profond désir de vous donner à Dieu dans le service des pauvres. Et cela en soi est un merveilleux témoignage qui remplit mon cœur d'une immense gratitude. Je ne peux que faire écho aux paroles de Ste Louise qui disait: « *La continuation des obligations que nous vous avons est à un tel point que je ne puis vous faire connaître le ressentiment que j'en ai* » (Écrits Spirituels, Lettre 176, p. 290).

Comme certaines d'entre vous le savent, ma première mission en tant que prêtre a été de servir comme aumônier des Filles de la Charité à Emmitsburg, dans le Maryland. À cette époque, la Maison provinciale abritait un grand nombre de Sœurs, en activité et retraitées. Accompagné d'un prêtre Lazariste âgé, mon service consistait à leur rendre visite, à leur administrer les sacrements, à célébrer la messe, à les reconforter dans leur maladie et à célébrer leur vie nouvelle dans le Christ à leur mort. Mais, ce dont j'ai le plus profité, c'est ce que j'ai appris de chacune d'elles. Cet « enseignement » s'est effectué de deux manières que j'appellerai leurs « paroles » et leur « témoignage ».

Tout d'abord, les « paroles ». Comme vous le savez, quand le Seigneur Jésus met une Fille de la Charité sur le chemin des pauvres, elle y trouve de nombreux défis et de nombreux obstacles. Mais, elle rencontre aussi de nombreuses expériences riches et belles de la grâce de Dieu, à l'œuvre dans les pauvres. Et, que vous l'admettiez ou non, les Filles de la Charité sont douées pour raconter des histoires. J'ai souvent été surpris, étonné et édifié lorsque les Sœurs me racontaient l'histoire de leur vie: leurs missions, la misère des pauvres; comment vous vous

démenez pour les aider sur le plan humain et spirituel; la variété de vos expériences dans l'apostolat et la vie communautaire; mais encore plus important, votre empressement à aller partout où vous êtes envoyées.

Mais, comme St Vincent nous le rappelle, les mots ne constituent pas, à eux seuls, la mission. C'est par le témoignage quotidien de notre vie donnée au Christ dans le service que notre être de disciple est mis à rude épreuve et purifié. St Vincent le dit: « De l'abondance du cœur la bouche parle, et, pour l'ordinaire, les actions extérieures rendent témoignage de l'intérieur; ceux qui ont la vraie charité au dedans la montrent au dehors » (COSTE XII, Entretien 207, p. 265). Les paroles que vous prononcez commencent par un « oui » à Dieu par vos vœux, émis et renouvelés chaque année, et elles se poursuivent à travers vos vies de Filles de la Charité.

J'ai été témoin de cette réalité de mes yeux durant le temps que j'ai passé avec les Sœurs à Emmitsburg. J'ai vu leur sérénité et leur acceptation paisible de la vie, surtout parmi les Sœurs âgées et malades. Comme les Sœurs plus jeunes et actives, elles semblaient être parvenues à ce que Notre Seigneur a promis de nous partager: « *C'est ma paix que je vous donne, je ne vous la donne pas comme le monde vous la donne* » (Jn 14,27). Ce n'était pas seulement les récits de leurs missions passées ou présentes qui m'impressionnaient. En voyant leur témoignage quotidien, j'ai pris conscience qu'elles avaient intégré toute la richesse de leur mission. Tout leur être parlait davantage que toutes les paroles qu'elles prononçaient.

Dans les lectures de l'Écriture aujourd'hui, « parole » et « témoignage » sont des thèmes qui prennent vie pour nous dans l'expérience de l'Église primitive remplie de la foi de Pâques. St Paul, qui auparavant persécutait les chrétiens, donne le plus éloquent des discours aux Juifs d'Antioche. A cette époque, cette ville antique possédait l'une des communautés juives les plus importantes et les plus cultivées en dehors de Jérusalem. En entrant dans leur synagogue, Paul entend les responsables de cette communauté qui demandent: « *Si vous avez quelque parole d'encouragement à dire au peuple, parlez!* » (Actes 13,15). Paul qui est prêt à prendre la parole, présente alors un résumé bref et éloquent de l'histoire du salut d'Israël, en commençant par l'épisode de l'Exode, et en poursuivant sa migration jusqu'à la Terre promise, les avertissements des prophètes et la venue du Messie telle que l'annonce St Jean Baptiste.

Mais remarquez ici que le vibrant récit de l'histoire du peuple élu de Paul ne suscite aucun changement majeur, ni conversion dans le groupe. Après cette excellente exhortation, il nous est dit: « *On les invitait à parler encore du même sujet le sabbat suivant* » (Actes 13,42). Un signe plein d'espoir, peut-être? Et bien, lorsque Paul revient, la semaine suivante, il rencontre une forte résistance de la part des mêmes

Juifs qui l'avaient invité à revenir. En raison de la controverse que soulevaient ses paroles, il y eut de violentes menaces, c'est pourquoi lui et ses compagnons quittèrent Antioche. La ville et ses habitants qu'ils espéraient inspirer, les méprisaient désormais. Aucune des idées ingénieuses de Paul, ni aucun de ses arguments clairement exprimés ne purent convaincre les personnes qu'il avait espéré convertir, même s'il fit effectivement quelques conversions parmi les païens.

Percevez-vous le contraste entre l'influence des paroles de Paul et le témoignage de Jésus dans l'Évangile d'aujourd'hui? Jésus prend part au repas pascal, la dernière Cène, quelques heures avant qu'il ne subisse une crucifixion et une mort douloureuses. Et que fait Jésus? Il lave les pieds de tous ses disciples, un geste servile, totalement incompréhensible. Les disciples étaient des hommes simples, peu cultivés, mais ils savaient que ce lavement des pieds était le geste le plus bas du service des esclaves ou un châtement réservé aux prisonniers. Ce qui les stupéfie, c'est que Jésus non seulement le fait de son plein gré à chacun d'eux, mais qu'il relie ce geste à l'autorité et à l'être de disciples. *«L'esclave n'est pas plus grand que son maître... Sachant cela, heureux êtes-vous, si vous le faites! »* (Jn 13,16-17).

En d'autres termes, ce geste humble entrepris par Jésus n'est pas posé pour obtenir un effet de choc, ce n'est pas non plus un geste d'adieu particulier. Laver les pieds de quelqu'un constitue le fondement pour devenir disciple de Jésus. C'est la norme à laquelle tous ses autres disciples doivent aspirer. Pas étonnant que les disciples se soient endormis au Jardin de Gethsémani quand ils étaient censés prier avec Jésus. Ils étaient probablement encore sous le choc de comprendre que c'est l'humble service, et non pas des actes puissants, ni de grands discours, qui allait servir de preuve pour reconnaître un véritable disciple de Jésus. Comment pourraient-ils expliquer cela à d'autres?

Et bien, ce n'est qu'en prenant le risque de suivre l'exemple de Jésus et en recherchant sa force pour agir ainsi, que les disciples ont pu devenir des responsables qui exercent leur autorité comme un service. Compte tenu des épreuves et des tribulations possibles dans l'annonce de l'Évangile qui conduisaient inévitablement au martyre, peut-être que ce geste du lavement des pieds était une voie plus facile! Mais Jésus ne se contente pas de leur montrer comment le faire; il leur dit pourquoi le faire. *«En vérité, en vérité, je vous le dis, qui accueille celui que j'aurai envoyé, m'accueille; et qui m'accueille, accueille celui qui m'a envoyé »* (Jn 13,20). En d'autres termes, le témoignage que Jésus donne d'un service humble est la manière de faire de Dieu, et en agissant ainsi, nous témoignons à tous de la puissance de l'amour de Dieu.

La question reste donc entière: comment faisons-nous correspondre nos paroles avec notre témoignage de manière cohérente?

La vie de nos saints fondateurs est un témoignage de cette conformité entre leurs paroles et leur témoignage. Saint Vincent et Sainte

Louise sont passés de la réflexion à l'action et au service, et ils ont trouvé des moyens pour engager d'autres à faire de même. Ils étaient disposés à écouter les paroles de Jésus, à en retirer un enseignement et à les traduire en un charisme qui a transformé des vies durant quatre siècles. Comme Ste Louise le dit à ses Sœurs: « *Voyez, mes chères sœurs, s'il n'est pas bon de persévérer en l'amour et service de Dieu* » (Écrits Spirituels, Lettre 634, p. 651). Cette grâce de la persévérance est ce que nous célébrons aujourd'hui alors que nous sommes réunis pour réfléchir à votre engagement dans la Compagnie des Filles de la Charité.

Vous prenez part à un héritage impérissable de l'amour de Dieu et du service des pauvres. Vos vœux sont à la fois les paroles que vous promettez et un témoignage de votre désir. Ensemble, ils constituent une force en vue du bien sans nulle autre pareille. Pour le témoignage des nombreuses décennies de dévouement pour la Mission que vous représentez ici, je rends grâce à Dieu tout puissant, et je prie pour que vous puissiez ressentir la puissance et la présence du Seigneur Jésus dans sa Parole, dans l'Eucharistie, dans la prière personnelle et communautaire, dans les unes et les autres et dans les personnes que vous servez. Que grâce à ce temps passé ensemble, vos paroles et votre témoignage ne fassent qu'un. Mes Sœurs, voilà en quoi consiste la vraie sainteté: une conscience impalpable mais indéniable de cette présence aimante intérieure, et qui transparaît au-delà en apportant lumière, bonheur et paix à tous. Votre « oui » que vous dites au Seigneur, aux unes et aux autres, et aux pauvres de Dieu reproduit parfaitement le « fiat » de foi de Marie. En tant que « Mère de la Compagnie », Marie va vous guider et intercéder pour vous, comme elle l'a fait pour Ste Louise, Ste Catherine, et d'innombrables autres personnes. Elle vous aidera à cimenter vos paroles et votre témoignage par une fidélité durable.

St Vincent l'exprimait très bien: « *Quand vous ne diriez mot, si vous êtes bien occupés de Dieu, vous toucherez les cœurs de votre seule présence* » (COSTE XII, Entretien 181, pp. 16-17). Puissiez-vous éprouver cette présence du Dieu aimant qui vous affermisserait pour devenir des témoins du service humble pour accompagner vos Sœurs et les pauvres de Dieu, jusqu'à ce qu'un jour vous parveniez à votre demeure céleste.

INTERVIEW SPÉCIALE

Interview avec le P. Wolfgang Pucher, C.M.

Membre de la Province d'Autriche



John T. Maher, C.M.,
avec Wolfgang Pucher, C.M.

Notes de l'éditeur

Le Père Wolfgang Pucher, C.M., Province d'Autriche, a gracieusement accepté d'être interviewé pour *Vincentiana*. Le Père Wolfgang est âgé de soixante-quinze ans, et il est bien connu en Autriche pour son service et son plaidoyer en faveur des pauvres. Admis dans la Congrégation en 1958, il a été ordonné en 1963 et il a servi en Autriche et à Istanbul. Fondateur de «Vinzi-Werke», il est depuis vingt-trois ans une force dirigeante au sein de cette organisation qui fournit plusieurs services, en particulier aux personnes sans-abri et handicapées mentalement, ces groupes si souvent négligés. D'un début modeste, «Vinzi-Werke» est devenu une agence multi-services, et s'est étendu à Graz, Vienne et Salzbourg. Tout comme saint Vincent, le Père Wolfgang s'est retrouvé au service des plus démunis par la force des choses, à la suite d'une expérience des pauvres et des interpellations de ceux qui voulaient leur aider. Son cheminement, qui l'amènera à une plus grande conscience du charisme vincentien et à inviter d'autres à faire de même, est inspirant et édifiant.

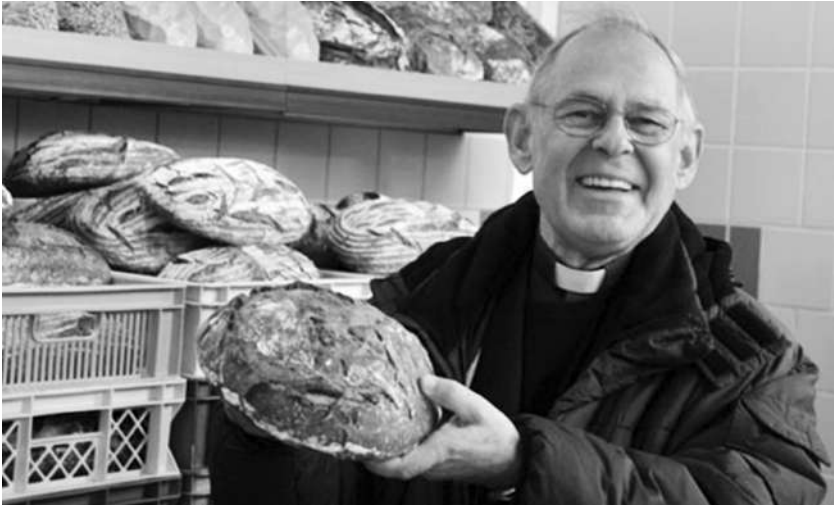
Pouvez-vous nous parler de votre vie de jeunesse et de ce qui vous a conduit à la Congrégation ?

Oui, bien sûr. Né à Graz (Autriche), je suis l'aîné de trois enfants. Ma famille était très pauvre. Je suis né et j'ai grandi pendant la Deuxième Guerre mondiale, un temps de grande souffrance. Nous vivions dans une maison sans électricité ni plomberie intérieure. Ma mère nous a élevés, faisant toutes sortes de travaux pour joindre les deux bouts. Nous étions très pauvres, au point qu'elle devait nous envoyer chercher de la nourriture dans la forêt. Une fois par semaine, nous avions une « petite gâterie », habituellement un morceau de fruit. Dès mon jeune âge, j'avais remarqué que malgré notre grande pauvreté, ma mère trouvait toujours quelque chose à partager lorsqu'un mendiant frappait à notre porte, que ce soit une pomme ou un morceau de pain. Elle n'a jamais refusé l'entrée à personne. J'en étais très impressionné, et cela m'est toujours resté. Sa vertueuse générosité m'a donné, je crois, l'inspiration de mettre en priorité les besoins des autres avant les miens.

À l'âge de dix ans, ma mère m'a demandé ce que je voulais faire quand je serais grand, et j'ai répondu : « Un menuisier ». J'aimais l'idée de travailler de mes mains et de fabriquer des objets que les gens pourraient utiliser. Mais ma mère m'a dit : « Tu peux faire mieux », et j'ai réfléchi pendant quelque temps. Comme j'adorais servir à l'autel, j'ai alors décidé d'entrer au séminaire mineur diocésain. Ce fut un désastre ! Je crois que j'ai été leur pire élève de tous les temps ! J'étais probablement trop jeune. Nous étions plus de 300 dans ce collège. Après avoir échoué, je suis allé m'asseoir dans l'église paroissiale et j'ai pleuré. Un prêtre âgé est venu près de moi et m'a demandé ce qui n'allait pas. Je lui ai raconté ce qui était arrivé, et il a répondu : « Pourquoi n'essaierais-tu pas d'aller à l'école apostolique dirigée par les Lazaristes dans leur paroisse ? ». C'est ce que j'ai fait. J'ai peiné. Ma capacité de mémorisation n'a jamais été grande, mais j'ai pu graduer. Finalement, le noviciat m'a ouvert les portes. C'est donc grâce à ce bon prêtre diocésain de paroisse que je suis entré dans la Congrégation !

Comment se sont passées vos années de formation au séminaire ?

Eh bien ! j'ai beaucoup apprécié mon noviciat, aussi étrange que cela puisse paraître. C'est à ce moment-là que j'ai vraiment fait la connaissance de saint Vincent et de son charisme. Au début, j'étais un peu désorienté car je ne voyais pas bien la différence entre les Lazaristes et les prêtres diocésains. Mais en parcourant le troisième volume d'une série sur la religion, « La Conquête Mystique » par Henri Bremond, j'ai lu tout ce qu'il écrivait sur saint Vincent, et ce livre a produit sur moi une forte impression. (*Note de l'éditeur – Le titre de la série : « Histoire littéraire du sentiment religieux en France ». Le Père Wolfgang a encore en sa possession une copie complètement usée de ce livre.*) Cette lecture



a changé ma vie, car elle m'apportait le savoir philosophique et intellectuel dont j'avais besoin pour comprendre et embrasser notre charisme. Henri Bremond fut réellement mon premier éducateur dans la compréhension de saint Vincent de Paul. Cinquante-cinq ans plus tard, je me réfère encore à ce livre. Même aujourd'hui, je pense que tous nos séminaristes en formation devraient étudier cette œuvre. Après le noviciat, j'ai terminé ma formation au séminaire et prononcé mes derniers vœux. Le 7 juillet 1963, j'étais ordonné prêtre lazariste. Dans l'ensemble, ma formation au séminaire a été traditionnelle, très typique de cette époque.

Comme vous avez été ordonné du temps de Vatican II, comment ont été vos premiers engagements ?

C'était une époque assez excitante, puisque le Concile battait son plein. Lorsque j'ai été ordonné, le pape Jean XXIII venait tout juste de mourir et Paul VI était nouvellement élu; les attentes à la suite du Concile étaient donc très grandes. Mon premier engagement en paroisse était à Graz, près de l'école apostolique où j'avais commencé mon cheminement dans la Congrégation. Ce fut un temps de joie, peut-être l'un des plus heureux pour moi. Les confrères travaillaient ensemble, et nous avions un beau groupe de jeunes qui désiraient vraiment servir. Je pouvais faire des activités avec eux; nous avions plus de 300 jeunes engagés dans la paroisse.

En 1969, je suis allé à notre école St. George à Istanbul, où je suis resté quatre années. Une expérience qui a vraiment changé ma vie.

Je n'avais jamais vécu dans un autre pays, ni dans une autre communauté linguistique, et j'étais là à Istanbul, en minorité dans ma foi, ma langue et ma culture. Ce qui m'a frappé, c'est que pour la première fois je côtoyais des groupes chrétiens hors du catholicisme, religion prédominante en Autriche. J'ai appris sur la foi grecque orthodoxe et sur les confessions protestantes, ce qui m'a permis d'élargir mes horizons. C'était un monde très différent de celui que j'avais connu. Hors des murs de St. George, la pauvreté et la misère étaient grandes à Istanbul. Je me rappelle qu'il y avait plus de 10 000 sans-abri, et c'était au début des années 1970 avant la crise des sans-abri. Ce fut toute une prise de conscience dans ma vie. L'un de mes confrères allemands qui s'y trouvait a bien résumé la situation: «Une année à Istanbul c'est comme deux années en Allemagne!».

À partir de ces expériences, comment en êtes-vous venu à être engagé si profondément dans le service des pauvres ?

C'est très simple. En 1973, je suis retourné en Autriche dans une paroisse à Graz (Eggenberg), une région où la pauvreté augmentait. De grands secteurs de la paroisse étaient très pauvres. De fait, deux rues de taudis dans le quartier avaient si mauvaise réputation qu'à la seule mention de leur nom, les gens secouaient la tête et partaient. Plusieurs paroissiens fuyaient les gens de ce quartier. Voilà qu'un dimanche, au prône, j'ai montré une carte du territoire, et je leur ai dit: «Quand j'irai au paradis, je demanderai à Dieu notre Père pourquoi ces rues ont une telle réputation. Je demanderai ensuite si c'est son plan éternel que ceux qui par hasard y vivent doivent subir tant de discrimination».

Quatre familles s'avancèrent vers moi et m'offrirent leur aide; nous sommes donc allés rencontrer le maire et le conseil de ville pour demander que le nom de ces rues soit aboli et qu'on leur donne un nouveau nom. Ce qui a pris du temps, mais ce fut fait. Quelques paroissiens s'étaient objectés disant que si ces rues avaient un autre nom, il serait difficile de dire qui vivait là. «C'est cela l'idée!». Je pense qu'ils n'ont pas aimé ma réponse, mais tant mieux! Cette paroisse avait comme tradition, chaque Noël, de jouer la Nativité en plein air (avec des animaux vivants, etc.); j'ai alors décidé, cette année-là, que la fête aurait lieu dans ce secteur «nouvellement nommé» que chacun évitait. Cela a déclenché tout un tumulte de la part de quelques paroissiens. Je m'adressai à eux: «Le Christ n'est pas présent seulement dans cette magnifique église; il vit également dans la communauté. Et s'il était né en Autriche aujourd'hui, j'ai la certitude que c'est là que Marie et Joseph se seraient retrouvés!». Et vous savez quoi? Tout ceci se passait il y a quarante ans et la paroisse joue encore la Nativité chaque année dans ce quartier!

Comment en êtes-vous venu à votre apostolat actuel de « Vinzi-Werke » et comment a-t-il pris de l'expansion ?

Ce fut un début accidentel, comme c'est souvent le cas dans la vie. Je voulais étendre la Société de Saint-Vincent de Paul dans la paroisse en invitant quelques jeunes à se joindre à nous. Des organisations religieuses et paroissiales traditionnelles existaient déjà dans la paroisse, mais il n'y avait pas de nouvelles idées ou pratiques. Lorsque j'ai essayé d'amener des jeunes dans la Société, les membres plus anciens étaient réticents. Les jeunes ont alors exprimé qu'ils ne voulaient pas faire partie d'un groupe « *de vieux hommes qui donnaient à des vieux de vieux vêtements* ». C'était un peu dur, mais la description était exacte ! J'ai donc rassemblé un groupe de ces jeunes et j'ai fondé une « conférence junior » de la Société dans la paroisse. Tout le monde était heureux ! Nous avons organisé deux types de service auprès des pauvres : la visite des détenus à la prison locale et l'aide à la population sans-abri de Graz. Lorsque nous avons découvert que les sans-abri ne pouvaient se procurer de la nourriture en soirée, nous avons décidé de leur fournir le repas du soir. Comme ils se trouvaient partout dans la ville de Graz, la famille de l'un des membres nous a offert une fourgonnette usagée. Nous l'avons baptisée « la station où on fait le plein de chaleur humaine », et nous allions partout donnant de la nourriture. Vingt-trois ans plus tard, notre « Vinzi-Bus » roule encore !

En 1991, après le démantèlement de la Yougoslavie, des guerres civiles ont éclaté dans plusieurs pays, et Graz s'est peuplée de réfugiés de la Bosnie. Tout d'abord, ce furent des déserteurs bosniaques qui campaient à la gare locale, et bientôt d'autres arrivèrent. Comme ils venaient de contrées non entièrement constituées et qu'ils refusaient de reconnaître la souveraineté des uns et des autres, cette population restait coincée à Graz. Le gouvernement autrichien et les autorités de Graz ne les voulaient pas, mais il n'y avait pas de place où les envoyer. La population sans-abri a donc augmenté dramatiquement en peu de temps. Les jeunes de notre conférence junior de la Saint-Vincent de Paul me dirent : « Vous devez faire quelque chose pour les aider ». Je voyais combien nos ressources et nos fonds paroissiaux étaient limités, et je leur ai répondu : « Mais je ne sais pas ce que je pourrais faire ». Ils sont revenus vers moi en disant : « Vous devez faire quelque chose ! ».

Je suis donc allé acheter neuf grandes tentes et je les ai déposées sur le terrain de soccer de la paroisse. Les réfugiés ont été invités à venir, nous les avons nourri et abrité temporairement. Les paroissiens venaient aider. De plus en plus de réfugiés arrivaient, et nous étions inondés de tant de gens dont les besoins en nourriture, logement et aide médicale étaient extrêmes. Nous étions constamment surpeuplés. Certains paroissiens, fort mécontents de « cette situation de réfugiés »,

m'ont fait connaître leurs sentiments ainsi qu'aux réfugiés eux-mêmes. De son côté, le président de la Société de Saint-Vincent de Paul paroissiale a démissionné en signe de protestation. Les vrais problèmes ont ensuite commencé. Les tentes furent vandalisées pendant que les gens dormaient, les génératrices électriques brisées, et d'affreux graffitis griffonnés sur le site. Les marchands locaux affichaient aux fenêtres : « Interdit aux personnes des tentes ». Des paroissiens écrivirent au visiteur et à l'évêque pour se plaindre des réfugiés. L'une des lettres que j'ai lue portait ce commentaire des plus intéressants : « Le Père Pucher est en train de détruire le travail pastoral de la paroisse ! ».

C'est donc la manière dont « Vinzi-Werke » a commencé, au milieu de tout ce conflit ?

Oui, je pense que vous pouvez le dire ainsi. Nous avons persévéré. J'ai parlé avec mon visiteur ainsi qu'avec l'évêque. Le maire de Graz nous a soutenus. Je suis allé dans les commerces qui refusaient les réfugiés et je leur ai annoncé : « Si vous excluez ceux-ci, qui sont les plus petits de mes frères, vous m'excluez aussi, et je ne reviendrai jamais ». Un dimanche à la messe, j'ai parlé de ce qui était arrivé, et combien la paroisse était divisée au sujet de nos « tentes de ville ». Je leur demandai à brûle-pourpoint : « Êtes-vous pour ou contre moi ? ». J'ai reçu une ovation sans pareille dans l'église. C'était vraiment incroyable. Je leur dis ensuite : « Si vous êtes prêts à risquer, vous pouvez accomplir de grandes choses... ». Peu à peu, la population a jugé cette situation pour ce qu'elle était : la chance de servir les plus démunis, le Christ parmi nous.

Le nombre de réfugiés et de sans-abri ne cessant d'augmenter, les demandes d'aide pour les services de base augmentaient également. Nous avons déjà le « Vinzi-Bus » pour nourrir les sans-abri. Nous avons alors commencé à prévoir d'autres moyens de les assister, en offrant des services essentiels pour les sortir de la pauvreté et pour assister ceux qui en étaient incapables. Entre-temps, le nombre de « tentes de ville » commençait à diminuer. Certains réfugiés s'intégraient à la communauté, tandis que d'autres étaient relocalisés ou retournaient dans leur patrie à la fin des combats. Mais il y avait encore tant de pauvres ! Graz étant la seconde ville la plus large d'Autriche, nous avions plus que notre part de gens dans la pauvreté. J'ai décidé d'utiliser notre nom pour promouvoir d'autres œuvres comme une extension de notre charisme vincentien. À part « Vinzi-Bus », nous avons « Vinci-Med » pour les soins de santé ; « Vinzi-Haus » pour l'hébergement, « Vinzi-Nest » pour protéger les femmes victimes de violence, « Vinzi-Help », un centre de jour ; « Vinzi-Shop », une boutique de vêtements à bas prix ; « Vinzi-Market », une épicerie de produits frais à bon marché ; « Vinzi-Dorf », un petit centre communautaire pour l'hébergement des sans-abri aux

prises avec des problèmes de santé mentale; et d'autres services également. Tout était destiné à aider les pauvres et à leur procurer des soins selon notre charisme. Plusieurs des volontaires et donateurs se trouvaient hors de la paroisse sans être nécessairement des catholiques. Pourtant, ils trouvaient dans le charisme vincentien une façon puissante de servir et de faire une différence dans la vie de ces personnes défavorisés.

Quelle est la situation actuelle de « Vinzi-Werke » aujourd'hui ?

Eh bien ! comme je le disais, nous avons pris de l'expansion grâce à la Providence de Dieu et avec l'aide de tant de gens généreux. Aujourd'hui, nous avons douze installations à Graz qui assurent les services que je viens de mentionner pour la nourriture, l'hébergement, les traitements médicaux, les soins de répit, etc. Nous nous sommes étendus jusqu'à Vienne, où nous avons quatre installations « Vinzi-Werke » actives, et nous en avons ouvert une nouvelle à Salzbourg. En 2012, l'Union européenne nous a offert un don substantiel (1 million d'euros) pour nous permettre d'offrir de l'hébergement aux sans-abri de Salzbourg. Ces fonds sont une aide précieuse, mais ils ne servent qu'à nous rappeler que nous avons beaucoup plus à faire. Dans l'ensemble, « Vinzi-Werke » compte plus de 400 volontaires et un personnel de 15 membres.

De votre riche et intense vie de service dans le charisme vincentien, quel conseil donneriez-vous à vos confrères qui souhaitent servir les pauvres ?

J'ai l'impression que vous devez conclure en demandant ce genre de question, n'est-ce pas ? (Il pousse un soupir.) Vous savez, il y a une chose que je n'ai pas mentionnée mais que je dois dire. J'ai appris que pour servir les pauvres, vous devez absolument tenir compte de leurs sentiments et de leurs opinions, même si vous ne le voulez pas ou si cela complique les choses. Quand je parlais plus tôt du changement de nom des rues insalubres de la paroisse, quelques-uns des opposants venaient de ce quartier. J'étais surpris, car je croyais les aider. Mais une famille a protesté : « Alors, pourquoi ne pas nous en avoir parlé d'abord ? ». À partir de ce moment-là, j'ai appris qu'en travaillant avec des personnes pauvres, vous devez en premier lieu vous informer de leurs besoins. Ne présumez pas. C'est peut-être pour cela que Vincent nous disait de considérer les pauvres comme « nos Seigneurs et nos Maîtres ».

Une autre chose que j'ai apprise, c'est qu'il faut avoir l'esprit et le cœur d'un mystique (comme saint Vincent) pour vraiment voir et aimer les pauvres comme étant ceux qui nous révèlent le Christ. Saint Vincent

affirmait : « Si vous allez vers les pauvres, vous rencontrez Dieu. Si vous allez au bord d'un lit d'hôpital ou à la cellule de prison, vous rencontrez Dieu ». Il faut l'esprit d'un mystique pour croire et vivre cela, et Vincent était un vrai « mystique de la charité », comme l'écrivait Henri Bremond, il y a près d'un siècle. Réflexion faite sur la vie de saint Vincent, je crois qu'il a été le premier à briser les barrières entre la population et les institutions de son temps. Riches et pauvres, rois et mendiants, clercs et laïcs – Vincent trouvait les moyens de les amener ensemble au Christ pour le bien commun. Je dis toujours aux gens : « Il n'est ni important ni possible d'avoir une vie parfaite. Ce qui est vraiment important, c'est que vous rencontriez le Christ partout. Et pour ce faire, vous devez vous consacrer à faire l'unité avec le Christ dans les pauvres ». Le test pour tous les disciples du Christ est contenu dans ce simple passage de Matthieu 25,40 : « *Amen, je vous le dis, ce que vous faites aux plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous le faites* ».

Pour en connaître davantage sur « Vinzi-Werke », allez à : <http://www.vinzi.at/>



Lorsque la ville de Graz a essayé de bannir les mendiants des rues de la ville, le Père Wolfgang est lui-même devenu un mendiant pour rappeler aux autorités que le problème des personnes démunies et des sans-abri ne s'éliminera pas en les rendant invisibles aux yeux du public.

THÈME :

Des voies dans la Congrégation et dans notre Charisme

Voies actuelles et futures pour la Congrégation de la Mission

Javier Álvarez, C.M.

Il est difficile dans l'instant présent de parler soit d'une personne individuelle, soit d'une institution, et la difficulté est multipliée lorsqu'on tente de prévoir l'avenir. Des circonstances imprévisibles échappent à toute analyse profonde. Il est alors raisonnable de dire que l'avenir est entre les mains de Dieu. Même en situation idéale, les choses apparaissent nébuleuses lorsqu'on regarde en avant. Néanmoins, en réfléchissant sur une institution, il faut scruter l'avenir. Au risque de se tromper, il est pourtant nécessaire de réfléchir sur l'avenir de la Congrégation afin de planifier et de prévoir. On ne peut improviser. Je crois qu'à court et à long terme, nous allons assister à des changements significatifs qui affecteront l'avenir de la Congrégation. Ces changements entraîneront des conséquences et, dans cet article, j'aimerais offrir un survol de ces changements.

I. La «géographie de la Congrégation» change, et ces changements en appellent d'autres

Pour expliquer ce point, il est nécessaire de présenter quelques données statistiques en regard de la Congrégation aujourd'hui. Je ne présenterai pas beaucoup de chiffres, mais suffisamment pour que nous puissions tirer quelques conclusions. Les informations proviennent des statistiques de 2012, compilées par le Secrétaire général, le Père Giuseppe Turati, C.M., et publiées dans ce numéro.

- Actuellement, le nombre total de confrères est d'environ 3260 : parmi ces confrères, il y a 33 évêques, 78 diacres, 142 frères, 35 membres incorporés et les 2 968 autres sont des prêtres. En regard des années précédentes (les dernières dix ou vingt années), on pourrait affirmer que la Congrégation décroît en nombre, mais non pas d'une manière dramatique – comme c'est le cas chez les Filles de la Charité.

- Où se trouvent les confrères par continent ? En Europe, il y a 1 172 membres, 785 en Amérique latine, 580 en Asie, 359 en Afrique, 306 en Amérique du Nord. Par rapport aux années précédentes, on peut dire qu'il y a davantage d'Européens (35% du nombre total de membres dans la Congrégation), mais l'Europe et l'Amérique du Nord sont les deux continents où l'âge moyen des confrères est le plus élevé. En Asie et en Afrique, le nombre de confrères est en croissance, et en Amérique latine le nombre demeure à peu près le même ou s'accroît lentement.
- Par le nombre de vocations, nous voyons quelles provinces sont en croissance et quelles provinces se maintiennent au même niveau ou décroissent en nombre. Ici, nous prenons en considération ces personnes qui sont « admises », c'est-à-dire les personnes au séminaire interne ou qui n'ont pas prononcé leurs vœux. À l'heure actuelle, il y en a 512 (dont 500 aspirants et postulants). Parmi les « admis », 141 sont de l'Afrique, 201 de l'Asie, 92 de l'Amérique latine, 57 de l'Europe et 11 des États-Unis.

Quelques considérations sur les chiffres que nous venons de partager avec vous :

La Congrégation de la Mission décroît en nombre, non pas de façon alarmante, mais elle décroît lentement. Depuis les cinquante dernières années, la Congrégation accuse une décroissance d'environ 1 500 confrères, cependant nous devons prendre en compte le phénomène postconciliaire. Pour les vingt dernières années, la décroissance est d'environ 400 confrères. Si nous opposons le nombre de confrères au nombre de vocations, nous constatons que la pyramide est complètement inversée, c'est-à-dire que le plus grand nombre de vocations correspond exactement à ces endroits où il y a le moins de confrères ; de plus, c'est là où l'âge moyen des confrères est le plus bas. Nous voyons donc que la crise vocationnelle affecte ces endroits qui ont le plus grand nombre de confrères dont l'âge moyen est le plus élevé. En regardant ces données, (les admis et les aspirants), nous pouvons conclure que la proportion membres-vocations est acceptable.

Le centre de la Congrégation se déplace : de l'Europe et de l'Amérique du Nord vers l'Asie et l'Afrique. Il semble que l'Amérique latine ne s'accroîtra pas beaucoup, mais elle se maintiendra au niveau actuel. De la perspective des vocations, il semble que la Congrégation sera de moins en moins européenne et de plus en plus asiatique et africaine. Tout ceci aura d'importantes conséquences par rapport à l'inculturation du charisme. Jusqu'à maintenant, notre réflexion sur le charisme vincentien et notre style de vie s'est faite à partir d'une perspective européenne, et elle s'est ensuite déplacée vers le reste de la Congrégation. C'est également le cas pour les États-Unis et l'Amérique latine (en effet, leur réflexion sur le charisme et le style de vie approprié a

influencé le reste du monde). Désormais, de nouvelles idées et de nouvelles manières d'inculturation du charisme vincentien apparaîtront. Elles viendront d'autres confrères qui vivent et exercent leur ministère sur d'autres continents et dont les attitudes et la formation sont distinctes.

La Congrégation est en croissance dans ces parties du monde où les besoins sont les plus grands et en décroissance dans les sociétés de christianité plus ancienne. Par conséquent, les questions suivantes se posent. Comment ce phénomène affectera-t-il la Congrégation? Est-ce que cela signifie un changement de mentalité? Comment cette nouvelle réalité sera-t-elle reflétée dans le gouvernement général de la Compagnie? Quels aspects de la spiritualité vincentienne seront mis en lumière? Quels aspects de notre spiritualité seront affaiblis? Pour aller plus loin, demandons-nous quelle forme d'ecclésiologie sera vécue? Quel genre de confrères aurons-nous? Ce sont des questions pour lesquelles nous n'avons pas de réponse pour le moment, mais peu à peu nous en découvrirons le sens.

On observe le plus grand nombre de vocations dans les provinces les plus jeunes, c'est-à-dire là où les confrères ont le moins d'expérience. Ceci peut présenter quelques problèmes dans le domaine de la formation initiale. Par exemple, les provinces avec le plus grand nombre de candidats n'ont pas un nombre suffisant de formateurs préparés pour garantir une bonne formation dans l'esprit vincentien et dans la spiritualité vincentienne. Les provinces ayant davantage d'expérience dans ce domaine ne devraient-elles pas considérer d'apporter leur contribution? En 1996, le Père José Ignacio Fernández de Mendoza exprimait ce même souci :

Le manque de formateurs est notable dans les provinces où le nombre d'aspirants est en croissance. Cela signifie un manque qui entraînera des conséquences négatives à long terme auxquelles il sera difficile de remédier. Il serait souhaitable que les provinces trouvent des moyens de s'entraider en inter-changeant le personnel de formation (Vincentiana, # 41.2 [mars-avril 1997], p. 95).

II. La reconfiguration apportera d'autres changements

Pour comprendre ce que ces changements pourraient impliquer, voyons comment le processus de reconfiguration se déroule actuellement. Notons toutefois que cette ligne d'action dont il était question dans le Document final de l'Assemblée générale de 2010 a été pris très au sérieux par le Conseil général et par plusieurs provinces. En même temps, il semble que la reconfiguration ne soit pas vue comme une ressource technique ou un moyen de survie, mais plutôt comme une occasion et un moyen de revitaliser notre identité dans l'Église, de

réviser nos ministères pour qu'ils soient une expression de notre charisme, et de raviver nos communautés afin de transmettre le charisme vincentien. Il est vrai, cependant, que tout ce qui est relié à ce thème n'est pas que positif. Il y a une résistance de la part de quelques provinces et confrères, mais c'est une réaction très normale au changement.

Comment ce processus de reconfiguration se déroule-t-il dans la Congrégation ?

- En Amérique du Nord – La première reconfiguration a pris place en janvier 2010: les cinq provinces sont devenues trois provinces.
- En France, la province de Paris et la province de Toulouse – Ce processus a été initié il y a quelques années, mais la reconfiguration n'a pas eu lieu. Durant l'Assemblée provinciale de 2012, l'unification semblait sur le point de se réaliser, mais au dernier moment, la décision finale fut remise à plus tard. Une crainte de la part de la province de Toulouse? Un processus trop rapide du côté de la province de Paris? Un manque de dialogue calme de la part des deux provinces? Cette question a de nouveau été soulevée, et bien qu'aucune date n'ait été déterminée pour l'union des deux provinces, cette unification semble assez proche.
- Les trois provinces d'Espagne (Barcelone, Madrid, Salamanque) – Ce processus progresse avec des commissions, un échéancier et une date pour l'unification de la nouvelle province (27 septembre 2016).
- Les trois provinces italiennes – Le processus ici est très similaire à celui de l'Espagne, avec des commissions, un échéancier et une date approximative pour le début de la nouvelle province (après l'Assemblée provinciale de 2015 et avant l'Assemblée générale de 2016).
- L'Europe centrale (provinces d'Autriche et d'Allemagne) – Le dialogue a commencé il y a quelques mois, et on espère qu'en 2015 une province naîtra avec deux régions.
- La province de Hollande – À cause de l'âge moyen élevé, on ne voit pas la possibilité de reconfiguration en ce moment.
- CLAPVI-Nord et les Caraïbes – À la suite d'une réflexion prolongée, les provinces de Porto Rico, Venezuela et Cuba ont amorcé un processus qui résultera dans la fusion des trois structures provinciales. Les provinces restantes (Mexique, Amérique centrale et la vice-province de Costa Rica) se sont engagées à intensifier la collaboration entre elles, mais aucune reconfiguration n'est envisagée.
- Les provinces du Brésil – Ces provinces ont initié un processus de reconfiguration. Elles explorent des manières de participer à un projet commun avec des structures communes. Il n'y a pas eu d'autre développement.
- L'Amérique du Sud (provinces d'Équateur, Pérou, Chili et Argentine) – En mars 2013, ces provinces ont commencé un processus de

réflexion sur la reconfiguration. Cette idée ne semble pas viable pour le moment. Néanmoins, les provinces sont d'accord pour intensifier le processus de collaboration entre elles; de même, elles continueront de collaborer dans le domaine de la formation initiale. Elles étaient également d'accord pour établir une équipe interprovinciale dans le but de donner des missions populaires. Cette équipe sera composée de quatre missionnaires (un confrère de chaque province); on espère que les confrères donneront des missions dans les quatre pays.

- La mission du Honduras qui correspond à la province de Barcelone, Slovaquie et Saragosse – Il y a ici une collaboration avec des missionnaires de la province de Colombie et de l'Amérique centrale. En décembre 2013, une première révision des structures existantes a eu lieu en vue de simplifier les structures complexes de la mission.
- Quelques provinces (Portugal, Irlande, Saragosse, Australie, la vice-province de Costa Rica) présentent une situation particulière – Ces provinces ont peu de vocations et elles ont rejeté toute forme de reconfiguration et/ou n'ont montré aucun intérêt à approcher une autre province.

La reconfiguration est un processus relativement nouveau et il est difficile d'évaluer si elle peut affecter la vie consacrée en Europe et en Amérique. Pour la Congrégation, la reconfiguration donnera un nouveau visage à quelques provinces et en même temps elle révélera la capacité de la Congrégation à s'adapter aux temps nouveaux.

III. Les structures et le style de vie de la Congrégation évoluent

Voyons cela dans la perspective de ce que nous ont apporté les plus récents changements. En plusieurs occasions, le Père Flores affirmait que jusqu'au Concile Vatican II, la Congrégation vivait une spiritualité centrée sur les éléments communs à la vie consacrée plutôt que sur les éléments spécifiques à notre charisme. La formation reçue était traditionnelle, rigide et « en quelque sorte religieuse », et nous avions une forme de gouvernement centralisée où le dialogue avait peu de place. Nos ministères consistaient tout d'abord dans les missions populaires et la formation du clergé. Ces époques requéraient peut-être que la Congrégation ait ces structures et ce style de vie.

Avec le Concile Vatican II, nous avons vu un changement total dans l'Église: changement dans la manière de faire et d'enseigner la théologie, changement dans plusieurs structures ecclésiales et changement dans le style de vie. La Congrégation a également été affectée par cette nouvelle réalité. En raison du renouvellement des Constitutions et du nouveau *ratio* pour la formation et l'expansion des études vinciennes, notre spiritualité s'est davantage centrée sur les éléments vinciens. Les communautés sont devenues plus souples, notre forme

de gouvernement s'est ouverte à la participation, au dialogue, à la coresponsabilité et à la subsidiarité. L'exercice du ministère s'ouvrait à la collaboration avec les laïcs.

Aujourd'hui, la situation change encore en raison d'un nouveau mouvement culturel qui nous conduit vers une nouvelle évolution. D'une part, l'omniprésence des moyens de communication et des médias est si puissante qu'elle révolutionne notre manière de communiquer. Tout cela influence naturellement la réalité de notre communauté. D'autre part, nous devons faire face aux vraies réalités culturelles, par exemple, la valeur de la liberté, une plus grande ouverture sur le monde grâce aux moyens de communication, un plus grand pluralisme à tous les échelons, une ouverture à d'autres traditions religieuses, le multiculturalisme. Ces réalités ne peuvent être ignorées de nos jours. De plus, elles appellent et demandent de nous une volonté de dialogue et d'ouverture, une capacité d'accepter et de considérer la valeur de toutes sortes de réalités.

Cette simple description de certaines de nos valeurs soulève immédiatement des questions : comment pouvons-nous exercer notre ministère au milieu d'une telle culture ? Ce n'est pas une coïncidence si la dernière l'Assemblée générale a consacré tant de temps à une réflexion sur « la créativité dans le ministère ». Comment devrions-nous planifier notre vie communautaire au milieu d'une telle culture ? Et quelle devrait être notre forme de gouvernance ? Ces questions sont logiques et découlent de notre volonté de vivre notre vocation vinctienne dans la culture d'aujourd'hui. C'est ce que nous appelons « l'inculturation ». La contradiction consisterait à essayer de vivre ces nouvelles valeurs dans des formes qui nous ont été transmises du passé et, de ce fait, ces valeurs cesseraient maintenant d'être significatives dans ce monde nouveau où elles ont pris naissance. Nous devons nous rappeler que nous avons une dette envers Dieu qui nous appelle, et envers les pauvres à qui nous sommes envoyés. Tout est relatif (la manière spécifique dans laquelle nous vivons ensemble comme communauté, notre style d'évangélisation et de ministère auprès des pauvres, notre forme de gouvernance) – et tout peut changer selon la culture et les circonstances.

IV. Dans la perspective du proche avenir de notre Congrégation et des inévitables changements, des questions surgissent

En rêvant de *la Congrégation de l'avenir ou de l'avenir de la Congrégation*, il nous est possible d'envisager quelques-uns des obstacles qui pourraient entraver l'évolution et l'expansion de la Congrégation. Autrement dit, le rêve ne devrait pas être perçu comme étant contraire à une critique constructive. Afin d'assurer un avenir fécond pour la Congrégation, nous devons être attentifs à certaines attitudes. Ici, je voudrais illustrer ces attitudes que je considère des plus importantes.

a) *La question de l'individualisme*

L'individualisme est un mal de notre époque et il est également très présent dans notre Congrégation – il détruit tout ce qui implique une « compréhension communautaire » et une mission commune. J'ai vu plus d'une œuvre communautaire s'effondrer parce que chaque individu se centrait sur « sa » part dans le ministère comme si « sa contribution » était indépendante de la contribution des autres – totalement inconscient du fait que le travail de l'un doit être fait en collaboration avec le travail de l'autre. Rien ne peut être réalisé avec une telle attitude. L'individualisme n'admet aucune restriction à l'autonomie de l'individu. Souvent dans la Congrégation, l'individualisme se révèle par une appartenance partielle à la Congrégation, à la province ou à la communauté – ce qui, en retour, perturbe l'équilibre entre le plan de vie personnel et le plan de vie communautaire (le plan personnel étant toujours préféré au plan communautaire ou provincial). En l'occurrence, l'individu voit la communauté comme une station-service ou un hôtel.

Il est vrai que l'influence culturelle est un facteur qui facilite l'apparition de cette attitude. La recherche de l'accomplissement personnel et du bien-être, quel qu'en soit le prix, est une autre manifestation d'une même réalité. L'individualisme actuel peut porter d'autres noms, tels les charismes particuliers, les différences culturelles ou les processus personnels – et ceci peut conduire à une plus grande confusion. Nous n'essayons d'aucune façon de nier la diversité légitime, la responsabilité personnelle et la nécessaire créativité personnelle – ces réalités sont une chose et l'individualisme en est une autre, bien différente.

b) *Questions concernant un sens affaibli d'identité et un sens affaibli d'appartenance à la Congrégation*

En théorie, personne ne nie la beauté et la validité du charisme. Cependant, le problème surgit quand notre charisme et notre spiritualité ne sont pas reflétés dans notre vie ensemble et dans notre ministère. Quelle en est la cause? Nous pouvons certainement affirmer qu'une telle situation apparaît lorsque les individus n'ont pas suffisamment intériorisé le charisme, et alors tout ce qui n'est pas bien enraciné s'envole au gré du vent. Nous constatons donc l'importance d'intensifier la formation initiale et la nécessité de nous soucier de la formation continue.

Le manque d'identité se révèle partout: dans notre style de vie et dans notre ministère. Souvent, des confrères demandent: qu'est-ce qui nous distingue du prêtre diocésain ou d'autres religieux? Lorsqu'il y a une identification profonde au charisme (l'intériorisation du charisme), les ministères appropriés qui expriment le charisme sont aisément perçus et/ou les personnes exercent leur ministère d'une manière qui donne un sens vincentien à leur activité. Lorsque ces personnes ren-

contrent des gens qui ont faim et soif, nous pouvons être assurés qu'ils leur donneront à manger et à boire. On peut donc constater que lorsque le ministère est en accord avec le charisme, une meilleure identification est créée. Ainsi, les individus pénètrent dans une spirale positive d'identification.

Par ailleurs, si un individu n'expérimente ni la puissance ni la passion de la vocation vincentienne, il est impossible que le charisme vincentien et la spiritualité vincentienne se reflètent dans le ministère. Dans ce cas, le ministère intensifiera la déconnexion au charisme et ainsi l'individu pénétrera dans la spirale de la perte d'identité.

Avec l'identité, on doit également parler du sens d'appartenance car les deux sont reliés : lorsqu'il y a un sens d'identité vincentienne, le sens d'appartenance à la Congrégation est ferme, mais lorsqu'il n'y a aucun sens d'identité, le sens d'appartenance a alors une résonance très distante. Les deux thèmes, identité et appartenance, indiquent donc une seule et même réalité ; l'identité nous relie au charisme et l'appartenance nous relie à l'institution : ce sont comme deux faces d'une même pièce.

Remarquez que le manque d'identité et d'appartenance peut être vu comme la source et l'explication de plusieurs problèmes et situations qui affligent la Congrégation. Par exemple, pourquoi certains confrères, après seulement quelques années de prêtrise, demandent-ils allègrement d'être incardinés dans un diocèse ? Ne voient-ils aucune importance au fait de pouvoir vivre comme missionnaire et d'appartenir à une Congrégation qui leur permet de vivre leur vocation ? Pourquoi est-ce si difficile pour les provinces de permettre à leurs ministères d'évoluer pour qu'il y ait une plus grande harmonie entre les demandes de notre charisme et l'appel de l'Église ?

Le manque de vocations et le vieillissement de la Congrégation n'expliquent pas tout, car en certains endroits où les vocations sont nombreuses et où la moyenne d'âge n'est pas très élevée, nous trouvons des résistances similaires. Ne devrions-nous pas voir ici un certain manque d'identité vincentienne qui rend difficile de percevoir (comme quelque chose de très naturel à notre vie) que notre héritage ce sont les pauvres, de pressentir que les pauvres fournissent une orientation évangélistrice à tous nos ministères, et de constater que la mobilité est un instrument permanent qui nous permet de nous recentrer continuellement sur ce qui est essentiel à notre vocation ?

c) *Questions découlant de la réalisation de la mission dans la Congrégation*

Établie pour évangéliser les pauvres, la Congrégation peut facilement comprendre l'urgence de l'évangélisation qui a été mise de l'avant du temps de Paul VI (*Evnagelii Nuntiandi*) jusqu'à nos jours. Nous voulons maintenant donner un nouvel élan à ce processus ; nous vou-

lons initier une nouvelle évangélisation afin de répondre à l'appel du synode des évêques de 2012. Les récents papes (François, Benoît XVI et Jean-Paul II) ont tous été concernés par cette réalité. De fait, étant donné cette réalité du monde actuel qui expérimente une crise morale et existentielle et un manque profond de valeurs humaines et chrétiennes, l'évangélisation est d'autant plus urgente.

En même temps, il est assez évident que la réalité de la pauvreté devient de plus en plus marquante dans notre société. Dans les pays en voie de développement, la pauvreté crie vers le ciel. Nous avons besoin de projets qui encouragent la promotion de la dignité des pauvres. Dans ce sens, nous saluons la méthodologie du changement systémique qui nous donne les moyens de mettre en œuvre des plans de développement et de promotion. Dans ces pays prétendument appelés « premier monde », le taux de pauvreté s'accroît, et avec cette crise persistante, plus clairement que jamais pouvons-nous constater que la situation de pauvreté requiert toute notre attention. À la lumière d'une telle situation, l'Église doit s'engager dans la perspective d'une option préférentielle pour les pauvres.

En conséquence, notre vocation vincentienne nous demande un engagement très pertinent, puisque notre mission est d'évangéliser et que notre héritage ce sont les pauvres. Peut-on trouver une vocation plus pertinente dans l'Église? En 1985, le pape Jean-Paul II offrait cette parole précieuse à la Famille vincentienne: « La pertinence de votre *charisme est incontestable* ». Ce que le monde entier comprend théoriquement, est-ce que cette compréhension est le souci primordial des missionnaires et de la communauté locale? Les pauvres sont-ils au centre de nos ministères? Nos communautés et ministères ont-ils changé pour que nous soyons davantage capables de servir dans les nouvelles situations d'évangélisation.

Regardons d'un œil critique la distribution des confrères d'après leur ministère dans la Congrégation. Cette information est tirée des statistiques publiées dans l'édition de janvier-mars 2012 de *Vincentiana*. Missionnaires en paroisses, 890 (29%); retraités, malades, convalescents, 348 (11%); paroisses ou secteurs missionnaires, 232 (7%); écoles [primaires, secondaires, supérieures, professionnelles], 190 (6%); formation des nôtres, 168 (5%); missions ad gentes, 158 (5%); administration, 152 (5%); Filles de la Charité [directeurs, aumôniers], 139 (4%); séminaires et formation du clergé, 133 (4%); autres, 128 (4%); aumôniers [militaires, d'immigrés, d'hôpitaux, d'associations], 121 (4%); missions populaires, 91 (3%); aumôniers de groupes laïcs vincentiens, 77 (2%); service direct des pauvres, 61 (2%); sanctuaires de pèlerinages, 48 (2%); travail manuel, 26 (1%); communications sociales [publications, radio, télévision], 24 (1%).

Que signifient ces statistiques? Elles signifient que plusieurs éléments doivent être équilibrés pour que nous puissions nous appeler

une congrégation missionnaire au service des pauvres. Cela est particulièrement vrai lorsque l'on considère que plus de la moitié des membres sont dédiés à des ministères stables et permanents, centrés sur la préservation de la foi et l'administration des sacrements. Environ seulement quinze pourcent des Missionnaires sont engagés dans des ministères clairement missionnaires ou créatifs.

Toutefois, il faut dire qu'au sein de la Congrégation on trouve d'admirables exemples de créativité dans le ministère. L'Article 5 de la *Synthèse* de l'Assemblée générale de 2010 soulignait ce qui suit : moyens renouvelés de la mission populaire, missions itinérantes et missions aux peuples indigènes, formation du clergé et des laïcs pour le service de l'Église (particulièrement en Colombie, aux Îles Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée de même que dans certains pays d'Asie et d'Afrique); ministère du clergé au-delà de l'apostolat du séminaire, dialogue culturel dans le monde d'aujourd'hui, engagement dans l'œcuménisme et le travail pour la justice et la paix – durant l'Assemblée, des enregistrements vidéo montraient quotidiennement quelques-uns des ministères renouvelés.

Les chiffres nous questionnent certainement : un large pourcentage de Missionnaires sont engagés dans des ministères centrés sur la préservation de la foi et l'administration des sacrements et très peu exercent des ministères directement reliés à la mission – et donc ?

d) Questions concernant le renouveau personnel

L'Église nous appelle à une nouvelle évangélisation. Nous pouvons dire adieu à ce processus si nous croyons que sa réalisation peut se faire par de « vieux hommes », dans le sens paulinien du terme. Un énoncé en théologie affirme que l'évangéliste évangélise dans la mesure où il a été transformé par l'évangile. Les individus ne peuvent donner ce qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes. En appliquant ceci à la Congrégation, nous pouvons affirmer que seuls les « nouveaux Missionnaires », ceux qui ont été personnellement transformés par la grâce de Dieu et qui sont convaincus de leur vocation, seuls ces missionnaires sont capables de bâtir une Congrégation renouvelée et une mission renouvelée.

Dans la Congrégation, la vocation de plusieurs Missionnaires a surgi dans le contexte d'une foi reçue en héritage et d'une christianité sociologique. Je crois que dans les pays de vieille tradition chrétienne, cette option était favorisée. Si ceux qui ont choisi cette option ne la personnalisent ou ne la purifient, ils courent alors le risque de vivre leur vocation comme une profession, ou pire encore, de la porter comme un fardeau. Dans ces pays où l'Église est « plus jeune », les individus sentent le besoin et le désir de lutter contre l'injustice (ce qui est très gratifiant pour eux et leur donne en même temps le sentiment du devoir

accompli). Une telle action ravive la foi et conduit à l'engagement social. La vocation personnelle se concrétise alors dans un style de vie en accord avec les caractéristiques de l'individu plutôt que par une réponse à Jésus Christ qui nous appelle à le suivre et à évangéliser les pauvres.

Dans ces deux cas, il est nécessaire de purifier sa propre motivation (pourquoi et pour qui j'agis ?) ; il est également nécessaire d'intérioriser et d'approfondir la relation personnelle à Dieu, de chercher Dieu dans la prière (celle-ci doit être approfondie afin de nous pousser à agir) ; l'expérience de Dieu se fait dans la communion et nos oreilles doivent être attentives à son appel ; quel que soit notre âge, nous devons nous engager dans le processus de l'évangélisation. C'est seulement de cette manière que nous nous convertirons vraiment, que nos communautés seront transformées et que nous pourrons nous engager dans un processus d'évangélisation. Nous devrions nous rappeler les paroles de Vincent aux Missionnaires : *« Il faut la vie intérieure, il faut tendre là ; si on y manque, on manque à tout »* (COSTE, XII, 131).

Procès de Béatification pour la Famille Vincentienne

Shijo Kanjirathamkunnel, C.M.

Postulator General

Dans le Nouveau Testament, le mot « *saint* » est appliqué à tous ceux qui ont cru en Jésus Christ et suivi son enseignement (par ex. Ep 1, 1 et 2 Co 1, 1). Cependant, dès le début de l'histoire du christianisme dans son extension, ce terme fut appliqué aux chrétiens qui ont vécu d'une façon extraordinaire les vertus théologiques et cardinales, ainsi qu'à ceux qui se sont appliqués à vivre les valeurs évangéliques. Après cela, il fut appliqué, d'une façon plus précise, à des personnes vénérées après leur mort et proclamées comme saintes par le Pontife Romain, au bout d'une procédure de canonisation menée par la Congrégation des Causes des Saints. La Béatification est un Acte Pontifical par lequel le Pontife Romain permet un culte limité au Bienheureux. La Canonisation est un Acte Pontifical infaillible par lequel le Pontife Romain ordonne de rendre au saint un culte universel. Cependant l'inscription de la fête du Saint dans le calendrier de l'Église universelle demande une décision spéciale.

Nous avons besoin de saints qui ont été un exemple par leur chemin personnel de sainteté et par leur façon particulière de témoigner du Christ et de l'Évangile. Nous avons besoin de nos propres saints, des exemples à imiter, qui ont vécu le charisme vincentien par une vie vertueuse héroïque ou par leur martyre. Dieu a béni la Famille Vincentienne en lui donnant de nombreux Saints et Bienheureux qui ont vécu les valeurs évangéliques dans les pas de Saint Vincent de Paul. Je présente brièvement ici l'état des lieux des procès de Béatification pour la Famille Vincentienne.

Je vous encourage à répandre dans vos différents ministères la dévotion envers nos Bienheureux, nos Vénérables et nos Serviteurs de Dieu et de demander leur intercession, et de m'informer s'il y a des miracles par leur intercession. Je demande aux Visiteurs et aux Vice Visiteurs s'il y a, dans votre province, un membre connu par sa vie vertueuse héroïque ou par son martyre et qui jouit d'une réputation de sainteté parmi le peuple, du moins celui qu'il servait, je leur demande d'en avertir le Postulateur Général afin d'initier son procès en vue de sa Béatification. Le procès de canonisation ne peut commencer que cinq ans après la mort du candidat, bien que le Saint Père puisse, pour des raisons pastorales, changer cette date. Il faut justifier tout retard de plus de trente ans.



1. Le Vénérable Evêque Janez Francisk Gnidovec, C.M.

Né à Veliki Lipovec (Ljubliana, Slovaquie) le 29 septembre 1873, il est mort le 3 février 1939. *La positio super Virtutibus* a été soumise, en l'an 2000, à la Congrégation pour la Cause des Saints. Un miracle obtenu par l'intercession de Gnidovec a été soumis à la Congrégation en 2007. Les experts médicaux officiellement nommés par la Congrégation pour les Causes des Saints ont répondu négativement au sujet de l'absolue inexplicabilité de la guérison présentée. Nous avons besoin d'autres preuves pour que la Cause progresse.



2. Le Vénérable Père Salvatore Micalizzi, C.M. (1856-1937)

Né à Naples (Italie) le 5 novembre 1856, il mourut à Naples le 14 octobre 1937. Son procès diocésain portant sur « sa vertu et la réputation de sa sainteté » a été clos en 1964. Le 16 décembre 2006, le Pape Benoit XVI ordonna la promulgation du décret sur l'héroïcité de ses vertus. Un miracle attribué à l'intercession du P. Salvatore Micalizzi a été présenté à la Congrégation en 2006. Une troisième consultation de l'équipe médicale sur le miracle a été requise le 27 octobre 2010. La guérison a été présentée avec de nouvelles analyses et de nouvelles explications accompagnés du témoignage du Professeur Andrea Tessitore de l'Université de Naples, car la guérison a été jugée comme extraordinaire, exceptionnelle, soudaine et irréversible, mais non complètement et absolument inexplicable.



3. Le Serviteur de Dieu Père Giovanni Battista Manzelle, CM (1855-1937)

Né à Soncino (Italie) le 21 janvier 1855, il est mort le 28 octobre 1937 entouré d'une grande réputation de sainteté qui dure jusqu'à nos jours. Lors de sa visite en Sardaigne, le Pape Jean-Paul II appela le P. Giovanni Battista « l'Apôtre de la Sardaigne ». Le procès diocésain sur ses vertus et sa réputation de sainteté a été achevé et remis, en 1964, à la Congrégation pour les Causes des Saints. Sa cause est bloquée par certaines objections faites aux documents. Nous essayons de la débloquent.



4. Le Serviteur de Dieu l'évêque Antonio Ferreira Viçoso (1787-1875)

Né à Peniche, Leira (Portugal), il est mort à Mariana (Brésil) le 7 juillet 1875. La *Positio super Virtutibus* a été présentée à la Congrégation pour les Causes des Saints en 2002. Les Consulteurs Théologiques ont voté positivement pour lui le 5 mars 2013.



5. Le Serviteur de Dieu le P. José Maria Fernandez Sanchez et ses 38 compagnons

Né à Oviedo (Espagne) le 19 janvier 1875, il a été martyrisé avec 38 de ses compagnons, durant la Révolution Espagnole, le 23 octobre 1936. Le procès diocésain de Madrid a été soumis à la Congrégation en 2006 et la *positio super Martyrio* en 2009. On attend le vote des Consulteurs Théologiques. Parmi ces 39 martyrs, 17 étaient prêtres, 16 Frères, et 6 membres de l'Association de la Médaille Miraculeuse.



6. Le Serviteur de Dieu le Père Vicente Queralt Lloret, CM et 20 Compagnons

Né à Barcelone (Espagne) le 17 novembre 1894, il a été martyrisé à Barcelone avec ses 20 compagnons durant la Révolution Espagnole, le 30 novembre 1936. L'enquête diocésaine a été remise en 2006 et la *Positio Super Martyrio* en 2009. Parmi les compagnons tués, il y avait des confrères, des Filles de la Charité et des collaborateurs laïcs vincentiens.



7. La Servante de Dieu Sœur Justa Dominguez de Vidareta e Idoy, Fille de la Charité (1875-1958)

Née à Azpeitia (Espagne) le 2 novembre 1875, elle mourut à Madrid le 18 décembre 1958. La *Positio Super Virtutibus* a été présentée à la Congrégation pour les Causes des Saints en 2001. On attend le vote des Consulteurs Théologiques. Un miracle attribué à l'intercession de Sr. Justa a été présenté en 2003 et a reçu un vote positif de la part de l'équipe médicale,

en vue de la prochaine consultation médicale (7 Médecins) qui aura lieu après le Décret sur l'héroïcité des Vertus.



8. Le Serviteur de Dieu Santiago Masarnau Fernandez (1805-1882)

Né à Madrid, le 10 décembre 1805, il est mort à Madrid le 14 décembre 1882. C'est le fondateur de la Conférence de Saint Vincent de Paul en Espagne. Le procès diocésain s'est achevé en 2000. La *Positio* a été soumise en 2006 et les Consultants Historiens ont voté positivement. On attend le vote des Consultants Théologiques.



9. Le Serviteur de Dieu l'Evêque Bonaventura Codina y Augerolas, CM (1785-1857)

Né à Hostarlic (Espagne) le 13 juillet 1872, il est mort à Las Palmas aux Canaries le 18 novembre 1857. L'enquête diocésaine commença en 1995 et fut présentée à la Congrégation pour les Causes des Saints en 2001. Après l'obtention de la validité de l'enquête diocésaine, on est en train de rédiger la *Positio*.



10. Le Serviteur de Dieu l'évêque Emilio Lisson Chavez, CM (1872-1961)

Né à Arequipa (Pérou) le 24 mai 1872, il mourut à Valence (Espagne) le 24 décembre 1961. L'enquête diocésaine sur les vertus et la réputation de sainteté commença le 20 septembre 2003 et fut remise, en 2008, à la Congrégation pour les Causes des Saints. L'obtention de la validité obtenue le 2 juillet 2010, on est en train de rédiger la *Positio*.



11. La Servante de Dieu Sœur Gabriella Borgarino, Fille de la Charité (1880-1949)

Née à Boves (Italie) le 2 septembre 1880, elle mourut à Lucerne le 1 janvier 1949. L'enquête diocésaine a été présentée à la Congrégation pour la Cause des Saints en 2004 et le décret de validité fut accordé en 2004. Un miracle attribué à l'intercession de la Servante de Dieu a été présenté. Il attend sa validation.



12. La Servante de Dieu Sœur Anna Cantalupo, Fille de la Charité (1888-1983)

Née à Naples (Italie) le 3 septembre 1888, elle mourut à Catania le 17 mars 1983. Ouverte en 1997, l'enquête diocésaine, s'est achevée en 2008 et approuvée en 2009 par la Congrégation pour les Causes des Saints.



13. La Servante de Dieu Sœur Francesca Benicia de Oliveira, Filles de la Charité (1896-1966)

Née à Redencao (Brésil) le 23 août 1896, elle mourut à Baturité (Brésil) le 6 juillet 1966. L'enquête diocésaine, commencée en 1995, a été remise, en 2001, à la Congrégation pour les Causes des Saints. Elle a été approuvée le 16 mars 2012.



14. La Servante de Dieu Sœur Cecilia Charrin, Fille de la Charité (1890-1973)

Née à Saint-Etienne-des-Ouillers (France) le 17 février 1890, elle mourut au Guatemala le 13 juillet 1973. L'enquête diocésaine commença en 2006 et fut remise, en septembre 2013, à la Congrégation pour les Causes des Saints. La vérification des documents présentés commencera le 3 mars 2014.



15. Le Serviteur de Dieu l'évêque Frans Schraven, CM et ses compagnons (Martyrs en Chine)

Né à Lottum (Limbourg) le 13 octobre 1873, il mourut le 9 octobre 1937. L'enquête diocésaine fut terminée en Hollande et envoyée, le 10 février 2014, à la Congrégation pour les Causes des Saints.



16. La Servante de Dieu Sœur Barbara Samulowska, Fille de la Charité (1865-1950)

Née à Woryty, à côté de Gietrzwałd (Pologne du Nord) en 1865, elle mourut dans la ville de Guatemala le 6 décembre 1950. L'enquête diocésaine s'ouvrit le 2 février 2005.



17. Le Serviteur de Dieu le Père Jozef Florko et 10 compagnons polonais martyrs

Né le 8 mai 1915 à Winnikach (Leopoli), il a été martyrisé, sous la persécution nazie, au camp de concentration de KL Bergen-Behlsen en Basse Saxe, le 25 février 1945. L'enquête diocésaine commença à Cracovie le 17 septembre 2003.

Certaines Causes sont à leur début



18.
Czeslaw Levandowski CM
1864-1934 (Pologne 2005)



19.
Jan Havlik CM
1927-1965 (Slovaquie 2010)



20.
Jules Garrigues
et ses compagnons
(martyrs en Chine)



21.
Claude Chevrier, Vincentius Ou
et 10 Compagnes FdC
(martyrs en Chine)

Glossaire :

Positio super Martyrio ou Positio Super Virtutibus : C'est une étude faite sur la vie et les vertus du Serviteur de Dieu, et qui comprend des informations essentielles : l'histoire de la Cause, les sources et les critères de l'étude, une brève biographie commentée, les détails sur la

réputation de sainteté, les vertus et les capacités d'intercession. Tout cela afin de parvenir à une certitude morale au sujet d'un présumé martyr subi par le Serviteur de Dieu ou bien au sujet d'un présumé héroïsme du Serviteur de Dieu dans sa pratique des vertus, afin qu'ils soient examinés par les consultants du Dicastère.

Enquête diocésaine: C'est un procès instruit par l'évêque compétent où on collecte les preuves pour et contre la Béatification ou la Canonisation du Serviteur de Dieu mort en odeur de sainteté. L'étape de l'enquête diocésaine se divise en deux domaines de recherche: une enquête sur le martyr ou l'héroïcité des vertus et une autre sur les « signes » ou miracles attribués à l'intercession du candidat.

Consulteurs théologiques et historiens: La positio est étudiée par deux équipes de Consultants de la Congrégation pour les Causes des Saints, ce sont les **Consulteurs Théologiques et les Consultants historiens** qui s'expriment par un vote. On la transmet ensuite à la Congrégation des Cardinaux et évêques. Si le vote est affirmatif, une recommandation pour un Décret de l'héroïsme des Vertus est envoyée au Saint Père dont le jugement est définitif. Le Serviteur de Dieu sera appelé Vénérable quand l'héroïcité des Vertus est reconnue par le Pape.

La positio est transmise aux Consultants historiens quand la Cause a besoin d'un exceptionnel soutien historique pour juger de la validité des faits (par ex. quand la Cause a été initiée plusieurs années après le mort du Serviteur de Dieu ou bien quand les témoins sont moins nombreux ou moins homogènes pour le procès diocésain).

Rome, Mai 2014

Apports vincentiens à la nouvelle évangélisation

Celestino Fernández, C.M.

Introduction

Depuis un certain temps, on parle dans la Congrégation de la Mission et dans d'autres milieux de la Famille Vincentienne de deux thèmes, l'un se réfère à « l'être » et l'autre à la « tâche » vincentienne. D'une part, nous sommes tous entièrement d'accord sur le fait que le charisme, « l'être », l'identité, la marque caractéristique des vincentiens a été, est et sera toujours d'une actualité brûlante. D'autre part, notre manière de vivre et de transmettre cet « être » vincentien n'est pas aussi claire. Il s'agit, en définitive, de la confrontation entre notre identité et notre manière de la projeter, de la vivre.

Souvent dans les réunions, les assemblées, les conversations privées, nous nous plaignons aussi que, dans nos ministères, nous faisons à peu près la même chose que les prêtres diocésains, il y a peu de différence. Nous pensons que notre mission n'arrive pas à porter la marque vincentienne, que notre « tâche » ne transmet pas ou presque rien de vraiment vincentien.

Le Père Eli Chaves dos Santos, Assistant Général de la Congrégation de la Mission, disait à la réunion des Visiteurs du monde entier, à New York au début du mois de juillet: « On sent une inquiétude chez de nombreux confrères, ils se demandent: est-ce que les évêques, le clergé et les gens nous identifient comme de vrais missionnaires? Pourquoi la Congrégation est-elle en grande partie absente des initiatives, des organismes missionnaires et caritatifs de l'Église?... Nous risquons de centrer presque toutes nos forces sur ce qu'on appelle la « pastorale ordinaire », une pastorale en lien avec le territoire (paroisse), centrée surtout sur la liturgie, la catéchèse et les services paroissiaux. Une pastorale qui absorbe les meilleures énergies de nos confrères et qui peut devenir un obstacle à l'élan que nous devons donner à l'évangélisation pour qu'elle soit plus décidée et plus missionnaire ». Quand j'évoque cela à propos de la Congrégation de la Mission, cela s'applique aussi à l'ensemble de la Famille Vincentienne.

Ce n'est ni le moment, ni le lieu, pour réfléchir à ces plaintes, à ces interrogations. Il s'agit plutôt, en ce moment, de soulever une série de questions fondamentales pour notre présent et notre futur, afin d'y réfléchir: nous, les vincentiens, pouvons-nous apporter quelque chose à la nouvelle évangélisation qui est urgente? Sommes-nous capables de faire fructifier notre charisme, notre spiritualité, notre être

dans cette tâche de la nouvelle évangélisation? Quelles sont les caractéristiques vincentiennes qui peuvent contribuer au succès de ce projet planétaire de la nouvelle évangélisation? Dans quel domaine de l'évangélisation devons-nous travailler nous, aujourd'hui, les vincentiens?...

L'évangélisation, mission de tous les chrétiens

Donc, il s'agit de voir si nous, les vincentiens (quand je parle de vincentien, je me réfère à la Famille Vincentienne), nous avons quelque chose à dire dans le domaine universel de l'évangélisation. Il est évident qu'elle est urgente et que c'est une tâche, un commandement universel qui concerne toute l'Église. Le Pape Paul VI, dans l'Exhortation Apostolique «*Evangelii nuntiandi*» nous dit: «*Évangéliser est, en effet, la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser*» (N° 14).

En réalité, on ne peut pas parler d'une «évangélisation vincentienne» en tant que telle, ni d'une évangélisation ignacienne ou franciscaine, parce que le vaste domaine de l'évangélisation appartient à tous les chrétiens, ce domaine est commun à tous. Il concerne toute l'Église et ce n'est pas une tâche de plus parmi d'autres, c'est la tâche fondamentale et la raison d'être de l'Église, et il faut souligner cet article: l'Église.

L'arc-en-ciel est un ensemble de couleurs variées, c'est pourquoi il est beau. Cet ensemble de couleurs n'a aucune couleur concrète, il rassemble toutes les couleurs de façon égale, ainsi chaque couleur contribue à la beauté de l'ensemble. On pourrait dire que ce dont il s'agit, c'est de trouver la couleur nettement vincentienne qui contribuera à la beauté de l'arc-en-ciel de l'évangélisation, c'est-à-dire qui peut apporter à l'évangélisation universelle le charisme vincentien.

Eclaircissement de quelques points au sujet de la nouvelle évangélisation

Le titre de cette conférence parle de «nouvelle évangélisation», c'est l'expression que nous employons le plus souvent ces dernières années, depuis que le Pape Jean-Paul II, dans une visite pastorale en Pologne en 1979, a parlé d'une «évangélisation nouvelle par rapport au zèle, à sa méthode et à son expression». Le Pape émérite, Benoît XVI, a mis la nouvelle évangélisation au centre de tout son pontificat et il a fondé le «Conseil Pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation». Le dernier synode des Evêques a traité le sujet de la nouvelle évangélisation. Pour le Pape François, ce thème est fondamental. Donc, aujourd'hui, quand on parle d'évangélisation, on lui ajoute toujours l'adjectif «nouvelle».

Je ne vais pas m'attarder sur l'emploi du terme « évangélisation » avec ou sans adjectif. Je pense qu'en définitive, c'est la même chose. Ce qui est vraiment important c'est le terme en lui-même, mais il ne faut pas oublier la suite?

La nouvelle évangélisation veut dire deux choses, d'abord il est évident que cette expression signifie qu'il faut à nouveau évangéliser, car la sécularisation, en Occident, va vers une déchristianisation galopante. Les valeurs de l'Évangile telles que l'amour, la fraternité, l'égalité, la solidarité... ont cédé de façon lamentable face à la montée en puissance de nouvelles valeurs « séculières » comme le progrès, l'efficacité, le succès, la consommation... Car, si on parle encore de valeurs chrétiennes, il y a longtemps qu'elles ne sont plus dans le cœur. Elles ne sont plus les références des comportements de notre personne, sinon certains jours comptés sur les doigts de la main.

Mais la nouvelle évangélisation signifie aussi et surtout, qu'il faut évangéliser à nouveau, d'une manière nouvelle, avec de nouvelles méthodes, de nouveaux objectifs, de nouvelles stratégies, pour ne pas tomber dans les mêmes erreurs que par le passé. Le nouvel objectif ne peut pas être celui de former une autre chrétienté, mais de construire le royaume de Dieu. Cela n'a rien à voir avec la conquête du monde mais plutôt la présence de notre témoignage de vie dans le monde. Il ne s'agit pas de baptiser une culture ou un territoire, mais de baptiser celui qui croit, c'est-à-dire, celui qui voudra assumer et partager le message de Jésus de Nazareth.

N'oublions pas non plus ce que le Pape François répète avec insistance dans tous ses discours, concrètement dans sa récente Exhortation Apostolique « *Evangelii gaudium* » : que l'Évangélisation (ou la nouvelle évangélisation) doit mettre l'Église, toute l'Église, en « état de mission » et elle doit aller vers les périphéries de la vie, les périphéries matérielles, morales, géographiques, existentielles, spirituelles... et que cette évangélisation doit passer par le dialogue, la guérison, l'espérance et la joie (cf. *Evangelii gaudium*, n. 20, 30, 46, 191). Il avait déjà dit la même chose aux membres du « Conseil Pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation », le 13 octobre dernier : « L'Église est la maison dont les portes sont toujours ouvertes non seulement pour que chacun puisse y être accueilli, mais aussi pour qu'il puisse y respirer l'amour et l'espérance. L'Esprit Saint nous pousse à sortir de nos murs et nous guide vers les périphéries de l'humanité ».

C'est pourquoi, après tout cela, je me permets de vous donner quelques clés, de vous tracer quelques lignes spécifiquement vinciennes qui puissent nous donner des indications sur ce que pourrait être aujourd'hui, notre contribution authentique à l'évangélisation nouvelle et urgente.

Cadre général de la mission vincentienne

Nous devons partir d'une toile de fond, c'est-à-dire d'un cadre général vincentien. Sat Vincent de Paul lui-même nous le donne dans une conférence aux Missionnaires, le 6 décembre 1658, qui traite précisément de «*la fin de la Congrégation de la Mission*» : «(Notre mission consiste à) *faire connaître Dieu aux pauvres, leur annoncer Jésus-Christ, leur dire que le royaume des cieux est proche et qu'il est pour les pauvres* » (COSTE XII, p. 80). C'est curieux que cette phrase si importante, fondamentale de St Vincent, c'est à peine si nous, Lazaristes nous la citons et nous l'employons, par contre les Filles de la Charité l'ont reprise dans leurs Constitutions, aussi bien dans les précédentes que les actuelles.

Cette phrase, pour moi, est le meilleur résumé de ce que doit être la caractéristique vincentienne de l'évangélisation. Elle est en consonance avec les grandes lignes de «*Evangelii nuntiandi*» de Paul VI, le document le plus complet sur l'évangélisation dans le monde actuel.

Toutes nos actions évangélistes doivent partir de ce cadre général, c'est là qu'elles doivent chercher leur inspiration, leur orientation, leur programme. C'est aussi vers ce cadre général que toutes nos attitudes et nos dispositions doivent se tourner.

Ce programme général nous présente l'essentiel de l'inspiration vincentienne: *Dieu, Jésus-Christ et les pauvres*. Ce sont comme les trois colonnes qui sont à la base de la spiritualité et la pratique de Vincent de Paul et de ceux qui le suivent :

- *La primauté de Dieu*: Dieu est le premier, l'absolu. Nous, nous transmettons la bonté et la miséricorde de Dieu. Mais le Dieu que doit annoncer un vincentien est le Dieu «*protecteur des pauvres*» comme dirait Vincent de Paul (COSTE X, p. 512), le Dieu de l'amour, de la miséricorde. Dieu est le premier qui fait le choix des pauvres. C'est pourquoi, la cause des pauvres est la cause de Dieu et le problème des pauvres est le problème de Dieu. Alors, nous pouvons donc dire que l'option pour les pauvres, avant d'être un commandement ou un engagement, est une réalité de foi et une vérité théologique.
- *La centralité du Christ*: toute la vie de Vincent de Paul est christocentrique et sa christologie n'est pas théorique, elle est vivante et existentielle. L'identité vincentienne est donc christocentrique et par le fait même, son option pour les pauvres ne peut se comprendre que parce que la cause des pauvres est la cause du Christ, il suit et il annonce «*Jésus-Christ, évangéliste et serviteur des pauvres*» comme le souligne aussi Vincent de Paul. Le vincentien doit lui aussi porter son regard vers le chapitre 4, versets 18 et 19 de l'Évangile de St Luc («*L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la*

Bonne Nouvelle aux pauvres... ») Là, il trouve la raison principale de son option pour les pauvres, de sa vocation et de sa mission dans l'Église et dans la société.

- *La passion pour les pauvres* : il ne s'agit pas seulement de se soucier des pauvres, d'être près d'eux, c'est quelque chose de plus. Il s'agit de vivre ce que disait Vincent de Paul : « *Les pauvres qui ne savent où aller ni que faire, qui souffrent déjà et qui se multiplient tous les jours, c'est là mon poids et ma douleur* » (COLLET I, 479). Les pauvres doivent être notre passion principale, face à cela, tout passe au second plan. Vincent de Paul, poussé par cette passion pour les pauvres, ira même jusqu'à dire : « *Il nous faudrait vendre nous-mêmes pour tirer nos frères de la misère* » (COSTE IX, p. 497).

Fil conducteur de la mission vincentienne

Ce « cadre général vincentien » est organisé et maintenu par une espèce de « fil conducteur » qui donne unité et cohérence à la mission vincentienne. Cela est nécessaire car nous risquons de voir notre spiritualité vincentienne spécifique se diluer et perdre de sa force et de sa vie au milieu de tant de groupes et de spiritualités ecclésiales. C'est pourquoi, il nous faut toujours tenir compte de ce « fil conducteur » qui tisse et entrelace la mission ou l'évangélisation à partir de la sphère vincentienne.

Il est la « structure diaconique » du charisme vincentien. Avec cette expression, je me réfère à la « charité », au « service de la charité », à la « mission de la charité », à la « diaconie » selon son sens étymologique d'amour serviable, parce qu'en elle, cohabitent en parfaite union : la charité, la communion, le service, la mission, le don total.

Toutes les actions, les pensées et les intuitions de Vincent de Paul et de Louise de Marillac ont pour origine et pour but, la charité comme mission, et la mission comme charité, c'est pourquoi il est urgent de passer à l'action. C'est aussi la raison pour laquelle il recommande avec insistance à ses fils et à ses filles de vivre en « état de charité ». En outre, la perfection chrétienne à laquelle doivent aspirer ceux qui le suivent, c'est la « perfection de la charité ».

Vincent de Paul unit et recommande d'unir, l'amour affectif et l'amour effectif comme deux réalités qui doivent ne faire qu'une, comme l'union inséparable entre la charité et la mission (cf. COSTE IX, pp. 592, 594-595, 598-599). En outre il affirme que l'amour affectif sans engagement évangéliste, c'est-à-dire la charité sans la mission, est assez suspect :

« Aimons Dieu, mes frères, aimons Dieu, mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages. Car bien souvent tant d'actes d'amour de Dieu, de complaisance, de bienveillance, et autres semblables affections et pratiques intérieures d'un cœur tendre,

quoique très bonnes et très désirables, sont néanmoins très suspectes, quand on n'en vient point à la pratique de l'amour effectif... Et c'est à quoi nous devons bien prendre garde; car il y en a plusieurs qui, pour avoir l'extérieur bien composé et l'intérieur rempli de grands sentiments de Dieu, s'arrêtent à cela; et quand ce vient au fait et qu'ils se trouvent dans les occasions d'agir, ils demeurent court. Ils se flattent de leur imagination échauffée; ils se contentent des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu dans l'oraison; ils en parlent même comme des anges; mais, au sortir de là, est-il question de travailler pour Dieu, de souffrir, de se mortifier, d'instruire les pauvres, d'aller chercher la brebis égarée... hélas! il n'y a plus personne, le courage leur manque. Non, non, ne nous trompons pas: Totum opus nostrum in operatione consistit » (COSTE XI, p. 40).

C'est pourquoi, on peut dire que le charisme vincentien est habité par un feu brûlant qu'on ne peut pas éteindre: le feu de la charité qui nous donne de la cohésion, qui nous presse et nous brûle dans la mission. Si nous n'entrons pas dans cette structure « diaconique » du charisme vincentien, en cette union indissoluble de charité et de mission, nous risquons de tomber dans un spiritualisme peu recommandable pour un chrétien et pour un vincentien.

L'évangéliste vincentien

Quand nous parlons « d'évangélisation » ou de « nouvelle évangélisation », cela veut dire qu'il y a des évangélistes. Pour qu'ils donnent cette couleur vincentienne à l'évangélisation, ils doivent être imprégnés du charisme vincentien, animés par la spiritualité vincentienne. Il convient donc de tracer brièvement, une sorte d'image, de portrait de « l'évangéliste vincentien » en soulignant les traits les plus importants :

- a) Cette personne doit avoir une expérience de Dieu authentique, c'est beaucoup plus que de la simple piété.
- b) Une personne profondément unie au Christ, évangéliste des pauvres. C'est ainsi que St Vincent dit aux Missionnaires: « *Oh! quel bonheur, quel bonheur, Messieurs, de faire toujours et en toutes choses la volonté de Dieu! N'est-ce pas faire ce que le Fils de Dieu est venu faire sur la terre, comme nous avons déjà dit? Le Fils de Dieu est venu pour évangéliser les pauvres; et nous autres, Messieurs, ne sommes-nous pas envoyés pour le même sujet? Oui, les missionnaires sont envoyés pour évangéliser les pauvres. Oh! quel bonheur de faire sur la terre la même chose que Notre-Seigneur y a faite, qui est d'enseigner le chemin du ciel aux pauvres!* » (COSTE XI, p. 315). Dans les conférences de St Vincent nous trouvons de très nombreux textes qui disent la même chose ou à peu près.

- c) Une personne dont le sens de l'appartenance à cette vocation vincentienne spécifique soit très fort. Elle doit s'alimenter à la spiritualité vincentienne qui doit être très claire pour elle, afin d'en vivre. Vincent de Paul disait aux missionnaires en insistant : « *Nous sommes les prêtres des pauvres. Dieu nous a choisis pour eux. C'est là notre capital, tout le reste n'est qu'accessoire* » (COLLET VII, 168).
- d) Une personne qui s'efforce de lire la volonté de Dieu dans les « signes des temps » et qui les lit en fonction des nécessités et des événements qui ont un rapport avec les pauvres, les malheureux, les marginalisés, les exclus...
- e) Une personne pleine de zèle (vertu vincentienne), avec tout ce que cela comporte de tension pour l'évangélisation, d'audace et de créativité pour ouvrir de nouveaux chemins d'évangélisation.
- f) Une personne qui comprend que la formation est nécessaire et urgente de façon permanente pour elle. Elle est bien convaincue que la « formation pour l'évangélisation » est une question de justice pour les pauvres qu'il faut évangéliser. La bonne volonté ne suffit pas, de même que la phrase bien souvent entendue : on a toujours fait comme cela.

Le destinataire de la mission vincentienne

Le Synode sur la nouvelle évangélisation a consacré la « Proposition 50 » à la Vie Consacrée et il a affirmé : « *La vie consacrée, pleinement évangélique et évangélisatrice, en profonde communion avec les pasteurs de l'Église, dans la coresponsabilité avec les laïcs et dans la fidélité aux charismes respectifs, offrira une contribution significative à la nouvelle évangélisation. Le synode demande aux Ordres et Congrégations d'être pleinement disponibles pour aller vers les frontières géographiques, sociales et culturelles de l'évangélisation. Le synode invite les religieux à se déplacer vers le nouvel aréopage de la mission* ».

Dans l'*Instrumentum laboris* du Synode sur la nouvelle évangélisation, on a donné une grande importance à une série de « scènes », de « nouveaux aéropages » où l'évangélisation est la plus urgente et la plus nécessaire aujourd'hui. On a parlé de scènes culturelles, de phénomène migratoire, des moyens de communication, de l'économie globale, des recherches scientifiques et technologiques, du monde de la politique... (*Instrumentum laboris*, nn. 52-60).

Il est certain que l'affirmation, maintes fois répétée au sujet des consacrés, qu'ils doivent être à l'avant-garde de la mission, est bien connue : à la périphérie, avec les plus pauvres et les exclus, là où les appels des pauvres sont les plus urgents ; à la frontière, là où l'Église affronte les problèmes nouveaux et difficiles, les défis missionnaires présents dans les nouveaux aéropages ; dans le désert, là où l'Évangile

est peu connu, là où l'Église est pauvre, minoritaire ou bien fait ses premiers pas.

Evidemment, ce que je viens de citer au sujet des « consacrés » est valable, en notre cas, pour toute la Famille Vincentienne, pour toutes les branches de cette grande famille. Si on applique tout cela à l'évangéliste vincentien, immédiatement, quelques questions se présentent : de quel groupe sommes-nous les vincentiens ? Où nous placer ? Comment évangélisons-nous ? Sur quoi devons-nous insister dans l'évangélisation ? Quels sont les scènes ou les aéropages de la nouvelle évangélisation sur lesquels nous devons centrer nos réflexions, nos inquiétudes évangélistiques ? Par où commencer à évangéliser ? Où sommes-nous placés, à l'avant-garde de la mission ? ou bien nous sommes-nous habitués à une pastorale sacramentelle et de conservation ? Sommes-nous là où nous devons être selon notre charisme et notre spiritualité ?...

A travers toutes ces questions, nous pouvons facilement voir qu'elles se réfèrent à ce qu'on pourrait appeler « les destinataires » de l'évangélisation, c'est-à-dire, ceux qui font l'objet de notre mission vincentienne. Si nous voulons définir un peu plus ces personnes, ou celles qui doivent être les « destinataires » pour l'évangéliste vincentien, on pourrait tracer une série de traits :

- a) Les pauvres, selon tout ce que recouvre ce terme, selon toute l'étendue de la réalité de la pauvreté : depuis la pauvreté économique jusqu'à la pauvreté culturelle, morale, psychologique et sociale. Depuis les pauvres de toujours jusqu'aux nouveaux pauvres générés par les « mécanismes pervers » et les « structures de péché » comme disait Jean-Paul II dans son encyclique "*Sollicitudo rei socialis*". Depuis les victimes d'un système mondial et global intrinsèquement inhumain et injuste jusqu'aux collectifs appauvris et de plus en plus vulnérables, fruit de la crise économique, sociale, crise des valeurs que nous vivons.
- b) Ceux qui ont besoin de formation chrétienne et d'attention spirituelle et qui, en plus, sont pauvres, et à cause de cette pauvreté ils sont doublement pauvres. Le Pape François dit dans son Exhortation Apostolique "*Evangelii gaudium*", au N° 200 : « *La pire discrimination dont souffrent les pauvres est le manque d'attention spirituelle. L'immense majorité des pauvres a une ouverture particulière à la foi ; ils ont besoin de Dieu et nous ne pouvons pas négliger de leur offrir son amitié, sa bénédiction, sa Parole, la célébration des Sacrements et la proposition d'un chemin de croissance et de maturation dans la foi* ». Mais, il faut faire très attention avec l'emploi inadéquat de ce qu'on appelle les « pauvres spirituels ».
- c) Les pauvres qui ne voient personne et dont personne ne veut s'occuper. C'est-à-dire, ceux qui ne comptent même plus dans les

statistiques de la pauvreté, de la misère et de la marginalisation sociale. Ceux qui ont perdu même la visibilité ou ceux dont il ne convient pas qu'ils se manifestent. En définitive, ceux dont parlait Sainte Louise de Marillac quand elle expliquait le service de la Compagnie des Filles de la Charité: «*O! quel bonheur, si... la Compagnie n'eût plus que à servir les pauvres destitués de tout!*» (*Ecrits* - Sr Charpy - A100, p. 821).

Le message vincentien (quelques points importants tirés du charisme vincentien)

L'évangélisation ou la nouvelle évangélisation comporte un « message », une « annonce », une « bonne nouvelle du salut ». En réalité, le message évangélisateur essentiel, fondamental est le message de Jésus-Christ. C'est annoncer, en paroles et en actes, ce que nous appelons le « Kérygme »: «*Si tu affirmes de ta bouche que Jésus est Seigneur, si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, alors tu seras sauvé*» (Rm 10,9).

Mais, dans ce message universel, il peut y avoir des points d'insistance spécifiques. Nous, les vincentiens, nous pouvons en apporter quelques-uns qui viennent de notre charisme et de notre spiritualité. Je vais en citer quatre qui peuvent faire partie de ce message universel de l'évangélisation:

- a) Le Dieu vivant et vrai révélé par Jésus-Christ. Si nous allons à l'Évangile, nous voyons qu'il s'agit du « Bon Dieu ». C'est-à-dire, Dieu en tant que Père, Dieu Amour, Dieu miséricorde, Dieu pardon gratuit, protecteur et défenseur des pauvres. Monseigneur Oscar Romero, en commentant une phrase de St Irénée de Lyon, disait: «*Gloria Dei pauper vivens*» (La gloire de Dieu c'est que le pauvre vive).
- b) Jésus-Christ sauveur et libérateur. Jésus-Christ incarné, qui se met à la dernière place, le serviteur, qui nous offre sa vie, sa mort et sa résurrection. Jésus-Christ qui se présente comme le Messie oint par l'Esprit pour libérer les captifs, briser les pièges, libérer les pauvres... Jésus-Christ qui nous apporte le Royaume et ce Royaume est, principalement, pour les pauvres.
- c) La charité, comme colonne vertébrale de notre existence de foi. L'amour affectif et effectif comme centre névralgique du croyant et comme preuve authentique de la foi: «*Ce qui importe, c'est la foi agissant par la charité*» (Ga 5,6).
- d) Le pauvre comme « sacrement du Christ » (Mt 25, 31-46) et comme « Maître et Seigneur ». C'est vraiment ce qui est le plus vincentien, et pour que nous ne risquions pas de l'oublier, Vincent de Paul nous le dit et le redit sur tous les tons, par exemple, quand il

s'adresse aux Dames des Confréries de la Charité (actuellement AIC): «*Lui-même (le Christ) a voulu naître pauvre, recevoir en sa compagnie des pauvres, servir les pauvres, se mettre à la place des pauvres, jusqu'à dire que le bien et le mal que nous ferons aux pauvres, il le tiendra fait à sa personne divine... Et quel amour, je vous prie, pouvons-nous avoir pour lui, si nous n'aimons ce qu'il a aimé! Tant y a, Mesdames, c'est l'aimer de la bonne sorte que d'aimer les pauvres; c'est le bien servir que de les bien servir*» (COSTE XIII, p. 811).

Une attitude fondamentale et des critères vincentiens

L'Exhortation Apostolique «*Evangelii nuntiandi*» nous dit:

«*L'importance évidente du contenu de l'évangélisation ne doit pas cacher l'importance des voies et des moyens. Cette question du "comment évangéliser" reste toujours actuelle parce que les façons d'évangéliser varient suivant les diverses circonstances de temps, de lieu, de culture, et qu'elles offrent par là un certain défi à notre capacité de découvrir et d'adapter*» (*Evangelii nuntiandi*, N° 40).

C'est pourquoi, je vais essayer de découvrir quels seraient les critères dont un membre de la Famille Vincentienne devrait tenir compte pour évangéliser selon son être et sa mission de vincentien. Autrement dit, quelle serait sa «*façon*» de collaborer à l'évangélisation de toute l'Église.

Je vais vous décrire une attitude fondamentale qui doit être notre point de départ dans notre tâche évangélisatrice; je vous donnerai une série de critères dont on doit tenir compte pour mener à bien cette évangélisation, une attitude et des critères qui sont entièrement vincentiens:

a) *Attitude de base: « Un état de mission permanent et généralisé »*

Plusieurs fois, le Pape François a employé un mot peu courant dans notre langage pastoral, je veux parler du terme «*missionnarité*» c'est-à-dire: un état de mission permanent et généralisé (discours au Comité de Coordination du CELAM à Rio de Janeiro, le 28 juillet 2013). Il se réfère à une attitude missionnaire qui imprègne toute notre vie, qui donne du sens à notre être chrétien et ecclésial, qui oriente toutes nos actions évangélisatrices. Une attitude qui va beaucoup plus loin que de simples célébrations ou des programmes missionnaires.

Cette attitude est comprise dans le charisme, dans la spiritualité et dans la meilleure tradition vincentienne. Quelqu'un a dit que le témoin missionnaire inventif: Saint Vincent, nous invite à donner la priorité au travail missionnaire parmi les pauvres, à l'approfondir, il nous invite à être à l'avant-garde de la mission.

b) Critères vincentiens pour l'évangélisation

Je vais citer quelques critères vincentiens qui peuvent rendre un grand service à la nouvelle évangélisation. Je les appelle « critères vincentiens » parce qu'ils font partie du cœur même de notre charisme, parce qu'ils traduisent et actualisent aujourd'hui le charisme légué par Vincent de Paul. Evidemment, je ne fais que citer quelques critères, il y en a davantage :

- Une préférence claire et nette pour l'apostolat parmi les pauvres, ou ce qui revient au même une option convaincue, lisible pour l'évangélisation des pauvres. Si ce critère n'existe pas, tout le reste ne sert à rien.
- Proximité et attention à la réalité humaine, surtout, à la réalité de souffrance des victimes du système. Le commencement de l'engagement missionnaire part de l'expérience, et l'implication vient de l'impact produit par la réalité.
- Récupérer une spiritualité de « l'incarnation ». On pourrait penser qu'il peut y avoir un engagement « à distance ». C'est pourquoi, nous pouvons établir une règle d'or: il n'y a pas de mission sans incarnation; il n'y a pas de mission sans incarnation dans le monde des pauvres.
- Communion avec les pauvres. Cela veut dire une vraie connaissance des problèmes et des nécessités des pauvres; un échange authentique avec eux, un véritable accueil, une participation réelle à leurs vicissitudes, une attention particulière à leurs droits, de la docilité au service de leurs exigences, de l'écoute et du dialogue pour découvrir leurs valeurs et les aider à prendre conscience de leur capacité libératrice.
- Évangélisation complète c'est-à-dire par la parole et par les actes. Vincent de Paul disait: *« S'il s'en trouve parmi nous qui pensent qu'ils sont à la Mission pour évangéliser les pauvres et non pour les soulager, pour remédier à leurs besoins spirituels et non aux temporels, je réponds que nous les devons assister et faire assister en toutes les manières, par nous et par autrui... Faire cela, c'est évangéliser par paroles et par œuvres, et c'est le plus parfait, et c'est aussi ce que Notre-Seigneur a pratiqué »* (COSTE XII, pp. 87-88).
- Promouvoir, stimuler, accompagner, former le laïc, surtout pour tout ce qui concerne le charisme, la spiritualité et la mission vincentienne.
- Former et être formé à la Doctrine Sociale de l'Église, elle est la traduction vivante et actuelle de l'esprit vincentien. Il y a quelques années, le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission de cette époque, le P. Robert Maloney, disait que tous les programmes de formation vincentienne du XX^{ème} siècle devraient comprendre

une formation intensive à cette doctrine, et qu'au XXI^{ème} siècle, il espérait que quelques laïcs vincentiens seraient des experts en la matière.

- Donner plus d'importance à ce qu'on appelle la « mission partagée » dans et avec la Famille Vincentienne.
- Privilégier la « mission populaire » avec audace, créativité, une nouvelle imagination et de l'enthousiasme. C'est un des composants de l'identité évangélisatrice des vincentiens.
- Organiser la charité de telle manière qu'elle soit le signe distinctif de nos centres d'évangélisation. C'est une autre partie de l'héritage vincentien que nous ne pouvons pas perdre. Vincent de Paul recommandait d'ériger une Confrérie de la Charité là où se déroulait une mission populaire. C'était le fruit visible de l'action évangélisatrice.
- Appliquer la méthode du « changement systémique ». Il y a quelques années, Paul VI écrivait :

« Entre évangélisation et promotion humaine – développement, libération – il y a en effet des liens profonds. Liens d'ordre anthropologique, parce que l'homme à évangéliser n'est pas un être abstrait, mais qu'il est sujet aux questions sociales et économiques. Liens d'ordre théologique, puisqu'on ne peut pas dissocier le plan de la création du plan de la Rédemption qui, lui, atteint les situations très concrètes de l'injustice à combattre et de la justice à restaurer. Liens de cet ordre éminemment évangélique qui est celui de la charité : Comment en effet proclamer le commandement nouveau sans promouvoir dans la justice et la paix la véritable, l'authentique croissance de l'homme ? » (Evangelii nuntiandi, N° 31).

Le pape François, comme une suite aux paroles de Paul VI, écrit : *« À partir du cœur de l'Évangile, nous reconnaissons la connexion intime entre évangélisation et promotion humaine, qui doit nécessairement s'exprimer et se développer dans toute l'action évangélisatrice » (Evangelii gaudium, N° 178).*

Conclusion

Evangéliser à partir de l'engagement avec les pauvres, à partir du service caritatif, est la plus authentique clé vincentienne de l'évangélisation. C'est ce que nous, les vincentiens, nous pouvons apporter de plus et de mieux à la nouvelle évangélisation. Dans la perspective vincentienne, l'option pour les pauvres devient le point central, l'axe de la nouvelle évangélisation.

Pour évaluer notre engagement vital dans cette évangélisation, nous vincentiens, nous devons le faire à partir des pauvres. C'est pourquoi, il convient de terminer cet exposé de la même façon que nous l'avons

commencé, avec quelques questions: Est-ce que ce sont les pauvres qui orientent nos services et nos ministères? Est-ce que les pauvres interviennent dans la formation de notre mentalité et de nos critères? Nos structures, sont-elles adaptées au service d'évangélisation des pauvres? Est-ce que l'amour du Christ nous presse vraiment? et est-ce cet amour qui nous pousse à aller vers les pauvres?

C'est la réponse que nous donnerons à ces questions qui nous fera mesurer notre véritable contribution à la nouvelle évangélisation.

Note de la rédaction :

Cet article a été présenté comme une conférence de formation continue pour les dirigeants de la famille vincentienne à Paris, le 18 janvier 2014.

Compte-rendu de la Rencontre entre l'Amérique Centrale et la Région du Panama

Enrique Alagarda, C.M.

Visiteur Barcelone

Il faisait très chaud. Malgré la chaleur, nous sentions une légère brise, une brise presque froide quand nous nous sommes réunis dans la Salle Marillac à l'Université St. John à New York. Tous les Visiteurs de la Congrégation étaient là. Bien que notre temps fût limité pour traiter ces problèmes qui intéressent toute la Compagnie, il y avait cependant assez de temps pour une rencontre entre régions. Les responsables des provinces de l'Amérique Centrale et de Panama étaient présents à l'une de ces réunions.

Le premier but des participants de la région de l'Amérique Centrale était de poursuivre les engagements pris à la réunion de Santo Domingo (Juin 2013). Le P. Javier Alvarez, Vicaire Général, était présent. Ils se sont entendus pour travailler le thème de la reconfiguration dans le Nord du CLAPVI., formant deux groupes de provinces: le premier formé par l'Amérique Centrale et le Panama et l'autre, par Porto Rico, Venezuela et Cuba. Voici les premières conclusions de cette rencontre pour la région Amérique Centrale – Panama :

- Il faut établir un plan missionnaire commun pour Panama, Costa Rica, l'Amérique Centrale et Honduras. Ce plan comprendra les éléments suivants: la Famille Vincentienne, Les Missions Populaires, la Formation Initiale, la Promotion vocationnelle et la justice sociale.
- Le Conseil de chaque Région ou Province développera ce plan commun
- Panama pense à un théologium commun. Il serait bon de décider de son emplacement

Durant la discussion, nous avons senti le besoin d'approfondir ce point et de réaliser ces conclusions pour notre région. C'est pourquoi, nous avons décidé de travailler ensemble à développer un plan commun de pastorale pour nos Provinces. Pour cela nous profiterons de la visite du Supérieur Général au Honduras pour discuter cette idée avec lui. Le P. Gregory et le P. Zontak (Assistant Général) répondirent à notre

invitation et nous avons programmé de les rencontrer le 11 décembre 2013 à San Pedro Sula au Honduras. Le P. Enrique Alagarda, CM, Visiteur de Barcelone, se chargea, comme hôte, de réunir le groupe et d'établir l'ordre du jour de la réunion.

En préparation de cette rencontre, nous avons commencé par faire appel au P. Jpseph Agostino, C.M. pour en être le facilitateur. Il a accepté de collaborer avec le P. Enrique Alagarda dans l'établissement de l'ordre du jour. Mais il n'a pas pu prendre part à la réunion à cause d'un problème de programmation. La deuxième étape fut de donner, avec l'aide du P. Agostino, un exposé sommaire à un petit groupe de confrères des provinces intéressées dans ce processus. Par cet exposé, nous avons pu connaître l'opinion des confrères sur certaines questions clés. Leurs Visiteur, Vice Visiteur ou Supérieur Régional en avaient choisi quinze.

Ont participé à la réunion du 11 décembre 2013 :

Gregory Gay, Supérieur Général

Stanislav Zontak, Assistant Général

Alcibiades Guerra, Supérieur Régional de Panama (Province de Philadelphie)

Ediberto Lazo, Visiteur de l'Amérique Centrale

Pedro Aguilar Lopez, Province de l'Amérique Centrale

Jozef Noga, Visiteur de Slovaquie

Stanilav Bindas (de la Province de Slovaquie), missionnaire au Honduras

José Maria Ibero (de la Province de Saragosse) Missionnaire au Honduras

Enrique Alagarda, Visiteur de la Province de Barcelone

Jesus Palau (de la Province de Barcelone) Missionnaire au Honduras.

Se sont excusés :

Oscar Mata, Vice-Visiteur de Costa Rica: il participait à une assemblée de la Vice-Province

David Carmona, Visiteur de Saragosse, occupé par d'autres affaires de la Province.

Après une longue discussion sur la synthèse de l'exposé, on s'est entendu sur les conclusions suivantes :

1. Tous les présents s'engageront dans la mise sur pied d'un théologium interprovincial. Nous proposons qu'il soit situé au Mexique où pas mal de facilités existent déjà. Cette proposition sera communiquée à ceux qui sont concernés par ce plan au CLAPVI du Nord.

2. Il a été décidé d'établir au Guatemala un Séminaire Interne inter-provincial.
3. Nous considérons que l'intégration est importante pour ce qui regarde le plan pastoral et le processus de reconfiguration. Nous avons vu que, pour réaliser l'intégration, nous avons besoin de trois autres objectifs: nous connaître mutuellement, se former ensemble et travailler ensemble.
4. Afin de réaliser ces trois objectifs, nous proposons:
 - a) Mettre au point une suggestion de ce projet qui définirait les étapes à suivre pour réaliser un plan commun et pour partager une vision commune pour l'avenir en Amérique Centrale et au Panama. Les Pères Alagarda et Agostino se chargeront d'établir ce plan à partir des idées retenues dans le compte rendu de la réunion et utilisant d'autres objectifs.
 - b) Le P. Ediberto Lazo, élu coordinateur et le P. Alcibiades Guerra comme secrétaire coordonneront les étapes suivantes et les autres réunions qui viendront.
 - c) La prochaine réunion qui poursuivra ce travail aura lieu au Panama du 9 au 12 mai 2014. Là, les confrères participeront à un Rassemblement de la Jeunesse Vincentienne organisé par la Région du Panama (Province de Philadelphie).
 - d) Le P. Eli Chavez, Assistant Général, animera et accompagnera ce processus comme représentant de la Curie.

A la fin de la réunion, presque tous les participants se sont joints au Supérieur Général pour la bénédiction de la nouvelle maison et du centre de formation. Nous remercions tous ceux qui ont collaboré à la préparation de cette réunion et nous demandons au Seigneur de continuer à nous aider dans ce travail et d'illuminer le chemin de la Congrégation en Amérique Centrale et au Panama.

Rencontre de San Pedro Sula – 11 décembre 2013 **Etude préparatoire**

(Ce document complète ce qui précède. Il nous montre la diversité et la richesse des réponses des confrères des différentes provinces).

1. D'après vous, quel est le statut du ministère pastoral de votre province dans les secteurs suivants:

La Famille Vincentienne

Honduras:

- L'animation de HONDUFVI avec sa structure comme conseil régional

- Suivre le plan stratégique né du Congrès National et préparé par le Congrès de la Famille Vincentienne de l'Amérique Centrale
- Un effort notable pour animer, accompagner et former la Famille Vincentienne
- Collaboration avec le projet HONDUFAVI en vue de l'école de formation «Marguerite Naseau», école pour la Famille Vincentienne
- Formation en vue du changement systémique

Guatemala:

- Efforts dans chaque pays pour la Famille Vincentienne
- Consolidation de ce projet
- Grands besoins en ce qui concerne l'administration

Costa Rica:

- Travail au sein du Conseil National de la Famille Vincentienne. La Famille Vincentienne a dix branches ayant chacune un Conseil et des statuts particuliers
- Un Conseiller est nommé à plein temps pour accompagner les groupes, aider à leur formation permanente et à éveiller en eux le sens social
- Toutes les branches considèrent la promotion vocationnelle comme une urgence

Panama:

- Une nouvelle expérience est en cours: la nomination d'un laïc comme Coordinateur National et d'un Missionnaire comme Conseiller
- La collaboration entre les différentes branches en est restée aux célébrations... Il a été difficile de trouver les moyens pour la collaboration dans le ministère, le service, etc.

Les missions populaires

Honduras:

- Des missions populaires dans les paroisses au niveau diocésain (avec une équipe formée de membres de la Famille Vincentienne)

Guatemala:

- Un vif esprit missionnaire règne dans les membres bien qu'il ne soit pas visible au niveau provincial
- Nous développons cette expérience dans la majorité de nos travaux

Costa Rica :

- Les membres du MISEVI animent des missions populaires deux ou trois fois l'an dans différents endroits du pays

Panama :

- Les missions populaires sont habituelles dans les paroisses missionnaires. Après la session nationale de formation de janvier, les membres du VMY s'engagent dans des missions populaires dans différentes communautés paroissiales

Promotion vocationnelle

Honduras :

- On encourage la promotion vocationnelle et il y a des groupes vocationnels dans trois endroits du pays
- Il y a une personne chargée de la formation initiale et de la promotion vocationnelle
- Une prière mensuelle pour les vocations, à laquelle participent différents groupes paroissiaux est prévue. Elle est animée par le bureau de la promotion vocationnelle

Guatemala :

- Un plan de pastorale vocationnelle est mis en place. Il est coordonné par différentes régions du pays et mis sous la responsabilité d'une ou plusieurs personnes nommées pour cela
- Des groupes organisés existent dans quatre régions où une équipe est en fonction

Costa Rica :

- Il y a un Coordinateur à plein temps
- Consolidation de ce ministère qui a été fondé par un Missionnaire et des séminaristes

Panama :

- Le travail vocationnel est organisé par régions avec des confrères chargés du discernement
- Il y a une maison où des jeunes en recherche sérieuse de discernement, peuvent, durant une année, faire l'expérience de la vie, de la prière et de l'apostolat... en commun

Formation initiale

Honduras :

- Il y a sept étudiants au Séminaire Saint Vincent de Paul dans la paroisse de la Médaille Miraculeuse

- Accompagnement des aspirants à Puerto Cortès
- Participation au programme de la Province de l'Amérique Centrale

Guatemala:

- Efforts pour établir un nouveau plan de formation
- Nous avons besoin de former les formateurs

Costa Rica:

- Nous avons une maison de formation qui prépare de futurs missionnaires pour la Congrégation
- Approfondissement de la connaissance de la spiritualité vincentienne
- L'équipe de formation est formée de quelques membres

Panama:

- Nous faisons la philosophie à Medellin, le Séminaire Interprovincial est à Santo Domingo et la théologie est faite à Mexico

Service de la justice sociale

Honduras:

- Il y a au Honduras, dans les trois provinces du pays, des programmes très proches de la Congrégation. Ils ont cependant des statuts juridiques différents. Ils sont soit légalement rattachés au diocèse, comme La Maison S. Martin des Aînés, la Maison S. Raymond pour les Enfants, le Centre Technique Professionnel Frédéric Ozanam, à Puerto Cortès, ou bien ils ont leur propre statut juridique comme OSOVI
- Comme membre de la Communauté Vincentienne nous accompagnons et soutenons à Barcelone, trois bons programmes sociaux: *Amigos para siempre* pour la santé des enfants, *Puerto Abierto* pour les sidéens, *Residencia de Ancianos* (la Maison des Aînés) Marguerite Naseau... Chacune de ces institutions jouit de son statut propre dans la Congrégation

Guatemala:

- Nous dirions que nous venons de faire nos premiers pas dans la région
- Nous suivons le plan pastoral diocésain

Costa Rica:

- Ce thème est compris dans le travail de chaque groupe
- Il fut un certain temps où une tension régnait entre les curés et le charisme vincentien... On a essayé de diluer le charisme vincentien, ce qui nous aurait fait perdre notre identité

- Nous manquons de créativité et de travaux qui nous seraient des modèles

Panama :

- Les paroisses vincentiennes ont leurs groupes sociaux ; il y a aussi des groupes de l'AIC et de la Société Saint Vincent de Paul
- Un confrère vient d'être nommé coordinateur du travail social au niveau du diocèse de Colon
- Accompagnement dans les luttes locales ; formation au respect des droits des peuples (surtout les indigènes) et formation dans la région où il y a des ressources naturelles

2. Comment intégrez-vous votre propre ministère dans les cinq domaines de la pastorale vincentienne ?

Les confrères qui ont répondu à cette question sont engagés dans plusieurs ministères dans les pays cité plus haut. Ces ministères comportent entre autres :

- Curés
- Directeurs de vocation
- Formation/accompagnement de séminaristes
- Coordinateurs ou membres dans différents groupes de travail social
- Formateurs de laïcs
- Coordinateur/acteur dans les missions populaires
- Accompagnateurs de différents groupes de la Famille Vincentienne

3. Comment les Missionnaires de Panama, Costa Rica, Guatemala, Nicaragua, Honduras et El Salvador devraient commencer à travailler ensemble dans chacune de ces régions ? Donnez des suggestions pratiques

Dans leurs réponses certains confrères parlèrent des processus à mettre en action avant tout.

La première étape est de nous connaître :

- Qui sont les confrères
- Comment nous exerçons nos ministères dans nos missions et nos provinces
- Partage mutuel d'expériences par des échanges dans des programmes et des visites planifiés

Nous pourrions arranger des rencontres informelles pour les confrères (une fois par an) dans des endroits accessibles à tous, en vue de leur enrichissement mutuel. Ainsi, à partir de critères définis, nous allons tous dans le même sens, accomplissant le même but. A la lumière de ce processus nous pourrions présenter des suggestions pratiques pour notre travail.

Nous devons tenir compte aussi du manque de ressources financières qui gêne notre travail (sauf si la Curie Généralice nous envoie quelque subside). Beaucoup de confrères ont discuté les moyens pour travailler ensemble.

a) *La Famille Vincentienne*

La stratégie comprend :

- Réactiver et fortifier le Conseil de la FAVICA
- Fortifier la Famille Vincentienne en Amérique Centrale
- Partager avec les autres branches calendrier et moyens de formation
- Réanimer l'école de formation vinentienne au Guatemala, Nicaragua, El Salvador, Panama et Costa Rica en tenant compte des réalités de chaque pays

b) *Les Missions Populaires*

Plusieurs confrères ont suggéré la création pour les missions populaires, d'une équipe interprovinciale. Dans cette optique, voici quelques autres suggestions :

- Cette équipe doit travailler avec les équipes locales de la Famille Vincentienne et avec des Missionnaires des différents pays
- Cette équipe pourrait travailler au niveau de l'Amérique Centrale et avoir la possibilité de donner des missions populaires là où des situations difficiles demandent une présence plus dynamique

c) *La promotion vocationnelle*

Les animateurs de l'Amérique Centrale doivent partager leurs expériences. Cela peut se faire par l'établissement d'un plan unifié de promotion vocationnelle en tenant compte des réalités des différentes régions de l'Amérique Centrale. Ils pourraient aussi participer à des cours de formation pour formateurs (CLAPVI) où l'ont fait de la formation permanente et où ils auront le temps et l'espace pour parler de leurs problèmes et des défis qu'ils rencontrent dans le travail de la promotion vocationnelle en Amérique Centrale.

d) *La formation initiale*

Voici quelques suggestions à ce sujet :

- Unifier le théologikum au niveau de l'Amérique Centrale
- Poursuivre le Séminaire Interne ensemble, motiver et fortifier le séminaire interne interprovincial
- Fixer une date pour unifier l'étude de la philosophie
- La formation initiale doit se faire dans les différentes provinces, mais avec les mêmes critères

e) *D'autres idées*

- Une rencontre annuelle de tous les étudiants en théologie de la région afin de les connaître, de partager avec eux des expériences, et ainsi se former davantage
- Partager des expériences dans le domaine de la formation dans les différentes provinces ou régions
- Echange d'expériences aux différents niveaux de la formation en tenant compte toujours de la réalité pluriculturelle de l'Amérique Centrale

Quelques idées sur ce thème :

- Etablir des stratégies de changement systémique en tenant compte des réalités sociales globales de l'Amérique Centrale (On a parlé, au Congrès de l'Amérique Centrale de certaines réalités communes : violence, émigration, etc.)
- Echanger d'informations au sujet du travail spécifique de chaque région et de son développement
- Tenir une réunion annuelle pour y échanger des expériences dans le domaine du travail social et pour une formation vincentienne sur les thèmes de la charité
- Créer un fonds de solidarité régional

4. Quels sont vos espoirs et vos craintes ?

a) *En ce qui concerne l'établissement d'un « Plan Missionnaire Commun pour l'Amérique Centrale et le Panama » qui comprendrait l'Amérique Centrale, la Vice-Province de Costa Rica, la Région de Panama (Province de Philadelphie) et les Missions du Honduras (Provinces de Barcelone, Saragosse et de Slovénie)*

Espoirs

Les confrères ont souligné plusieurs espoirs à ce sujet :

...Pour le bien commun de la communauté

Nous sentirions que nous sommes vraiment des membres de la Congrégation de la Mission qui travaillons ensemble selon notre charisme vincentien. Ce plan doterait les confrères d'une meilleure expérience. Cela aura aussi un impact positif sur notre travail et nous assurerait une aide financière et pastorale et ce qu'il y a de plus humain. Avec un tel plan nous pouvons organiser des missions plus populaires.

Ce plan nous aiderait aussi à nous mieux connaître les uns les autres, apprendre ensemble et nous aider les uns les autres. Il nous fournit l'occasion de voir d'autres façons de faire la mission et de travailler avec des gens qui pensent autrement que nous. Un plan commun nourrirait en nous l'espoir d'unifier les peuples de l'Amérique Centrale qui eux-mêmes cherchent à s'unir. Nous sommes en train de construire sur une structure déjà existante: un groupe de responsables de la Famille Vincentienne et le séminaire interne interprovincial. Il y a aussi une formation permanente au niveau du CLAPVI pour ceux qui sont engagés dans la promotion vocationnelle et nous trouvons de la collaboration entre les diverses provinces...

Un plan commun faciliterait la transition. Il pourrait aussi tracer des stratégies pour nous amener à travailler ensemble dans différents endroits et nous unir davantage dans l'avenir. Un tel plan apporterait de l'air frais à la Région.

Craintes

Voici quelques craintes des confrères à propos de ce plan commun :

...Quant à la dynamique de la Congrégation

Nous pouvons avoir quelque attrait sentimental à l'égard de nos institutions...Mais en même temps, la crainte ne va ni changer la mentalité du programme provincial, ni nous empêcher de vivre l'expérience et l'esprit d'Aparecida qui nous demande de rester en un état permanent de mission. Les causes de ces craintes :

- Il y a un refus de l'établissement d'un plan missionnaire commun
- Individualisme de certains confrères et de certains visiteurs provinciaux
- Certaines provinces ne veulent pas participer à l'élaboration d'un plan missionnaire commun pour l'Amérique Centrale
- Il y a un manque de motivation (cela peut sembler insignifiant ou sans conséquence, mais une motivation peut faire avancer les choses)
- Il y a peu d'ouverture et d'intérêt

Il y a une autre crainte quant à la mise en application de ce plan : la crainte de voir ce plan rester un autre papier et donc ne jamais être appliqué (par manque de consensus ou de conviction personnelle au niveau de chaque province). Doute aussi quand, avec un regard plus large, on réalise qu'il n'y a pas assez de personnel pour assurer les ministères déjà existants. Donc tout restera théorique par manque de personnel. Le manque de fonds peut servir d'excuse pour ne pas participer à l'élaboration d'un tel plan. Regardant les confrères, nous sommes tous, latinos et européens, différents... avec des personnalités et des caractères différents...notre expérience nous avertit qu'il y aura entre nous des frictions et des divisions.

...Quant à la situation humaine et politique

Il est évident que toute activité comme tout plan doit faire face aux différences entre confrères. Ces différences proviennent :

- De la nationalité, ce qui implique des différences culturelles (coutumes, tendances...)
- De l'idéologie acquise par la participation politique
- Des intérêts économiques

Il serait désastreux d'imposer une union sans tenir compte des différences socio-culturelles. On pense souvent qu'en Amérique Centrale on est semblables. En fait, nous ne le sommes pas autant que les gens le croient.

...Quant au processus

Quelques confrères estiment avoir peur de ce que ce plan ne respecte pas le rythme de tous : il pourrait empêcher quelques-uns d'avancer ou bien, le jugeant trop lent, certains autres l'arrêteraient. La situation financière des différents pays ne permet pas de fréquents voyages. Alors, qui assurera le financement et le personnel pour un tel projet ?

Nous devons prendre très au sérieux la situation administrative de ces pays et de ces provinces. En outre, y a-t-il des confrères prêts pour ce projet ? Ce projet est-il vraiment nécessaire ?

b) A propos de la reconfiguration de la Congrégation de la Mission dans cette Région

Espoirs :

Les confrères ont beaucoup d'espoir dans la reconfiguration. C'est rêver la création d'une nouvelle vision pour l'Amérique Centrale qui aura :

- Une plus grande mobilité des Missionnaires
- Une plus grande augmentation du nombre des vocations

- Une plus grande unité entre les confrères de la région
- Plus d'appuis aux différentes missions de la Congrégation dans la région
- Une meilleure formation des missionnaires de la région
- Une connaissance plus profonde de l'universalité de la Congrégation en évitant le « régionalisme »
- Une plus grande influence de la Congrégation dans la région

Cette nouvelle expérience sera possible s'il y a un changement d'attitude qui encourage l'aide mutuelle. Le processus a déjà commencé depuis qu'on en a discuté dans plusieurs réunions organisées à cet effet. On en parle de plus en plus.

Craintes :

Plusieurs problèmes se posent au sujet du processus, mais non de son but :

- Nous pourrions aller trop vite sans tenir compte de la diversité
- Des Missionnaires ne voudraient pas toujours s'intégrer dans des réalités différentes de celles de leur pays d'origine
- La différence de cultures entre les missionnaires est souvent avancée comme excuse
- Tout processus de ce genre devrait tenir compte des différences d'attitude et d'origine
- Il faut une meilleure connaissance de ce thème et un plus grand consensus autour de lui, à commencer par les confrères, les supérieurs locaux et les conseils provinciaux de la région

Il y a aussi des questions au sujet de « la forme » que prendrait cette nouvelle réalité :

- Comment la région sera gouvernée (un visiteur par pays? Un conseil interprovincial?)
- La gestion financière
- Une maison pour les confrères aînés
- La formation de nos séminaristes
- Les contrats avec les diocèses

En regardant la réalité des confrères, nous ne devons pas oublier :

- Que nous ne nous connaissons pas entre nous et souvent, nous connaissons ce qui nous déplaît dans l'autre
- La différence générationnelle entre les confrères
- Le provincialisme
- Résistance à la mobilité

En groupant les provinces il y a toujours le risque de heurts entre les différents groupes ethniques sur des sujets comme la politique, la culture, les finances et d'autres. Ce risque existe dans toutes les provinces et dans tous les pays. Il y a des questions sur l'influence de la reconfiguration sur d'autres endroits :

- On ne sait pas comment la reconfiguration en Espagne affectera l'Amérique Centrale
- Il pourrait y avoir des heurts entre les provinces qui travaillent dans ces territoires et qui continuent à y travailler
- On ne voudrait pas donner le gouvernement de ce processus aux provinces originelles de cette région, c'est-à-dire l'Amérique Centrale, Panama et Costa Rica

Enfin, agir sans tenir compte de toutes les difficultés pratiques c'est aller à un échec.

« L'audace de la Charité pour un nouvel élan missionnaire » du point de vue biblique

Patrick J. Griffin, C.M.

L'intention de parler de « l'audace de la charité » dans une perspective biblique offre l'embarras du choix devant l'abondance des références. Je pense que nous pourrions aisément passer une semaine à parler des récits et à en extraire les leçons que nous pouvons identifier dans chaque expérience, chaque parabole, chaque discours. La nature même de la charité dans la Bible suggère une audace et un élan qui nous poussent à entrer dans de nouvelles manières de penser et d'agir pour l'avenir. Dans cette intervention, je me limiterai à quatre récits essentiels et j'inviterai à examiner la question que soulève chaque récit pour donner une orientation à nos réflexions. Nous allons immédiatement reconnaître que chacun de ces récits pourrait occuper tout notre temps et que nous n'en épuiserions pas la richesse. Ces quatre récits sont le bon Samaritain, le jeune homme riche qui vient voir Jésus, le jugement dernier, et la femme qui est une pécheresse publique. Dans chacun de ces récits, une question peut se poser – et généralement elle est posée – et un choix de réponses aux situations est offert ainsi qu'une réponse audacieuse. Examinons ce que ces récits ont à nous apprendre sur « l'audace de la charité » et sur un « nouvel élan missionnaire ».

I. Le bon Samaritain: « Qui est mon prochain ? »

C'est probablement l'une des deux paraboles les mieux connues du Nouveau Testament. Jésus la raconte en réponse à une question précise posée par un docteur de la loi sur la charité:

Mais [le docteur de la loi], voulant montrer qu'il était un homme juste, dit à Jésus: « Et qui donc est mon prochain ? ». Jésus reprit: « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, et il tomba sur des bandits; ceux-ci, après l'avoir dépouillé, roué de coups, s'en allèrent en le laissant à moitié mort. Par hasard, un prêtre descendait par ce chemin; il le vit et passa de l'autre côté. De même un lévite arriva à cet endroit; il le vit et passa de l'autre côté. Mais un Samaritain, qui était en voyage, arriva près de lui; il le vit et fut saisi de pitié. Il s'approcha, pansa ses plaies en y versant de l'huile et du vin; puis il le chargea sur

sa propre monture, le conduisit dans une auberge et prit soin de lui. Le lendemain, il sortit deux pièces d'argent, et les donna à l'aubergiste, en lui disant: « Prends soin de lui; tout ce que tu auras dépensé en plus, je te le rendrai quand je repasserai. » Lequel des trois, à ton avis, a été le prochain de l'homme qui était tombé entre les mains des bandits? ». Le docteur de la Loi répond: « Celui qui a fait preuve de bonté envers lui ». Jésus lui dit: « Va, et toi aussi fais de même » (Lc 10, 29-37).

De nombreux éléments dans ce récit peuvent nous intéresser comme chrétiennes, alors que nous nous engageons à examiner la question centrale: « Qui est mon prochain? ».

Tout d'abord, notez que la victime dans le récit est ignorée par certains qui voyagent sur cette route. C'est une réponse possible aux besoins des pauvres. Le récit l'indique clairement: les deux figures de prêtres qui passent sur la même route où la victime est étendue la voient et passent de l'autre côté. Il n'est pas question de ne pas connaître les difficultés de la victime; il y a un effort fourni pour l'éviter et éviter d'être impliqué dans sa situation critique. Nous pourrions placer la victime parmi les démunis qui sont les plus abandonnés et qui ont cependant un besoin évident d'attention et de secours. Cela décrit certainement une personne pour laquelle les Filles de la Charité éprouveraient une attirance particulière puisque nous mettons l'accent sur les plus démunis.

Deuxièmement, nous remarquons les soins complets que lui a prodigués le Samaritain – il a pris sur « son temps, ses talents, son trésor » comme nous le disons parfois. Il s'occupe personnellement des besoins de la victime et il le fait pendant un certain temps. Ne perdons pas de vue la façon dont il s'investit personnellement: « il verse du vin et de l'huile sur ses blessures », ensuite « il panse ses plaies », et « il le charge sur sa propre monture », « il le conduit dans une auberge » et « prend soin de lui ». C'est ainsi qu'il passe sa nuit! Lorsqu'il ne peut plus poursuivre directement ce niveau de soins, il pourvoit d'une autre manière aux besoins de la victime: il recherche l'aide de l'aubergiste et lui procure un soutien financier avec l'assurance qu'il lui remboursera les dépenses supplémentaires à l'avenir. Le récit met en évidence la charité du Samaritain du début à la fin, et il ne s'agit pas d'une charité modeste. Elle est audacieuse. Elle suppose du temps et des efforts, de l'organisation et de l'investissement. On peut imaginer la joie et l'attention avec lesquelles Jésus a construit ce récit et tous ses détails.

Les soins qu'une Vincentienne procure aux affligés possèdent aussi cet investissement total. Ce ne sont pas seulement les besoins matériels des pauvres qui doivent susciter notre engagement mais aussi leurs besoins sociaux et spirituels. La Sœur ne peut pas répondre à tous les besoins, parfois d'autres personnes doivent être invitées à aider à soigner les plus démunis. Et les soins doivent être fournis durant un

certain temps et non pas selon notre propre disponibilité. Les besoins des pauvres ne se gèrent pas selon nos propres horaires et calendriers.

Troisièmement, notez que Jésus change la question du docteur de la loi par son récit! Après que ce dernier a posé sa question, et que Jésus a raconté la parabole, il pose différemment la question au docteur de la loi. Voyez-vous la différence? C'est vraiment important de le repérer!

Au début, le docteur de la loi demande à Jésus: « Qui est mon prochain? » **À la fin, Jésus demande au docteur de la loi: « Qui a été le prochain de la victime des bandits? ».**

Vous voyez la différence. La question telle qu'elle est posée au départ se situe selon une position de pouvoir: « Qui est le prochain d'une personne influente qui est disposée à être généreuse? ». La question, telle qu'elle est posée par Jésus est « qui est le prochain du pauvre qui a besoin d'aide? ». Ce sont des questions profondément différentes. La réponse à la question de Jésus est: quiconque est en mesure de pourvoir aux besoins des pauvres – quel que soit sa race, sa religion, ou son sexe – est le prochain de ceux-ci. Jésus a changé la question du docteur de la loi et en a ainsi profondément changé la réponse. Et le docteur de la loi le savait, comme nous devons le savoir.

Notre prochain n'est pas seulement la personne que nous voulons servir, mais la personne qui a besoin de notre aide. Le pouvoir ne réside pas en nous, mais en la personne qui est dans le besoin. L'audace de la charité ne réside pas dans mon pouvoir de choisir, mais elle se trouve dans la personne qui compte sur moi pour l'aider. André Dodin a une phrase merveilleuse dans son livre sur *Vincent de Paul et la Charité*. Il dit: « Nous ne choisissons pas les pauvres, ce sont eux qui nous choisissent » (p. 31). Voilà ce que signifie qu'ils sont « nos Seigneurs et nos Maîtres ». Ils déterminent qui nous servons et de quelle façon, parce que ce sont leurs besoins qui nous appellent à l'action et qui doivent être traités avec respect et confiance.

À la fin de la parabole, Jésus revient à la question de départ du docteur de la loi. Pour Jésus, la réponse aux questions – surtout celles sur la charité – ne peuvent jamais être théoriques. Écoutons la manière dont Jésus conclut leur conversation:

[Jésus demanda]: « Lequel des trois, à ton avis, a été le prochain de l'homme qui était tombé entre les mains des bandits? » Le docteur de la Loi répondit: « Celui qui a fait preuve de bonté envers lui. » Jésus lui dit: « Va, et toi aussi fais de même » (Lc 10, 36-37).

La réponse au docteur de la loi suppose toujours un « faire » et de l'accomplir « avec compassion ». C'est un moyen pour le docteur de la loi et pour nous d'atteindre la vie éternelle. La parabole du bon Samaritain est un procédé que Jésus utilise pour insister sur ce point auprès de ses auditeurs et de nous en ce jour.

Notre premier récit soulève la question de qui doit être servi avec l'audace de la charité et il nous indique la manière dont notre service doit être accompli. Il ouvre pour nous un dialogue qui doit être poursuivi par d'autres questions et d'autres récits animés.

II. Le jeune homme riche: «Que dois-je faire pour avoir la vie éternelle?»

De nombreuses personnes viennent voir Jésus pour lui poser la question de la vie éternelle et celle du plus important des commandements. Le docteur de la loi dans le récit du « bon Samaritain » ci-dessus commence son dialogue avec Jésus à ce sujet. Le jeune homme riche qui s'approche de Jésus dans ce récit soulève la même question.

Quelqu'un s'approcha de Jésus et lui dit: « Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle? ». Jésus lui dit: « Pourquoi m'interroges-tu sur ce qui est bon? Il n'y a qu'un seul être qui soit bon! Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements ». « Lesquels? » lui dit-il. Jésus reprit: « Tu ne commettras pas de meurtre. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne commettras pas de vol. Tu ne porteras pas de faux témoignage. Honore ton père et ta mère. Et aussi: Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Le jeune homme lui dit: « Tout cela, je l'ai observé: que me manque-t-il encore? ». Jésus lui répondit: « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux. Puis viens, suis-moi ». A ces mots, le jeune homme s'en alla tout triste, car il avait de grands biens. Et Jésus dit à ses disciples: « Amen, je vous le dis: un riche entrera difficilement dans le Royaume des cieux. Je vous le répète: il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des cieux » (Mt 19, 16-24).

L'homme veut savoir « que dois-je faire pour avoir la vie éternelle? » Nous aussi, nous voulons connaître la réponse à cette question, et nous sommes donc à l'écoute. Jésus prend la question au sérieux et fait une réponse que l'on pourrait attendre d'un rabbin pieux. Il lui dit en substance: « Observe les commandements ». Quand l'homme répond qu'il les observe depuis toujours, Jésus commence à lui porter un intérêt singulier. Il s'agit visiblement d'un homme bien, et Jésus veut lui donner l'opportunité de devenir encore meilleur. Jésus désire que cet homme choisisse de le suivre avec audace, non sans en payer le prix. Je peux imaginer Jésus regarder l'homme droit dans les yeux et lui dire:

« Jésus lui répondit: 'Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux. Puis viens, suis-moi' » (Mt 19, 21).

Jésus va directement au cœur du problème. Il perçoit ce qui pourrait retenir l'homme et l'empêcher de laisser Dieu être le centre absolu de sa vie. Tout ce qu'il possède l'en empêche. Jésus l'invite à s'en défaire, à se détourner de sa richesse au profit des pauvres, et ensuite à venir le suivre personnellement. Il offre à l'homme l'opportunité d'être un disciple ! Quel privilège ! Quel acte audacieux !

Mais Jésus a précisément mis le doigt sur ce qui va poser problème à cet homme. Le récit le dit succinctement : « *A ces mots, le jeune homme s'en alla tout triste, car il avait de grands biens* » (Mt 19, 22). L'empressement de l'homme à faire le bien s'est dégonflé. Cette personne voulait que Jésus lui parle d'un acte particulier qu'il devait accomplir, d'une vertu particulière qu'il devait pratiquer, mais il n'était pas prêt à la solution de Jésus. Il se sentait à l'aise avec tout ce qu'il avait, il se sentait en sécurité avec sa richesse. La suggestion de Jésus d'abandonner tout cela pour le suivre, dépassait ce que cet homme pouvait supporter. Il s'en va tout triste. On peut imaginer que Jésus est aussi un peu attristé, et il se tourne vers ses disciples pour leur offrir une leçon sur le fait de dépendre trop des biens matériels et sur les choix audacieux que l'on doit faire.

Soyons clair ici. C'est un homme bien. Quand il dit qu'il observe les commandements, Jésus le croit, et nous devons le croire nous aussi. Lorsque Jésus l'invite à approfondir son être de disciple, nous devons croire que cet homme le veut aussi, mais il n'est pas prêt à abandonner ce qui est le plus important dans sa vie à ce moment-là : la sécurité qu'il retire de ce qu'il possède. Peut-être y parviendra-t-il avec un peu plus de temps et de réflexion, mais il n'est pas prêt à faire ce choix à ce moment-là.

Quand nous écoutons ce récit, nous ne devons pas penser que Jésus nous dirait la même chose que ce qu'il dit à ce jeune homme riche. Il se pourrait qu'il ne nous demande pas de faire le même choix. Nous aussi, nous pouvons dire que nous observons les commandements, mais lorsque Jésus nous dit la réalité profonde que nous devons abandonner pour le suivre (ou la situation que nous devons adopter de tout notre être), il se peut que cela ne concerne pas des possessions matérielles. Pour nous, il peut s'agir de quelque chose de différent. Jésus peut scruter nos cœurs et voir ce que nous devons changer pour lui permettre d'être le centre de notre vie. Savez-vous ce que c'est pour vous et pour votre province ? Êtes-vous prêtes à identifier cet élément unique dont vous devez vous défaire pour que Jésus soit sincèrement la valeur la plus importante dans votre vie ? Peut-être ne voulez-vous-même pas y penser ! Peut-être ne s'agit-il pas des possessions que nous portons sur notre dos, mais de celles que nous portons dans notre cœur !

Peut-être nous faut-il abandonner le besoin d'avoir toujours la bonne réponse. Peut-être nous faut-il être celle qui fait plus que sa part d'une

tâche particulière. Peut-être devons-nous être la personne qui peut accorder le pardon aux personnes qui nous ont blessées. Peut-être sommes-nous celle qui a besoin de demander pardon. Quoique ce soit, il se peut qu'il y ait dans notre vie quelque chose qui nous empêche de laisser Jésus tenir cette place centrale et nous donner une direction et un objectif. C'est ce qui nous sépare de lui. Il nous regarde avec amour, mais nous nous en allons tout tristes parce que c'est la seule chose que nous ne sommes pas prêtes à abandonner.

Écoutons ce récit, il parle de nous. Il nous rappelle ce que nous devons faire pour laisser Jésus être le centre de notre vie, et nous appeler à de plus grands actes de charité. La rencontre nous suggère qu'il nous faut agir avec audace afin de le suivre dans la fidélité. Jésus veut que nous le suivions et il nous indique de quelle manière nous pouvons le faire, mais il le dit à chacun de nous personnellement quand nous sommes prêts à l'entendre. Il nous est demandé d'examiner notre vocation et de prêter attention aux exigences de notre charisme. Il nous est demandé de reconnaître notre « besoin » particulier et d'être prêtes à y renoncer pour lui permettre de prendre la place centrale dans notre vie. Il nous est demandé de « nous enraciner davantage dans le Christ Jésus » (*DIA*, p. 9). Comme il a regardé l'homme riche, Jésus pose les yeux sur nous avec amour et nous invite à approfondir notre être de disciples. Nous avons besoin de la grâce pour pouvoir répondre de tout notre être à cette invitation et pour lui permettre d'être le centre de notre vie et de notre service dans la personne des pauvres.

L'une des leçons intéressantes que ce récit peut nous apprendre sur l'audace de la charité, c'est que, parfois, nous ne sommes pas en compétition avec l'opinion des autres et les manières de vivre que d'autres suggèrent. Parfois, nous sommes confrontées à nous-mêmes. Une autre manière d'agir en tant que Vincentiens peut fort bien être une manière d'agir à laquelle nous invitons en vivant notre charisme d'une manière fidèle mais ordinaire en vivant dans le cadre de ce que suppose nos engagements. Agir avec audace en tant que peut suggérer de nouvelles voies et des décisions différentes qui vont déranger nos chemins préférés sur lesquels nous nous sentons à notre aise.

La question que nous nous posons n'est pas: « Qu'est-ce que je veux faire? » ou « Comment est-ce que je reste dans le cadre que nous fixent nos règles? ». La question devient: « Seigneur, que veux-tu que je fasse? Qu'est-ce qu'il me manque? Qu'est-ce qu'il nous manque? Quelles décisions m'autorisent et nous autorisent encore à vivre de façon médiocre notre engagement? Où l'audace de la charité me conduit-elle? ».

III. Le jugement dernier: « Quand t'avons-nous vu avoir faim? »

Ce récit fort de l'Évangile de Matthieu était l'un des préférés de St Vincent. Notez qu'il ne s'agit pas d'une parabole. Il est présenté comme une description de ce que nous vivons à la fin des temps! Cela peut particulièrement attirer notre attention sur son audace.

« Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous les anges avec lui, alors il siégera sur son trône de gloire. Toutes les nations seront rassemblées devant lui; il séparera les hommes les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des chèvres: il placera les brebis à sa droite, et les chèvres à sa gauche. Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite: 'Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la création du monde. Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli; j'étais nu, et vous m'avez habillé; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi!'. Alors les justes lui répondront: 'Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu...? tu avais donc faim, et nous t'avons nourri? tu avais soif, et nous t'avons donné à boire? tu étais un étranger, et nous t'avons accueilli? tu étais nu, et nous t'avons habillé? tu étais malade ou en prison... Quand sommes-nous venus jusqu'à toi?'. Et le Roi leur répondra: 'Amen, je vous le dis: chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait'. Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche: 'Allez-vous-en loin de moi, maudits, dans le feu éternel préparé pour le démon et ses anges. Car j'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'avais soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais un étranger, et vous ne m'avez pas accueilli; j'étais nu, et vous ne m'avez pas habillé; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité'. Alors ils répondront, eux aussi: 'Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim et soif, être nu, étranger, malade ou en prison, sans vous mettre à ton service?'. Il leur répondra: 'Amen, je vous le dis: chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait'. Et ils s'en iront, ceux-ci au châtement éternel, et les justes, à la vie éternelle » (Mt 25,31-46).

Tout d'abord, notez également l'aspect répétitif du récit. Il nous est dit encore et encore (à quatre reprises!) que le Seigneur est servi de la manière la plus ordinaire qui soit – en nourriture, en vêtements, par un abri et des visites. Je suis souvent tenté de raccourcir cette lecture mais je pense que par cet effort on manquerait l'intention du récit qui réside dans cette insistance. Nous avons besoin de saisir cela, et c'est donc répété pour qu'à la fin nous ne puissions pas dire: « Je ne savais pas ce que je devais faire ». C'est simple: nourrir les affamés, vêtir ceux qui sont nus, visiter les malades, servir les prisonniers. Ces possibilités ne sont pas plus disponibles pour les riches que pour les pauvres.

Le Seigneur doit être servi de cette manière. Ce n'est pas compliqué et cela signifie la vie éternelle. Aucune de ces tâches n'est étrangère à la mission.

Deuxièmement, notez qu'aussi bien ceux qui sont à la droite du Roi que ceux qui sont à sa gauche posent la même question : Quand t'avons-nous vu affamé ou assoiffé, nu, malade ou en prison ? L'implication, pour ceux qui sont rejetés, c'est que s'ils avaient reconnu le Seigneur, ils auraient répondu positivement à ses besoins. Et pourtant, ceux qui sont sauvés et sont accueillis dans le Royaume du Seigneur prononcent la même question : « Quand t'avons-nous vu affamé ou assoiffé, nu, malade ou en prison ? ». Ils n'ont pas reconnu le Seigneur dans leur service, mais ils ont tout de même accompli leur service. Nous nous souvenons de la manière dont Vincent nous pressait à « tourner la médaille ». Jésus n'est pas particulièrement visible dans le pauvre, mais il s'y trouve néanmoins. Nous sommes appelés à lui répondre tel qu'il choisit d'être présent et non pas lorsque nous sommes en mesure de le reconnaître.

Troisièmement, notez que le service n'est pas accompli selon notre emploi du temps – quand nous sommes prêts à agir. À écouter ce texte, mais vous pouvez compter vous-même, « quand » est répété plus souvent que toute autre notion. Le Seigneur doit être servi quand les besoins sont évidents : quand il est affamé, quand il est assoiffé, quand il est nu, quand il est en prison, quand il est malade et ainsi de suite. Les brebis et les chèvres demandent toutes : « quand » ils ont fait cela ou quand ils ne l'ont pas fait, et le Seigneur dit que cela est arrivé à chaque fois qu'ils ont servi l'un de ces petits ou quand ils ne les ont pas servis. Cet empressement à agir selon leur emploi du temps continue de définir les pauvres comme nos « Seigneurs et nos Maîtres ». Il y a une audace requise pour ce service prêt à être rendu et immédiat.

Ce merveilleux récit du jugement dernier nous relie avec ce qui est nécessaire pour parvenir à la vie éternelle – tout comme la parabole du bon Samaritain et la rencontre avec le jeune homme riche et tant d'autres récits. L'audace de la charité qui nous est suggérée dans ce récit peut prendre plusieurs formes. Tout d'abord, il y a un engagement à agir quand le temps des besoins des pauvres est venu et non pas selon un emploi du temps arbitraire. Deuxièmement, il y a une insistance sur le Christ qui est présent et servi parmi les pauvres qui ne peut être niée ni discutée. Troisièmement, le type de service auquel chacun est appelé n'implique pas des miracles mais un service simple et direct des besoins les plus pressants. Et enfin, le récit nous rappelle la bénédiction que nous pouvons être l'une envers l'autre lorsque nous nous offrons mutuellement l'opportunité d'être insérées dans le service des pauvres. Faire preuve d'audace dans toutes ces différentes manières suggère la direction de notre élan missionnaire. Éprouvez-vous cette même envie qui vous presse ?

IV. Le lavement des pieds: « Comment j'accueille le Seigneur? »

Le récit de la femme qui est une pécheresse publique et qui vient pourtant laver les pieds de Jésus ne cesse de me fasciner. Il en dit long sur l'audace de la charité.

Un pharisien avait invité Jésus à manger avec lui. Jésus entra chez lui et prit place à table. Survint une femme de la ville, une pécheresse. Elle avait appris que Jésus mangeait chez le pharisien, et elle apportait un vase précieux plein de parfum. Tout en pleurs, elle se tenait derrière lui, à ses pieds, et ses larmes mouillaient les pieds de Jésus. Elle les essuyait avec ses cheveux, les couvrait de baisers et y versait le parfum [...] [Jésus] se tourna vers la femme, en disant à Simon: « Tu vois cette femme? Je suis entré chez toi, et tu ne m'as pas versé d'eau sur les pieds; elle, elle les a mouillés de ses larmes et essuyés avec ses cheveux. Tu ne m'as pas embrassé; elle, depuis son entrée, elle n'a pas cessé d'embrasser mes pieds. Tu ne m'as pas versé de parfum sur la tête; elle, elle m'a versé un parfum précieux sur les pieds. Je te le dis: si ses péchés, ses nombreux péchés, sont pardonnés, c'est à cause de son grand amour » Mais celui à qui on pardonne peu montre peu d'amour (Lc 7, 36-38, 44-47)

Remarquez la façon dont la femme sert Jésus. C'est tout à fait personnel. Une autre personne pourrait offrir l'hospitalité par un acte amical de service d'une manière bien plus simple. Fournir de l'eau et une serviette pour que quelqu'un puisse se laver les pieds, serait un effort salutaire. Placer une goutte de parfum sur son front ajoute une senteur agréable à ce qui l'entoure. Un doux baiser sur la joue montre notre affection pour l'autre personne. Aussi merveilleux que puissent être ces signes de bienvenue, ce n'est pas de cette manière que cette femme accueille Jésus! Il n'y a rien d'ordinaire ni d'impersonnel dans son attention.

Cette femme lave elle-même les pieds de Jésus avec ses larmes et elle les sèche avec ses cheveux. On peut s'interroger sur la provenance et la raison de ses larmes, mais elles expriment assurément son être le plus profond et ses sentiments. Comme ses larmes fournissent l'eau du lavage, ses propres cheveux procurent la serviette pour le séchage. Elle est totalement investie dans l'effort de servir Jésus et de lui manifester sa révérence. Le baiser, cet acte d'affection et d'intimité qui signifie la proximité des personnes et qui est généralement donné face à face, est placé sur les pieds de Jésus. En fait, la femme couvre les pieds de Jésus de baisers. Comme il le dit: « *Depuis son entrée, elle n'a pas cessé d'embrasser mes pieds* ». Son désir d'accueillir Jésus dans sa vie est profond. Et finalement, le parfum est utilisé pour oindre les pieds de Jésus. Se sentant indigne d'approcher la tête de Jésus avec l'huile et de lui offrir son cadeau sur sa tête – souvenez-vous du Psaume 22: « Tu répands le parfum sur ma tête » (Ps 22, verset 5)

– elle poursuit ses soins attentionnés à ses pieds. Ces huiles extraordinaires et coûteuses peuvent parfois être conservées par une femme célibataire comme un investissement et une police d'assurance pour son avenir. Cette femme verse cet onguent sur les pieds de Jésus. Elle place en lui son avenir.

En examinant l'audace de l'acte posé par cette femme dans son attention envers Jésus, nous pouvons nous demander quelles leçons nous sont offertes pour notre avenir. Sa réponse à l'égard de Jésus contraste avec celle de Simon, le Pharisien, qui est l'hôte officiel de Jésus. Qu'est-ce que cette femme nous apprend sur la façon d'accomplir notre service charitable ?

Il y a de nombreuses possibilités. Tout d'abord, nous sommes invités à l'accomplir avec humilité. La position aux pieds de Jésus souligne à maintes reprises cette vérité. Notre service doit aussi être un investissement de tout notre être: de nos sentiments et de notre personne, comme le suggèrent les larmes et les cheveux. Nous nous donnons totalement pour le service et les soins attentionnés des personnes que nous servons et qui sont dans le besoin. Et nous le faisons avec amour. Les baisers sont pour nous un signe de cette affection. Et enfin, nous nous investissons dans les pauvres. Nous consacrons toutes nos ressources dans le soutien et l'attention que nous leur apportons. La personne servie exprime l'avenir et notre investissement dans cet avenir. Tout ce que nous pouvons faire pour rendre leur vie plus agréable et plus humaine, nous le faisons. On ne regarde pas à la dépense quand on s'efforce d'exprimer un grand amour. On donne tout son être et ses ressources, comme cette femme nous en donne l'exemple dans ce récit de l'Évangile.

Ce récit de la femme pécheresse est merveilleux pour nous apprendre l'audace de la charité. Cette femme s'introduit dans un environnement où elle n'était visiblement pas la bienvenue pour chercher Jésus et le servir. Elle le fait sans hésitation ni gêne et dans un don total d'elle-même. Elle a beaucoup à nous apprendre sur le courage et l'activisme et sur l'orientation qu'elle indique pour réaliser notre charisme.

CONCLUSION

L'« audace de la charité » est une expression merveilleuse. Elle attire notre attention sur le caractère dynamique du service qui est le nôtre en tant que Vicentiennes. Elle suscite aussi l'élan missionnaire qui nous envoie en mission au service du Christ crucifié. La Bible offre un point de départ extraordinaire pour la réflexion et l'action à cet égard. Chacun de ces récits traite une action charitable et nous suggère un éclairage pour notre émulation et notre enrichissement. Chacun des récits et chacune des présentations peuvent nous permettre d'entrer davantage dans une contemplation et un appel à agir plus en profondeur.

Nous avons noté la manière dont les récits nous permettent de poser certaines questions :

1. Qui dois-je servir ?
2. Comment vais-je les servir ?
3. Quand aura lieu mon service ?
4. Qu'est-ce que je vais faire ?

Par certains côtés, ces questions sont artificielles car on peut approcher ces récits de différentes manières, mais ces questions peuvent servir de point de départ à nos réflexions et à notre échange aujourd'hui. Elles peuvent aussi nous suggérer une ouverture d'esprit pour examiner d'autres récits. Qu'apprenez-vous sur l'audace de la charité dans les récits suivants :

- Lazare et l'homme riche (Lc 16, 19-31)
- L'obole de la veuve (Lc 21, 1-4)
- La parabole du riche insensé (Lc 12, 13-21)
- L'hymne à l'amour de Paul (1 Co 13)
- L'enseignement de Jésus: « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Actes 20, 35)
- L'enseignement de Paul sur le fait que « Dieu aime qui donne avec joie » (2 Co 9, 7)
- Recevoir des anges (He 13, 2)
- La lettre de Paul à Philémon
- La multiplication des pains et des poissons (Mc 6, 30-44)
- La pratique de la charité de la première communauté chrétienne dans les Actes des Apôtres (4, 32-37)
- Jésus qui trouve l'inspiration pour son ministère dans la devise: *Evangelizare pauperibus misit me* (Lc 4, 16-30)
- La guérison de l'aveugle Bartimée (Mc 10, 46-52)
- La veuve qui insiste pour obtenir justice (Lc 18, 1-8)

VINCENTIANA

Magazine publié trimestriellement
Congrégation de la Mission
Curie Généralice - Rome - Italie

58^e Année - N. 2
Avril-Juin 2014

Directeur

John T. Maher, C.M.

Comité de Rédaction

Jean Landousies, C.M.
Javier Álvarez Munguía, C.M.
Jorge Luis Rodríguez, C.M.
Giuseppe Turati, C.M.

Publication

Curie Généralice
de la Congrégation de la Mission
Via dei Capasso, 30
00164 Rome (Italie)
Tel. +39 06 66 13 06 1
Fax +39 06 66 63 83 1
vincentiana@cmglobal.org

Autorisation

Tribunal de Rome
5 décembre 1974 - N. 15706

Responsable légal

Giuseppe Carulli, C.M.

Imprimerie

Tipographie Ugo Detti
Via Girolamo Savonarola, 1
00195 Rome (Italie)
Tel./Fax +39 06 39 73 75 32
info@tipografiadetti.fastwebnet.it

Souscription pour 2014

€ 55,00

*Vincentiana est publiée
en français, anglais et espagnol,
grâce au concours
d'une équipe de traducteurs*

Couverture: Fabio Elias Lorada

Dans notre
prochain numéro...

Réflexions
sur
*Evangelii
Gaudium*

